

Haute École
« ICHEC — ECAM — ISFSC »



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Résilience territoriale alimentaire
Étude d'un cadre d'action pour augmenter la résilience
territoriale alimentaire dans 7 communes du Brabant Wallon
et du Hainaut.

Mémoire présenté par :

Line DEFFET

Pour l'obtention du diplôme de :

Master en gestion de l'entreprise

Année académique 2023-2024

Promoteur :

Brigitte HUDLOT

Haute École
« ICHEC — ECAM — ISFSC »



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Résilience territoriale alimentaire

**Étude d'un cadre d'action pour augmenter la résilience
territoriale alimentaire dans 7 communes du Brabant Wallon
et du Hainaut.**

Mémoire présenté par :

Line DEFFET

Pour l'obtention du diplôme de :

Master en gestion de l'entreprise

Année académique 2023-2024

Promoteur :

Brigitte HUDLOT

L'écriture de ce mémoire aura été longue et difficile, mais je l'ai fait. Je ne pense pas que j'aurais pu y arriver sans le soutien et l'aide de différentes personnes lors de ces derniers mois de travail.

Je tiens tout d'abord à remercier Brigitte Hudlot, ma promotrice, pour nos nombreux longs échanges qui m'ont aidé à améliorer la qualité de ce mémoire en termes de structure, contenu et réflexion. J'ai vraiment vu une amélioration après chaque réunion organisée.

Je voudrai ensuite remercier toutes les personnes qui ont accepté de me consacrer leur temps précieux pour répondre à mon étude qualitative. J'ai eu la chance d'avoir reçu de nombreuses réponses positives malgré la contrainte de territoire.

Je souhaite remercier une nouvelle fois le groupe d'action citoyen Wellcoop chez qui j'ai effectué mes deux stages de master. C'est grâce à eux que j'ai pu étudier ce sujet de résilience territoriale alimentaire dans le cadre de mon mémoire. Mon stage m'a permis de rencontrer différents acteurs du territoire principalement et de comprendre davantage les réalités et difficultés de ce que sous-entend la résilience alimentaire.

Pour finir, je remercie Nicolas, Clarisse, ma famille et mes amis pour leur soutien constant et leurs encouragements pendant ces longs mois et sans qui je ne pense pas que j'aurais eu la force de finir ce travail.

Engagement Anti-plagiat

Je soussigné, DEFFET Line, pour l'obtention du Master Gestion de l'entreprise 2023-2024, déclare par la présente que le travail ci-joint respecte les règles de référencement des sources reprises dans le règlement des études en signé lors de mon inscription à l'ICHEC (respect de la norme APA concernant le référencement dans le texte, la bibliographie, etc.) ; que ce travail est l'aboutissement d'une démarche entièrement personnelle ; qu'il ne contient pas de contenus produits par une intelligence artificielle sans y faire explicitement référence. Par ma signature, je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des documents précités et que le travail présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement.

Le 22 juillet 2024



Je soussigné(e), DEFFET Line, matricule 210916, déclare sur l'honneur les éléments suivants concernant l'utilisation des intelligences artificielles (IA) dans mon travail/mémoire :

Type d'assistance		Case à cocher
Aucune assistance	J'ai rédigé l'intégralité de mon travail sans avoir eu recours à un outil d'IA générative.	
Assistance avant la rédaction	J'ai utilisé l'IA comme un outil (ou moteur) de recherche afin d'explorer une thématique et de repérer des sources et contenus pertinents.	
Assistance à l'élaboration d'un texte	J'ai créé un contenu que j'ai ensuite soumis à une IA, qui m'a aidé à formuler et à développer mon texte en me fournissant des suggestions.	
	J'ai généré du contenu à l'aide d'une IA, que j'ai ensuite retravaillé et intégré à mon travail.	
	Certaines parties ou passages de mon travail/mémoire ont été entièrement générés par une IA, sans contribution originale de ma part.	
Assistance pour la révision du texte	J'ai utilisé un outil d'IA générative pour corriger l'orthographe, la grammaire et la syntaxe de mon texte.	
	J'ai utilisé l'IA pour reformuler ou réécrire des parties de mon texte.	X
Assistance à la traduction	J'ai utilisé l'IA à des fins de traduction pour un texte que je n'ai pas inclus dans mon travail.	
	J'ai également sollicité l'IA pour traduire un texte que j'ai intégré dans mon mémoire.	
Assistance à la réalisation de visuels	J'ai utilisé une IA afin d'élaborer des visuel, graphiques ou images.	
Autres usages		

Je m'engage à respecter ces déclarations et à fournir toute information supplémentaire requise concernant l'utilisation des IA dans mon travail/mémoire, à savoir :

J'ai mis en annexe les questions posées à l'IA et je suis en mesure de restituer les questions posées et les réponses obtenues de l'IA. Je peux également expliquer quel le type d'assistance j'ai utilisé et dans quel but.

Fait à Braine-l'Alleud, le 22 juillet 2024

Line Deffet, 210 916



Table des matières

Introduction	1
Partie I : Étude de la contextualisation	2
1. Territoire	2
1.1 Définition.....	2
1.2 Taille	2
1.3 Dynamique territoriale.....	3
1.4 Dynamiques territoriales et business modèles économiques innovants	9
1.5 Éléments clés de définition du territoire	9
2. Résilience.....	10
2.1 Définition de la résilience.....	10
2.2 Approche systémique.....	12
2.3 Chocs	13
2.4 Stratégies pour renforcer la résilience	14
2.5 Éléments clés pour la suite.....	18
3. Alimentation.....	19
3.1 Chaîne de valeur.....	19
3.2 Enjeux de la résilience alimentaire du système actuel	27
3.3 Alternatives à la chaîne de valeur classique.....	28
3.4 Éléments clés à retenir sur l'alimentation.....	32
4. Résilience territoriale alimentaire.....	33
4.1 Définitions	33
4.2 Situation actuelle.....	36
4.3 Actions de résilience territoriale alimentaire.....	37
5. Conclusion de la littérature et de la contextualisation	39
Partie II : Étude pratique	40
1. Question de recherche et hypothèses	40
2. Méthodologie	41
3. Analyse du territoire des 7 communes	42
3.1 Carte d'identité	42
3.2 Ressources.....	43
3.3 Acteurs	44
3.4 Dynamiques.....	48
3.5 Conclusion sur la résilience du territoire des 7 communes	49
4. Actions de résilience territoriales alimentaires	49

4.1 Liste d'actions.....	49
4.2 Grille d'analyse d'actions	59
4.3 Choix d'actions à implémenter	59
5. Étude qualitative	60
5.1 Guide d'entretien	60
5.2 Échantillon des personnes interviewées.....	63
5.3 Résultats de l'enquête qualitative	65
Partie III : Résultats et discussion.....	81
1. Validation ou invalidation des hypothèses	81
1.1 Hypothèse 1 : démarrage de dynamique territoriale	81
1.2 Hypothèse 2 : demande	81
1.3 Hypothèse 3 : gouvernance participative, soutien et offre locale.....	82
2. Réponse à la question de recherche	83
3. Recommandations	84
3.1 Pour le territoire.....	84
3.2 Pour mettre en place des actions sur un territoire quelconque.....	85
4. Limites et perspectives.....	85
Conclusion	86
Bibliographie	87
Table des annexes	95

Liste figures

Figure 1 — les types de partenariats	5
Figure 2 — critères pour définir les fragilités d'un territoire.....	8
Figure 3 — résilience d'un territoire après avoir subi un choc	11
Figure 4 — les risques entremêlés	14
Figure 5 — la boussole de la résilience.....	15
Figure 6 — sept principes de résilience	15
Figure 7 — la résilience et les principes de vie.....	16
Figure 8 — le système alimentaire schématisé	19
Figure 9 — évolution du nombre d'exploitations agricoles en Belgique.....	21
Figure 10 — balance commerciale wallonne	28
Figure 12 — territoire des 7 communes.....	42
Figure 13 — répartition de la SAU du territoire des 7 communes.....	44
Figure 14 — répartition des entreprises de transformation selon leur taille	46

Liste tableaux

Tableau 1 — les risques futurs les plus probables selon différents acteurs	13
Tableau 2 — comparaison de 3 modèles de résilience	17
Tableau 3 — groupes de transformation, classification NOVA.....	23
Tableau 4 — communes et nombre d'habitants du territoire	43
Tableau 5 — répartition de la production animale du territoire des 7 communes	44
Tableau 6 — informations sur les producteurs des 7 communes.....	45
Tableau 7 — statistiques des types d'exploitations agricoles selon la production.....	45
Tableau 8 — liste d'actions de résilience territoriale.....	50
Tableau 9 — grille d'action de résilience alimentaire	59
Tableau 10 — guide d'entretien pouvoir publics, producteurs, transformateurs et distributeurs	60
Tableau 11 — guide d'entretien associations et initiatives existantes	61
Tableau 12 — guide d'entretien consommateurs.....	62
Tableau 13 — personnes interrogées pour l'enquête qualitative	64
Tableau 14 — présentation synthétique des critères de réussite pour une résilience territoriale alimentaire selon les interviews	65
Tableau 15 — présentation synthétique des freins à la réussite pour une résilience territoriale alimentaire selon les interviews	66

Abréviations

AFSCA	Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
CPA	Conseils de politique alimentaire
CSA	<i>Community supported agriculture</i>
CUMA	Coopératives d'utilisation du matériel agricole
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEDER	Fonds européen de développement régional
GAA	Groupe d'achats alimentaires
GAC	Groupe d'achats communs
GAL	Groupes d'action locale
GAS	Groupes d'achats solidaires
GASAP	Groupes d'achats solidaires à l'agriculture paysanne
GES	Gaz à effet de serre
HACCP	<i>Hazard analysis and critical control points</i>
HRA	Halls relais agricole
IA	Intelligence artificielle
LEADER	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PAC	Politique agricole commune
SAU	Surface agricole utilisée
SCTC	Société coopérative de transformation et commercialisation
SEL	Systèmes d'entraide locale
S3A	Systèmes agroalimentaires alternatifs

Introduction

L'alimentation est un sujet qui nous préoccupe tous, étant donné les augmentations des conséquences du changement climatique sur la production alimentaire, mais aussi du fait qu'il s'agit d'un besoin vital pour tous les Hommes. Ce mémoire va se concentrer sur un sous-sujet territorial qui est la résilience alimentaire. Ce concept signifie et étudie le moyen que le système alimentaire territoriale possède pour faire face à un choc et continuer ou non à approvisionner de manière résiliente les habitants du territoire.

La résilience territoriale alimentaire est un sujet qui est également étudié dans le cadre du groupement citoyen Wellcoop, dans lequel nous avons effectué notre stage. Ils espèrent agrandir la part de consommation locale sur le même territoire, soit sur les 7 communes que sont Genappe, Nivelles, Court-Saint-Étienne, Chastre, Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville et Les Bons Villers. Ce sujet est très intéressant étant donné qu'il analyse un territoire restreint où il existe une forte concentration de production d'où cette approche territoriale de l'alimentation dans le mémoire et dans le stage.

Nous nous intéressons dans ce mémoire à un cadre d'action pour augmenter la résilience d'un territoire au niveau de l'alimentation pour en ressortir différentes caractéristiques de réussite afin d'arriver à implémenter ou accroître la résilience sur le territoire des 7 communes. Des actions de résilience seront également envisagées afin d'avoir des exemples de mise en pratique de ces critères.

Différentes données seront utilisées tout au long de ce travail, notamment dans la partie pratique. Une analyse du territoire des 7 communes sera réalisé grâce à un recueil de données existantes présentes en ligne ainsi que de statistiques. Un recensement d'action de résilience alimentaire territoriale sera fait grâce à un recueil de données existantes présentes dans la littérature scientifique également complétées par des recherches internet d'initiatives existantes. Nous finirons par une étude qualitative via une récolte de données primaires avec 20 entretiens semi-dirigés.

Nous allons d'abord commencer ce mémoire en étudiant la théorie des trois concepts importants, soit le territoire, la résilience et l'alimentation. Nous allons ensuite les confronter pour faire ressortir le concept de la résilience territoriale alimentaire et différents critères reprenant des points essentiels qui nous seront importants pour la partie pratique. Nous analyserons ensuite le territoire des 7 communes qui précédera un recueil d'actions de résilience alimentaire territoriale existantes. Grâce à toutes ces informations, nous aborderons la mise en pratique avec les acteurs du territoire à l'aide d'une analyse qualitative. Viendront ensuite les discussions par rapport aux résultats et les réponses aux hypothèses et à la question de recherche.

Partie I : Étude de la contextualisation

Pour commencer la première partie de ce mémoire, nous allons analyser la littérature concernant nos trois grands concepts qui sont le territoire, la résilience et l'alimentation. Ces concepts seront étudiés en profondeur individuellement puis considérés conjointement pour faire apparaître la notion de « résilience territoriale alimentaire ».

1. Territoire

Comme nous avons une approche territoriale dans ce mémoire, il est important de comprendre ce qu'est un territoire et ses implications. Nous allons d'abord définir le territoire de façon plus générale ainsi que sa taille. Ensuite, nous approfondirons le concept de dynamique territoriale en le définissant et en soulignant les éléments nécessaires à son succès. Nous finirons par les enjeux et les innovations territoriales.

1.1 Définition

La définition du territoire a beaucoup évolué durant les dernières années. L'origine du mot vient du mot latin *territorium* et permettait de spécifier un lieu où se pratiquait un certain pouvoir. Depuis 50 ans, le sens du territoire a été considérablement enrichi et maintenant de nombreuses définitions existent selon le sujet étudié (Campagne & Pecqueur, 2014).

Le Larousse définit le territoire comme une zone géographique relevant de l'autorité d'un État, d'une municipalité ou d'une juridiction. Cette zone est perçue comme un tout cohérent sur le plan physique, administratif et social (Larousse, s. d.-f). Il comprend de nombreux acteurs, liés sur une zone géographique, ayant des enjeux communs (Pecqueur, 2014). Nous nous approprierons notre propre définition du territoire à la fin de ce chapitre en mettant en évidence les critères d'un territoire, en effet différents éléments seront rajoutés aux informations données par Pecqueur ou le Larousse.

1.2 Taille

Dans chaque définition du territoire, l'indication de délimitation spatiale est constamment évoquée. Nous devons pouvoir comprendre ce qui est à l'intérieur et à l'extérieur du territoire étudié (Campagne & Pecqueur, 2014). Selon l'échelle et la délimitation de la zone, les solutions diffèrent pour répondre aux enjeux adaptés. En effet, ce n'est pas la même approche pour répondre à un enjeu mondial ou communal (Le Rameau, 2016). En travaillant à l'échelle adéquate, les synergies peuvent être décuplées et permettre d'imaginer sur de plus petits territoires des solutions en réponse à des problèmes (Maillefert & Robert, 2017).

Lorsque le développement territorial est évoqué, nous nous référons principalement à des surfaces réduites. Et comme tout développement, le but est l'amélioration de la satisfaction des besoins pour les habitants du territoire (Torre, 2015). À partir des années 90, de plus en plus d'associations locales ont vu le jour, mais la définition du territoire restait assez floue et se limitait donc par facilité à des délimitations officielles données. La taille d'un territoire varie fortement (Campagne & Pecqueur, 2014).

Le nombre d'habitants est régulièrement utilisé pour définir la taille d'un territoire. Nous retrouvons ce critère chez Hindriks, Doré ou chez Campagne & Pecqueur pour n'en citer que

trois. La taille optimale des communes belges serait 15 000 habitants pour optimiser les budgets. Lorsque nous analysons un rassemblement de communes, ce nombre serait de 50 000 habitants pour atteindre des économies d'échelles (Hindriks, 2022). Chez nos voisins français, dans un pays où il y a beaucoup de territoires définis, les tailles des regroupements de communes varient en allant de moins de 5 000 à plus de 300 000 habitants. Toutefois, 90 % de ces territoires abritent entre 5 000 et 100 000 habitants. Nous pouvons observer que les territoires en France sont pour la plupart à une échelle inférieure à celle du pays, mais sans toutefois être trop petite (Doré, 2020). Dans le cadre de programmes de l'Union européenne visant à encourager le développement territorial, il a été décidé conventionnellement qu'un territoire devait comprendre entre 5 000 et 100 000 habitants (Campagne & Pecqueur, 2014). Dans les trois exemples, l'idéal pour le territoire est qu'il ne soit ni trop peu ni trop peuplé pour arriver à cette taille optimale recherchée afin de ne pas défavoriser l'enrichissement local (Campagne & Pecqueur, 2014). Il existe de grandes différences entre des territoires au même nombre d'habitants. C'est pourquoi il est important de ne pas se contenter du critère du nombre d'habitants, mais de le coupler avec la densité d'habitants sur le territoire par exemple (Utopies, 2017). La densité ou d'autres critères sont à analyser et ajouter dans la définition de la taille d'un territoire selon la problématique étudiée. En effet, différents critères vont influencer l'analyse du territoire réalisée avec comme conséquence un ajustement potentiel de la taille du territoire comme la présence d'acteurs par exemple.

1.3 Dynamique territoriale

1.3.1 Définition

La dynamique territoriale est liée au terme du territoire que nous avons défini par avant. Ce concept implique une interaction entre les acteurs autour de règles qu'ils ont mises en place. Ces acteurs se coordonnent autour des ressources présentes sur le territoire qu'ils peuvent également créer ou transformer grâce à leur coordination. Une dynamique territoriale n'est pas un système fermé. Il peut en effet y avoir des interactions avec d'autres systèmes externes au territoire (Colletis-Wahl et al., 2008). Dorénavant, lorsque nous parlons de territoire, nous engloberons le concept de dynamique territoriale.

1.3.2 Avantage de la mise en place

Instaurer une dynamique territoriale sur un territoire amène de nombreux avantages. Plantier, Barakate et Vázquez-Barquero & Rodríguez-Cohard ont étudié la dynamique territoriale, mais également pourquoi il est intéressant de la mettre en place. Nous avons restructuré les différents points des auteurs et rassemblé les avantages en trois grands groupes : (Barakate, 2016 ; Plantier, 2018 ; Vázquez-Barquero & Rodríguez-Cohard, 2019).

- Favorisation du développement économique: les bienfaits se font ressentir sur le plan économique. En effet, le territoire, lorsqu'il est dynamisé, va valoriser ses ressources locales, ce qui va créer et/ou maintenir l'emploi et donc être positif pour le taux de chômage. Cet environnement favorable est propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ce qui renforcera encore plus cette croissance économique.
- Attractivité pour les investisseurs : lorsqu'un territoire est animé et vivant, de nouvelles activités et des investisseurs sont plus sujets à vouloir s'y implanter. De plus, en devenant

spectateur d'une dynamique locale qui fonctionne, cela pourrait donner une motivation aux investisseurs de ne plus prioriser les projets internationaux et globaux.

- Cohésion sociale : en regroupant tout une série d'acteurs qui collaborent, cela crée de la valeur et une plus-value plus importante que si tous ces acteurs travaillent individuellement. Ils arrivent ensemble à structurer l'offre, encourager la demande et favoriser la cohésion.

1.3.3 Éléments clés d'une dynamique territoriale réussie

Nous allons aborder les différents axes qui doivent obligatoirement être pris en compte pour que la dynamique territoriale soit un succès : les acteurs, la gouvernance locale et les ressources présentes sur le territoire (Lacquement & Chevalier, 2016), mais également l'analyse des enjeux de la dynamique et l'analyse du contexte local.

1.3.3.1 Capital relationnel

Un territoire est créé par les acteurs qui y sont présents. Ce sont ces membres qui vont être à la base du développement territorial et le rendre plus dynamique (Razafindrazaka & Fourcade, 2016). Différentes parties prenantes complémentaires sont nécessaires pour qu'un territoire fonctionne correctement : les acteurs publics, privés et les personnes. L'aptitude à agir conjointement réside davantage dans la coordination entre acteurs que dans les actions individuelles (Le Rameau, 2016). C'est en réfléchissant ensemble sur le futur du territoire que le développement territorial va s'animer (Campagne & Pecqueur, 2014).

Trois grandes catégories d'acteurs viennent d'être citées plus haut, soit les acteurs publics, privés et les personnes, mais il y a également des sous-catégories importantes :

- Les pouvoirs publics comme les collectivités territoriales ou les services de l'État.
- Les acteurs économiques comme les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises, les artisans, les commerçants ou encore les experts et consultants.
- Les structures d'intérêt général comme les associations et les fondations.
- Le monde académique et de la formation comme les universités ou les centres de formation.
- Les médias
- Les citoyens (Le Rameau, 2016).

Dans la dynamique territoriale, la réciprocité substitue la hiérarchisation. Cela signifie que nous regardons au-delà des opérations commerciales et que chaque individu possède d'autres préoccupations (Pecqueur, 2014). De plus, lorsque différentes ressources sont mobilisées, cela facilite la réalisation de projets et renforce l'endurance face aux crises (Torre, 2015).

Dans la littérature, nous retrouvons différentes dynamiques d'acteurs :

- *Cluster* : le mot *cluster* est souvent utilisé pour définir ce rassemblement d'acteurs qui travaillent ensemble répétitivement pour créer une collaboration sur un territoire et à se transformer au nécessaire pour persister dans le développement (Torre, 2015).
- Réseau : le terme réseau revient également régulièrement, il reprend par exemple la coordination d'acteurs, des partenariats... C'est en décomposant ces réseaux que les processus peuvent être mis en évidence pour comprendre comment les ressources sociales

structurent les interactions entre individus. Un réseau ne fonctionne pas uniquement en additionnant les différentes relations, mais en analysant la densité et l'interdépendance entre ces individus (Lacquement & Chevalier, 2016).

- Partenariats : de nombreux partenariats sont créés pour bénéficier d'une efficacité accrue par leur collaboration entre acteurs (Razafindrazaka & Fourcade, 2016). Le partenariat est généralement officialisé grâce à une convention et se réalise entre plusieurs organisations. Le concept de l'alliance est complémentaire à celui du partenariat, mais ne représente pas une action en tant que telle. Les organisations sont à l'écoute les unes des autres et créent ensemble pour l'intérêt général. Les habitants se mobiliseront davantage si les acteurs du territoire se rassemblent tous autour d'un but commun (Le Rameau, 2016). Selon le Rameau (2016), il en existe 4 types :
 - o Le mécénat,
 - o Les pratiques responsables,
 - o La coopération économique,
 - o L'innovation sociétale.

Sur la Figure 1 ci-dessous, nous pouvons voir que le partenariat a évolué au cours du temps en partant d'une simple contribution et en arrivant à une construction commune (Le Rameau, 2016).

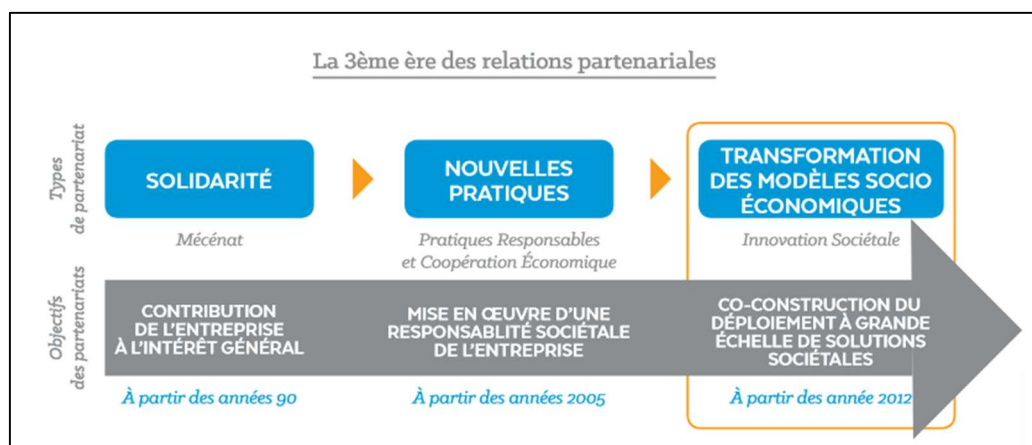


Figure 1 — les types de partenariats

Source : Le Rameau. (2016). *Co-Construction territoriale* (Le référentiel, p. 34). Le Rameau. <https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2015/12/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Co-Co-Terr-WEB1.pdf>

Une coordination trop faible entre les acteurs peut être un véritable frein à l'animation du territoire. Il est nécessaire d'avoir l'implication de différentes parties prenantes pour trouver des solutions. En effet, il faut réfléchir de manière multidimensionnelle et simultanée sur les aspects économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux et cocréer les solutions afin de répondre aux besoins et nouveaux besoins de chaque acteur (Le Rameau, 2016).

Pour que les acteurs puissent créer ces dynamiques d'acteurs, deux types de proximité doivent être pris en compte : géographique et organisée. La proximité géographique se comprend par la distance entre les acteurs. Plus ils sont proches, plus ils peuvent échanger et s'organiser ensemble facilement. Elle ne se crée pas seule, elle doit être stimulée pour que des synergies soient créées. La proximité organisée repose sur une appartenance sociale et de ressemblance d'idées et de valeurs. C'est la proximité organisée qui va permettre à la géographique de se mettre en place (Lacquement & Chevalier, 2016).

1.3.3.2 Gouvernance locale

Le mot gouvernance emprunté à l'anglais *governance* désigne la manière de diriger un territoire indépendamment de l'État. Ce concept sous-entend de la flexibilité, une approche interdisciplinaire, la considération des enjeux environnementaux et une participation active de différents acteurs (Larousse, s. d.-e). La gouvernance dite locale se présente lorsque les organismes publics acceptent de déléguer certains aspects de gestion du territoire à des acteurs diversifiés sur ce territoire (Lacquement & Chevalier, 2016).

Selon Lacquement & Chevalier (2016), plusieurs types de gouvernance existent :

- la sectorielle rassemble autour d'un produit, un exemple pourrait être une coopérative agricole concentrée autour d'un produit comme le lait (Faure-Ferlet et al., 2017).
- l'intersectorielle regroupe autour de domaines différents de secteurs différents pour offrir une gamme plus complète autour d'un sujet commun.
- la territoriale qui rassemble autour d'un projet pour le territoire avec comme exemple un conseil alimentaire local qui rassemble les différents acteurs du territoire tels que producteurs, commerçants, citoyens... autour de l'alimentation du territoire (Corade & Lemarié-Boutry, 2020).

La gouvernance essaye constamment de gérer mieux les ressources et les personnes sur son territoire. Les décisions ne sont pas liées à une seule personne, mais sont bien la conclusion de nombreuses négociations entre tous les acteurs (Campagne & Pecqueur, 2014). La prise en compte des populations sur le territoire dans les décisions est très importante, car cela va impacter directement l'évolution du territoire. En incorporant les besoins des personnes, la prise de décisions sera plus adaptée à chaque territoire, acceptant la diversité et les particularités de chacun (Torre, 2015).

Ces types de gouvernance fonctionnent grâce à trois piliers qui sont la capacité individuelle et organisationnelle, la proximité et l'engagement démocratique (Maillefert & Robert, 2017). L'optique d'optimisation de la production n'est pas spécifiquement recherchée, mais chaque gouvernance est propre à son territoire et dépend de la configuration du territoire (Campagne & Pecqueur, 2014).

Une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a démontré qu'il y avait un rapport fort entre la performance d'un territoire social et économique et l'articulation de la gouvernance sur ce territoire (Pecqueur, 2014). En effet, une bonne gouvernance va vraiment être la clé d'un territoire à succès qui met en œuvre de nouveaux projets, qui change les structures sociales et économiques, mais aussi les états d'esprit (Torre, 2015).

1.3.3.3 Ressources

Nous venons d'expliquer qu'un territoire est composé d'acteurs qui sont gouvernés localement. Le dernier point important dans le cadre d'une dynamique territoriale est les ressources. En effet, les acteurs se rassemblent autour d'un élément sur un territoire et ces éléments sont appelés ressources. Les acteurs après avoir identifié les ressources du territoire peuvent souvent les transformer en valeur économique (Lacquement & Chevalier, 2016).

Selon Lacquement & Chevalier (2016), dans le cadre du territoire, il existe plusieurs qualificatifs des ressources :

- matérielles par exemple des produits alimentaires,
- immatérielles comme les connaissances des agriculteurs pour la production,
- génériques, qui ne sont pas liées au territoire et qui sont transférables à tout autre territoire comme la qualité du sol,
- spécifique, qui sont liés au territoire et non transférable. Ce cas-ci est plus rare. Dans le cadre de l'alimentation par exemple, presque toutes les ressources sont génériques, car elles ne sont pas réellement liées aux spécificités du territoire. Les ressources spécifiques peuvent dégager un avantage comparatif permettant d'insérer de la valeur dans l'économie globale par l'économie locale (Lacquement & Chevalier, 2016).

Selon Campagne & Pecqueur (2014), les ressources du territoire ne sont pas toutes préalablement établies. Pour certaines, ce sont les acteurs qui vont les créer en y apportant une valeur qui pourra rémunérer les acteurs locaux, nous les appelons alors des ressources potentielles. Des ressources peuvent également ne pas avoir de valeur monétaire si elles font progresser le vivre ensemble des habitants du territoire.

1.3.3.4 Enjeux liés à la dynamique territoriale

Maintenant que nous savons ce qu'est un territoire et une dynamique territoriale, nous pouvons nous intéresser aux enjeux. Pour rappel, un territoire est généralement une zone délimitée restreinte. Nous parlerons de dynamique territoriale lorsqu'une diversité d'acteurs publics, privés et citoyens se rassemble sur un territoire autour de ressources et d'une gouvernance. Les bienfaits d'une dynamique territoriale peuvent être sur le plan économique, social ou environnemental. Les principaux enjeux sont liés aux critères mêmes nécessaires à la dynamique, soit la gouvernance et la multiplicité des acteurs, mais également à son financement.

Pour une dynamique territoriale, une bonne gouvernance locale doit être mise en place, mais traditionnellement, les stratégies en Europe sont davantage *top down* (European Commission, 2021). Inclure plus d'acteurs et leur donner plus de pouvoir n'est donc pas toujours le plus naturel pour les politiques. En Belgique, qui plus est, lorsque l'état est impliqué, de nombreuses couches sont impliquées avec le fédéral, les régions, les communautés et les communes (Husson, 2020). Certains imposent des logiques *top down* alors que d'autres mettent en avant des logiques *bottom up*. Cela implique une complexité institutionnelle où certains niveaux se chevauchent, coexistent ou se partagent le pouvoir (Leloup, 2017). Cette complexité est un réel défi pour la gouvernance. Toutefois surmonter ce défi est essentiel pour la dynamique territoriale.

Le nombre important d'acteurs bien qu'indispensable peut causer un manque de cohérence si ce n'est pas correctement mis en pratique. En effet, différents aspects peuvent causer problème quant à la clarté des rôles de chacun et la facilité de mise en œuvre. Parfois, les acteurs clés, comme les responsables politiques, occupent leurs fonctions pour une courte période. Ce *turn over* important entraîne des fluctuations dans les dynamiques territoriales nécessitant des efforts supplémentaires pour revenir à des dynamiques territoriales efficaces et durables (Husson, 2020). Comme souvent lorsque différents acteurs sont impliqués, des résistances peuvent être ressenties par une partie ou totalité des acteurs. Certains tenteront de résister au changement par différents moyens comme des recours légaux ou de manière sociale avec des protestations, le recours aux médias... (Torre, 2015). Toutefois, pour qu'un territoire se transforme réellement, il faut une implication d'une majorité des acteurs afin d'atteindre un seuil critique (Campagne & Pecqueur, 2014).

Un point important reste encore le financement de ce territoire et de sa dynamique. Qui le financera ? Un territoire peut être dynamique, mais si le manque de financement est constant, la dynamique peut s'essouffler. Différents fonds européens peuvent être espérés (Doré, 2020). L'Europe a mis en place des programmes comme Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) ou les Fonds européens de développement régional (FEDER). Le but est que les acteurs locaux se rassemblent pour concevoir, mettre en œuvre et prendre des décisions de manière *bottom up* concernant les ressources d'un territoire afin d'en espérer son développement autonome. Les groupes d'action locale (GAL) se chargent de réunir les acteurs et de coordonner le développement (European Commission, 2021). Le principe est que le GAL doit concevoir lui-même une politique de développement qui sera ensuite présentée à la Commission européenne pour décider comment ces projets peuvent être financés (Campagne & Pecqueur, 2014). Le succès des GAL découle donc des interactions et relations qui se créent sur le territoire (Lacquement & Chevalier, 2016).

1.3.3.5 Analyse du contexte local

Quand nous étudions un territoire, il est important d'identifier les enjeux locaux, distincts des enjeux de la dynamique territoriale vus précédemment, et des impacts qu'ils ont sur les acteurs. En effet, l'analyse du contexte du territoire permet d'en apprendre plus sur le territoire, mais également sur les difficultés qu'ont certains acteurs (Le Rameau, 2016).

La Figure 2 nous indique quels sont les grands points d'attention pour notre analyse afin de comprendre les fragilités du territoire. Il est intéressant d'analyser les critères économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. À titre d'exemple, dans la figure, des éléments d'analyse sont indiqués comme le taux d'emploi, la pauvreté... (Le Rameau, 2019), mais cette liste n'est pas exhaustive, l'alimentation est un sujet qui n'est pas abordé. Selon Hamdouch (2022), un territoire peut être affaibli par des crises, des transformations de société ou encore des discriminations, des habitants de villes qui vieillissent et souvent en parallèle avec les plus jeunes qui quittent ces mêmes villes, une perte d'identité du territoire...



Figure 2 — critères pour définir les fragilités d'un territoire

Source : Le Rameau. (2019). Outil d'autodiagnostic (Diagnostic « Entreprise & territoire », p. 7). Le Rameau.
https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/wp-content/uploads/2019/03/LR-EntrTerritoires-AutoDiagnostic_Mars2019_vBAD-1.pdf

1.4 Dynamiques territoriales et business modèles économiques innovants

Les innovations territoriales constituent le socle d'une vision axée davantage sur le territoire (Torre, 2015). Plus de 80 % des dirigeants et un peu moins de 70 % des citoyens croient que les alliances mènent à des innovations sur un territoire (Le Rameau, 2019). De nombreuses innovations territoriales ont déjà vu le jour. Nous allons expliquer ici certains exemples que nous trouvons pertinents pour conclure ce point sur les territoires.

Selon Maillfert & Robert (2017), les nouveaux modèles ne se concentrent plus uniquement sur la rentabilité économique et intègrent également la valeur totale de l'activité dont l'impact sur la durabilité. Avec cette vision globale de l'entreprise, il est plus naturel de s'intéresser à ce qui entoure le business, au territoire et aux dynamiques présentes. Des modèles comme l'économie de la fonctionnalité, l'économie de l'efficacité ou l'économie circulaire intègrent les points importants des dynamiques territoriales comme des partenariats, de la gouvernance locale...

Un exemple concret pourrait être le circuit court qui permet de diminuer la distance entre les producteurs et les consommateurs finaux, en évitant une multitude d'intermédiaires potentiellement évitables. Les consommateurs gagnent alors une information plus claire sur l'origine des produits, mais réinstaurent également un lien social. Un autre exemple pourrait être les financements participatifs basés sur la proximité entre le projet et les citoyens ou encore les monnaies locales (Torre, 2015).

1.5 Éléments clés de définition du territoire

Étant donné que notre mémoire a une approche territoriale, il est nécessaire de comprendre ce qui crée un territoire et ce qu'il comprend. Lorsque nous évoquons le terme territoire dans la suite de ce mémoire, nous entendons :

Un territoire reprend :

- Une multitude d'acteurs : publics, privés, citoyens, associations...
- Une taille ni trop petite qui empêcherait les synergies ni trop grande qui compliquerait les bienfaits des interactions. Idéalement entre 15 000 et 100 000 habitants, mais cela dépend également de la densité du territoire.
- Une dynamique territoriale qui repose sur :
 - o Un nombre juste d'acteurs (si trop peu sont impliqués, nous ne retrouverons pas une dynamique permettant la cocréation de solutions)
 - o Une gouvernance locale
 - o Des ressources valorisées
 - o Un bon financement
 - o Des business modèles économiques innovants
 - o Une analyse du contexte local propre à chaque territoire avec une analyse des enjeux sociaux, économiques...

2. Résilience

Ce mémoire se concentre sur la résilience territoriale alimentaire, il est donc important de comprendre ce que signifie le mot résilience. Nous allons d'abord définir la résilience de manière générale et ensuite dans le contexte socio-économique qui nous intéresse. Nous nous attarderons sur la complexité d'un système résilient qu'il est important de comprendre pour intégrer le concept de la résilience. Nous aborderons ensuite les chocs et finirons par les stratégies à mettre en place pour accroître la résilience.

2.1 Définition de la résilience

La définition la plus utilisée a été délimitée par Holling en 1973. La résilience serait la quantité de chocs qu'un organisme peut supporter avant de changer vers un autre état stable, soit la capacité à retourner à son état avant les chocs sans trop changer (Angeler & Allen, 2016). Nous le mesurons en regardant comment le concept étudié change avant d'arriver au point de non-retour qui le fera basculer vers un nouvel état. La résilience a deux implications : nous devons apprendre à reconnaître les points de non-retour afin de les éviter ou les franchir au besoin, mais également éviter de franchir des seuils encore inconnus en apprenant à voir ce qui rend le système résilient (Walker, 2020). Ce concept a gagné en popularité ces dernières années et est maintenant utilisé dans de nombreux domaines et disciplines universitaires (Folke, 2016). Toutefois, en devenant un terme à la mode, il s'est éloigné de son sens initial en incluant également la notion de changement et d'évolution alors que dans la définition d'Holling la résilience concerne le stade avant le changement vers un autre état. Nous pouvons voir par exemple ce nouvel aspect de changement dans le concept de résilience dans la Figure 3. De plus, le mot résilience est de plus en plus utilisé pour définir un état désirable que nous voulons atteindre même s'il peut également définir un état persistant non souhaitable (Angeler & Allen, 2016).

Selon Ungar (2018), la résilience est un concept étudié au sein d'un même domaine. Les définitions peuvent donc varier entre les domaines. Nous nous intéresserons pour ce mémoire à la résilience territoriale dans le cadre socio-économique avec un intérêt additionnel pour l'écologie. La définition adaptée à ce cadre est « la capacité d'un agent ou d'un groupe d'agents à faire face aux conséquences négatives des risques et des chocs sur ses conditions de vie » (Berrou & Gondard-Delcroix, 2011). Nous découvrirons plus tard que la résilience alimentaire implique l'accès à une nourriture en qualité et quantité suffisante, de manière financièrement accessible et dans le respect de l'environnement.

Allen et al. (2016) expliquent que lorsque nous analysons la résilience d'un territoire, nous devons obligatoirement nous référer à une dimension temporelle. Mais comme la résilience se base sur un système dynamique complexe, l'approche systémique n'est pas simplement résiliente ou non résiliente. Nous devons comparer les chocs ou les perturbations avec leurs réponses proposées afin d'évaluer la résilience en situation (Les Greniers d'abondance, 2020). Peu d'articles scientifiques proposent des manières de quantifier la résilience de façon claire. Ce concept reste souvent qualitatif et vague dans les schémas théoriques. Une grande partie du domaine social éprouve des difficultés quant à la possibilité de quantifier l'état de résilience lié à un tel système complexe d'où la quantité plus importante d'approches qualitatives, mais également l'accès difficile à des données souvent longues à collecter. Généralement, les approches quantitatives de la résilience sont limitées à l'échelle locale, concentré sur des systèmes spécifiques qui ne sont pas forcément liés à d'autres systèmes (Angeler & Allen, 2016).

Le schéma de la Figure 3 montre comment le territoire peut évoluer de deux manières après avoir subi un choc de manière plus ou moins résiliente. Trois phases sont mises en évidence :

- La première phase juste après le choc qui indique sa résistance ou sa vulnérabilité.
- Vient ensuite l'absorption lorsque les conséquences du choc se font sentir et comment le système les gère et le recouvrement afin d'idéalement rétablir sa progression petit à petit, cette phase correspond à une adaptation au choc.
- La dernière phase est l'évolution afin d'arriver à plus de soutenabilité. Apprendre de son expérience est indispensable pour la résilience afin d'améliorer à l'avenir les différentes capacités qui viennent d'être citées.

Un exemple concret pourrait être des inondations très importantes qui vont toucher un territoire, les inondations sont le choc. Ces dernières vont sans doute créer des dégâts dans différentes parties du territoire en mettant en évidence ses vulnérabilités. Une gestion de l'événement va ensuite se mettre en place pour sauver ce qui peut être sauver, réparer... Enfin, si le territoire a le souhait d'augmenter sa résilience, il va s'interroger sur les conséquences des inondations, des zones qui ont le plus été touchées et le moins touchées pour en tirer des conclusions et mettre en pratique ses apprentissages. En améliorant les aspects vulnérables et les techniques, le territoire sera normalement moins impacté par ce choc, les inondations, à l'avenir, car il aura rendu son système plus résilient (Centre Ressource de Développement Durable, 2021 ; Cerema, 2020).

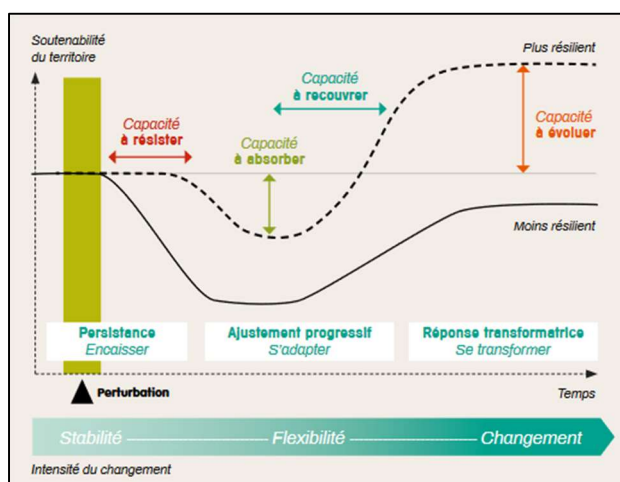


Figure 3 — résilience d'un territoire après avoir subi un choc

Source : Cerema. (2020). *La boussole de la résilience*. Les cahiers du Cerema. (p. 7)
<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/10/boussolerésilience-cerema-web-finalpdf.pdf>

Ces phases peuvent être à la suite les unes des autres ou simultanées (Cerema, 2020). Un système résilient réagit en changeant la manière dont ses différentes parties interagissent. Ces changements vont modifier son fonctionnement. La vue systémique ne revient donc pas à son état initial étant donné que le choc l'a changé et qu'il a appris des perturbations qui l'a modifié. C'est la différence entre résilience et robustesse. Être robuste signifie résister à un choc en restant inchangé, ce qui tend davantage à diminuer la résilience. Un système doit, pour être prêt à répondre, être soumis de temps en temps à des chocs pour pouvoir apprendre. S'il n'est plus touché par ces stress, le système sera beaucoup moins résilient comme il aura perdu l'habitude de ces chocs. Il est donc important de ne pas surprotéger le système sur lequel se base la résilience contre ces perturbations tout en ne dépassant pas les limites qui pourraient causer la fin du système (Walker, 2020).

Intéressons-nous maintenant à différents points importants de ce concept théorique.

2.2 Approche systémique

La résilience comme le territoire sont liés à des systèmes complexes, dynamiques et ouverts. Le Larousse définit un système comme un « ensemble d'éléments considérés dans leurs relations à l'intérieur d'un tout fonctionnant de manière unitaire » (Larousse, s. d.-d).

Selon Walker (2020) et Ungar (2018), il est important de renforcer la résilience dans son ensemble afin que l'ensemble du système lié soit plus résilient et pas uniquement sur une partie liée à des chocs potentiels. Un déséquilibre au sein du système favorisant certains aspects à d'autres pourrait en fait faire perdre de la résilience sur l'ensemble. Toutefois, il est évident que lorsqu'un système complexe est analysé, toutes les parties ne seront pas aussi résilientes ni aussi stables. Les compromis sont inévitables, certaines parties seront renforcées tandis que d'autres diminueront. C'est pourquoi Angeler & Allen (2016) ont indiqué qu'une résilience générale était complexe étant donné que différents facteurs rentraient en jeu et que l'analyse n'était pas la même à différentes échelles spatio-temporelles.

Toujours selon les mêmes auteurs Walker et Ungar, la complexité se retrouve également dans la diversité de réponses que la vue systémique doit mettre en place pour arriver au même résultat. Plus le système aura différents chemins pour résoudre un problème, moins le système sera affecté par un choc. Cela ne veut pas dire que les ressources doivent être dupliquées ou qu'il faut impliquer plus d'acteurs, mais bien que la redondance doit se trouver à des endroits stratégiques et servir afin de mieux gérer les temps après les chocs. Or de plus en plus, comme l'efficacité est priorisée, la redondance est supprimée en ne laissant qu'une seule manière afin d'arriver au résultat, ce qui fragilise la résilience. Un système fonctionne en général mieux plus les éléments sont entremêlés dans d'autres systèmes.

Dans une analyse systémique, qu'il s'agisse de résilience socio-économique ou de dynamique territoriale, de multiples interactions sont impliquées. Il faut toutefois faire attention à ne pas avoir trop de connexions ni pas assez. En effet, s'il est surconnecté, tout le système pourrait s'effondrer, car les systèmes connectés sont touchés par des chocs qu'ils ne peuvent pas surmonter et entraîner des défaillances en cascade. À l'inverse, s'il est sous-connecté, ils ne pourraient pas bénéficier d'assez de synergies d'apprentissage en apprenant les uns des autres ou en réagissant trop lentement à des chocs. Il est difficile de savoir exactement le niveau de connectivité idéal et une manière de répondre à cette interrogation serait d'apporter de légères modifications quant aux connexions au système en prédisant ce qui se passera et en vérifiant si ça s'est réellement passé. C'est un processus d'essai erreur qu'il faut peaufiner en apprenant de ses erreurs. Comprendre que le système lié est modulaire est déjà une grande compréhension de la résilience (Walker, 2020). La résilience de l'ensemble du système est étroitement liée à la résilience de chaque membre que cela soit les individus, des groupes ou des communautés. Dans les relations, il arrive que le global aille plus vite que le local. Il est donc important que des acteurs locaux prennent en compte d'autres niveaux que leur propre échelle locale (Folke, 2016).

Une autre raison de la complexité de l'analyse systémique de la résilience s'explique par la variabilité des causes et des effets qu'ils engendrent. En effet, certaines petites causes peuvent avoir de grandes implications et inversement. De plus, les différents facteurs de changement rendent les prédictions difficiles, mais également compliquées par le lien entre les causes et les effets (Folke, 2016).

2.3 Chocs

Le choc est défini par la « rencontre plus ou moins violente et brusque de deux ou plusieurs corps » (Larousse, s. d.-a). C’est un élément clé dans la résilience comme c’est la réaction aux chocs qui est analysée pour définir si l’état du système est résilient ou non. Deux autres termes sont liés à ce concept de choc et seront utilisés dans la suite de ce mémoire :

- Les risques sont des chocs potentiels qui pourraient arriver dans le futur.
- Les stress sont plus longs et donc plus perceptibles.

Les chocs peuvent survenir à différentes échelles dont l’échelle globale, nous parlerons alors de chocs globaux. Cela signifie que l’impact négatif se fera sentir sur une proportion importante de systèmes dans le monde (World Economic Forum, 2024). Ils peuvent être rapides en quelques années ou dizaines d’années ou plus lentes en siècle ou plus et avoir des répercussions sur différentes échelles comme locales, régionales ou internationales (Angeler & Allen, 2016). Il arrive que nous ne nous rendions pas compte des changements qui sont en train de se produire car très lents. Quoiqu’il arrive, ces changements sont souvent imprévisibles et incertains (Folke, 2016).

Nous avons sélectionné trois enquêtes importantes qui ont chacune demandé de lister les chocs qui pour les répondants sont les plus importants pour les années à venir. Nous pouvons voir dans le Tableau 1 que malgré un classement différent selon les personnes interrogées (leaders, citoyens ou experts) 5 des 10 risques principaux reviennent dans les trois classements (Axa, 2023 ; World Economic Forum, 2024). Ceux-ci ont été mis en évidence en couleur dans le tableau.

Tableau 1 — les risques futurs les plus probables selon différents acteurs

Étude	AXA	AXA	World Economic Forum
Évaluateurs	Plus de 3 500 experts	Sondage de plus de 20 000 personnes	11 000 leaders mondiaux
Top 10	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Changement climatique</u> 2. <u>Risques liés à la cybersécurité</u> 3. <u>Instabilité géopolitique</u> 4. Risques liés à l’intelligence artificielle (IA) et les <i>Big Data</i> 5. Risques liés à l’énergie 6. Risques liés aux ressources naturelles et à la biodiversité 7. <u>Risques liés à la stabilité financière</u> 8. <u>Tensions et mouvements sociaux</u> 9. Pandémies et maladies infectieuses 10. Risques macro-économiques 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Changement climatique</u> 2. Pandémies et maladies infectieuses 3. <u>Risques liés à la cybersécurité</u> 4. <u>Tensions et mouvements sociaux</u> 5. Risques liés à l’énergie 6. Nouvelles menaces pour la sécurité et le terrorisme 7. <u>Risques liés à la stabilité financière</u> 8. Pollution 9. <u>Instabilité géopolitique</u> 10. Risques liés aux ressources naturelles et à la biodiversité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La désinformation et la mésinformation 2. <u>Des événements climatiques extrêmes</u> 3. <u>Polarisation de la société</u> 4. <u>Cyberinsécurité</u> 5. <u>Conflit armé entre état</u> 6. <u>Manque d’opportunité économique</u> 7. <u>Inflation</u> 8. Migration involontaire 9. <u>Crise économique</u> 10. Pollution

Source : Axa. (2023). *Future risks report 2023* (10th edition) p.13. https://www-axa-com.cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa-com/464f15a8-2d73-4d53-adeb-32ae9796a419_AXA_Future+Risks_Report_2023_English.pdf
World Economic Forum. (2024). *The Global Risks Report 2024* (19th Edition ; Insight report) p.8. https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf

Le département de la Gironde en France a réalisé un exercice en se posant 33 questions liées à des chocs potentiels qui pourraient arriver dans le futur. Ils ont été plus loin que les deux études en prévoyant des chocs plus drastiques et handicapants pour le système territorial. Dans le cadre de ce mémoire, les chocs qui pourraient nous concerner seraient : et si nous n'avions plus de nourriture, plus d'importation, plus d'eau pour cultiver localement, plus de producteurs, plus d'activité économique sur le territoire... La dernière question de l'étude permet de mettre en perspective ces risques qui nous paraissent peut-être irréalistes ou lointains en nous demandant si au final tout ne serait pas lié (Gironde le département, 2019). Il est important de comprendre que les risques sont entremêlés entre eux et s'influencent les uns les autres. C'est ce que nous pouvons observer sur la Figure 4 avec la représentation sous forme de toile d'araignée très dense. 75 % des experts pensent que les risques et les chocs sont de plus en plus interconnectés nécessitant alors une réponse globale, transversale. C'est plus mitigé parmi le grand public, 55 % sont de l'avis des experts contre 45 % dont une majorité des Belges qui pensent que des solutions spécifiques devraient être utilisées (World Economic Forum, 2024).

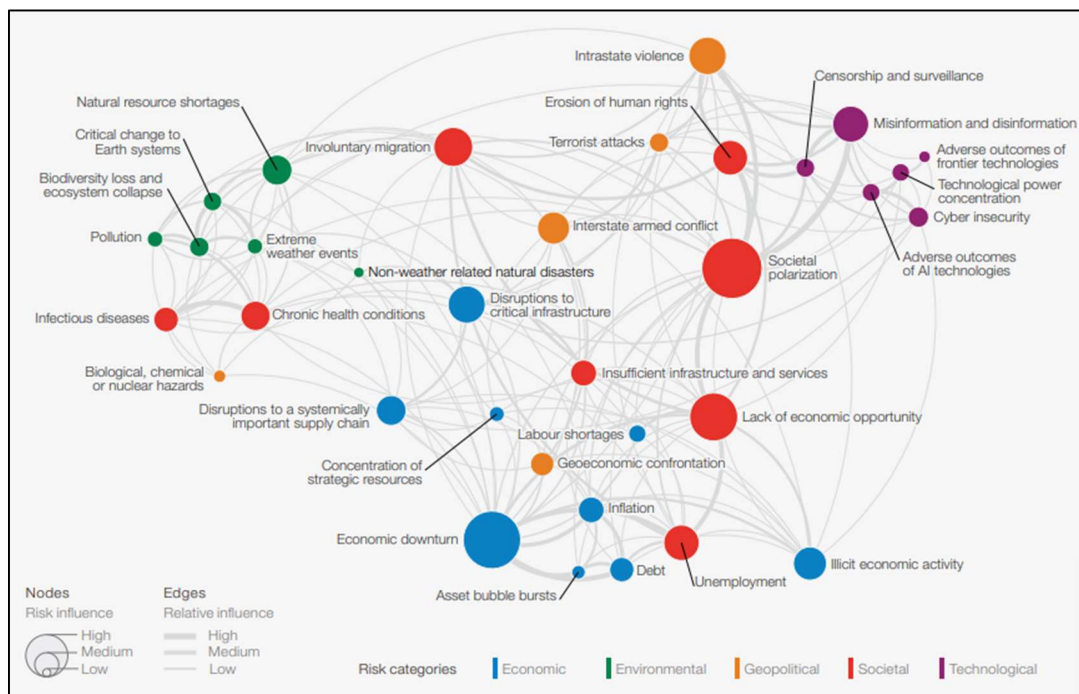


Figure 4 — les risques entremêlés

Source : World Economic Forum. (2024). *The Global Risks Report 2024* (19 th Edition ; Insight report). https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf

2.4 Stratégies pour renforcer la résilience

Nous avons vu que la résilience est un état influencé par des chocs, auxquels la résilience réagit plus ou moins favorablement en fonction de son historique, du choc, de la situation... Il est possible de modifier cet état pour le rendre plus résilient en portant son énergie et attention sur des points clés du système lié à la résilience. De nombreux modèles existent afin d'y arriver. Nous avons retenu trois modèles qui synthétisent les stratégies à mettre en place pour renforcer la résilience d'un territoire.

2.4.1 Modèles

Le premier a été créé par Cerema, une organisation publique française qui est spécialisée dans l'aide aux territoires dans divers projets, dont l'aménagement, la mobilité, l'urbanisme... Leur modèle est composé de 6 grands principes accompagnés de 18 leviers, soit trois par principe (Cerema, 2020). Les grands principes sont liés à :

- La gouvernance
- La cohésion sociale
- L'anticipation et la préparation
- L'adaptation
- La satisfaction des besoins primaires en toute sobriété
- La robustesse

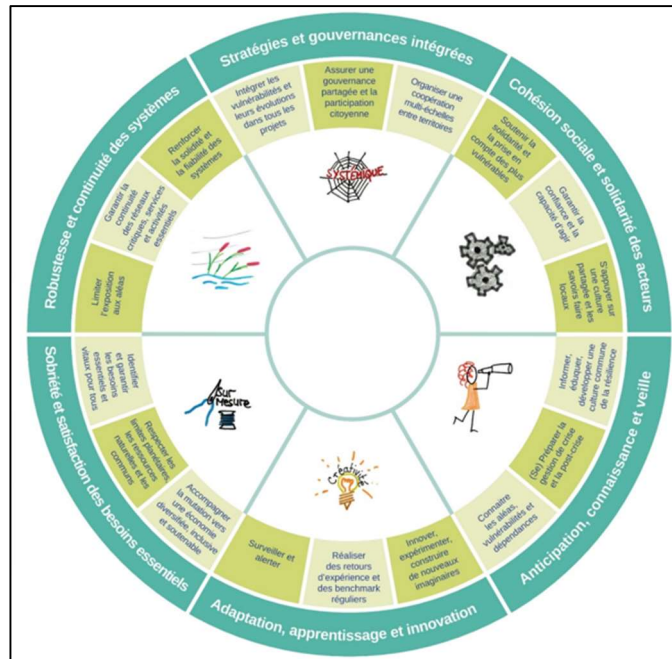


Figure 5 — la boussole de la résilience

Source : Cerema. (2020a). *Boussole de la résilience*.

https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/07/boussole_resilience_v5_2_2.pdf

Le second est celui des sept principes de résilience qui ont été répertoriés dans un livre publié par la Cambridge University Press en 2014. Le livre original se nomme « Principles for Building Resilience: Sustaining Ecosystem Services in Social-Ecological Systems » (Stockholm Resilience Center, 2015, p. 3). Ce livre met en évidence les sept principes qui accroissent la résilience dans un système socioécologique.

Ceux-ci sont (Stockholm Resilience Center, 2015) :

- Assurer la diversité et la redondance
- Maintenir les interconnexions
- Gérer les variables lentes et les mécanismes de rétroaction
- Favoriser la compréhension des systèmes adaptatifs complexes
- Encourager l'apprentissage et l'expérimentation
- Élargir la participation
- Promouvoir des structures de gouvernance décentralisées et diversifiées.



Figure 6 — sept principes de résilience

Source : Stockholm Resilience Center. (2015). *Applying resilience thinking. Seven principles for building resilience in social-ecological systems*. (p.2)

<https://www.stockholmresilience.org/download/18.10119ffc11455d3c557d6928/1459560241272/SRC%20Applying%20Resilience%20final.pdf>

Le troisième et dernier modèle s'inspire du vivant pour définir les facteurs qui permettent de créer et renforcer la résilience d'un système. L'organisation s'appelle Biomimicry 3.8 pour faire référence aux 3,8 millions d'années que la vie s'est adaptée pour survivre. Le biomimétisme, sujet sur lequel ils se concentrent, concerne l'intégration des principes présents dans la nature dans nos problématiques de société (Biomimicry 3.8, 2013). Ce modèle serait le plus pertinent pour analyser la résilience territoriale alimentaire qui est le sujet de ce mémoire. Effectivement, l'alimentation englobe deux systèmes vivants : l'agriculture et les individus qui consomment ces produits. Le modèle inclut également les conditions pour le bon fonctionnement de la terre.

Les critères du modèle sont (Biomimicry 3.8, 2013) :

- S'adapter aux conditions changeantes
- Localement à l'écoute et réactif
- Utilise une chimie connectée avec la vie
- Efficiente avec les ressources
- Intégrer le développement avec la croissance
- Évoluer pour survivre

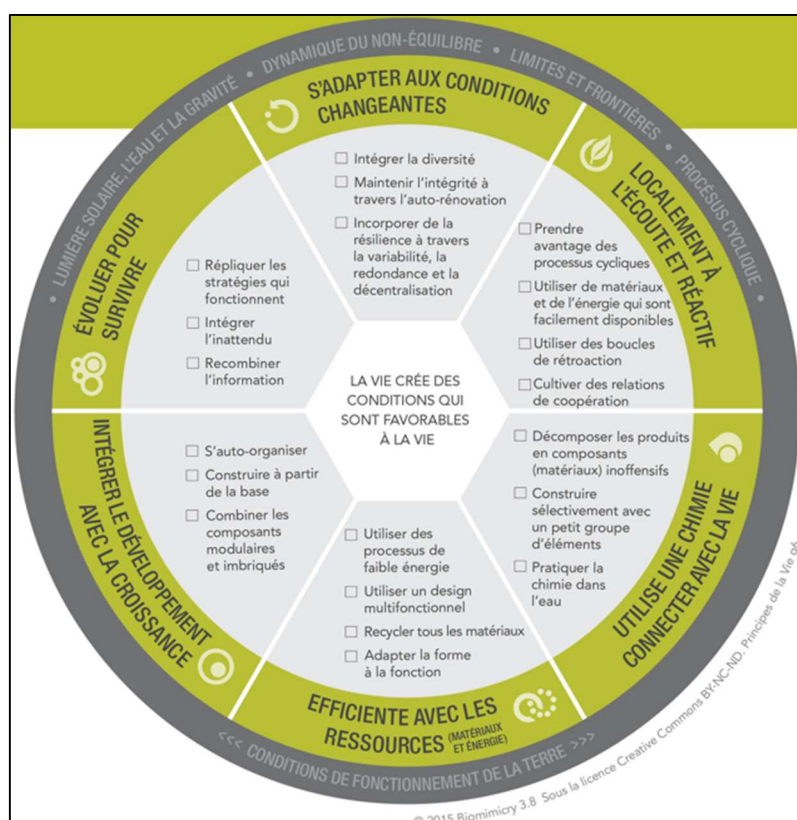


Figure 7 — la résilience et les principes de vie

Source : Biomimicry 3.8. (2013). *Resilience and life's principles*. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10798-020-09574-1/figures/2>

2.4.2 Mise en commun des 3 modèles

Il est intéressant de comparer les 3 modèles et de mettre en évidence les principes que nous retiendrons pour la suite de ce mémoire en nous réappropriant les modèles. Nous avons repris dans le Tableau 2 les critères de résilience par modèle et nous les avons rassemblés sur une même ligne si ces critères étaient similaires entre les modèles. Certaines lignes sont uniques, car aucun critère comparable n'était présent dans les autres modèles.

Tableau 2 — comparaison de 3 modèles de résilience

	La boussole de la résilience	7 principes de résilience	La résilience et les principes de vie
Gouvernance participative	Stratégies et gouvernances intégrées	Promouvoir des structures de gouvernance décentralisées et diversifiées	/
Interconnexions entre les acteurs locaux	Cohésion sociale et solidarités des acteurs	Maintenir les interconnexions Élargir les interconnexions	Localement à l'écoute et réactif
Anticipation grâce aux connaissances	Anticipation, connaissance et veille	Gérer les variables lentes et les mécanismes de rétroaction	/
Adaptation et innovation	Adaptation, apprentissage et innovation	Encourager l'apprentissage et l'expérimentation	Évoluer pour survivre S'adapter aux conditions changeantes
Sobriété	Sobriété et satisfaction des besoins essentiels	/	Efficiente avec les ressources
Robustesse	Robustesse et continuités des systèmes	/	/
Compréhension des systèmes complexes	/	Favoriser la compréhension des systèmes adaptatifs complexes	/
Diversité et redondance	/	Assurer la diversité et la redondance	/
Chimie connecter avec la vie	/	/	Utilise une chimie connectée avec la vie
Développement avec la croissance	/	/	Intégrer le développement avec la croissance

Grâce à cette comparaison et l'analyse précédente, nous avons identifié certains critères importants parmi les différents modèles connus, car ils apparaissent dans plus d'un d'entre eux. Nous avons toutefois rajouté le critère de diversité et redondance bien qu'il se soit présent que dans un modèle, car nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois dans les points précédents de la théorie.

Nous gardons pour la suite de ce mémoire comme critères de résilience :

- Gouvernance participative
- Interconnexions entre les acteurs locaux
- Anticipation grâce aux connaissances
- Adaptation et innovation
- Sobriété
- Diversité et redondance

2.5 Éléments clés pour la suite

La résilience est un aspect important de ce mémoire. Il est nécessaire de comprendre ce qu'est l'état de résilience pour espérer l'améliorer comme nous le ferons dans la suite. Le but étant d'accroître la résilience alimentaire sur un territoire, il nous est utile d'avoir des critères afin de pouvoir analyser notre territoire et conclure sur l'état de résilience, mais également de définir quelles sont des actions résilientes alimentaires.

Un système peut devenir résilient s'il répond à différents critères :

- Gouvernance participative
- Interconnexions entre les acteurs locaux
- Anticipation grâce aux connaissances
- Adaptation et innovation
- Sobriété
- Diversité et redondance
- Un juste nombre d'acteurs, ni trop ni trop peu
- Un système complexe, dynamique et ouvert
- Une analyse des chocs et plus généralement de la situation liée au territoire et à la temporalité
- Une attention particulière sur le local

3. Alimentation

Dans ce chapitre, nous allons aborder l'alimentation. Ce sujet est très vaste, nous ne pourrions donc pas tout couvrir dans le cadre de ce mémoire afin de rester pertinent quant au sujet à couvrir. Étant donné que nous avons une approche territoriale, les aspects globaux et européens par exemple ne nous intéresseront pas bien que l'alimentation ait de grandes conséquences là également. Le but de ce chapitre est de comprendre l'état des lieux de l'alimentation classique actuelle afin de mettre en évidence les aspects non résilients et en parallèle les alternatives qui existent afin d'arriver à plus de résilience. Nous nous concentrerons donc sur des informations liées à la Wallonie et à la Belgique dans un premier temps, mais la majorité de la contextualisation aura lieu dans la partie pratique en analysant directement notre territoire d'étude.

Nous aborderons d'abord la chaîne de valeur de l'alimentation traditionnelle centrée sur l'agro-industrie en étudiant la production, la transformation, la distribution et la consommation. Ensuite, nous expliquerons ce qu'est la résilience dans le cadre de l'alimentation et pour finir, nous passerons en revue différentes alternatives comme le local, le circuit court ou la production raisonnée.

3.1 Chaîne de valeur

3.1.1 Définition

Une chaîne de valeur dans l'alimentation représente tous les acteurs qui prennent part dans l'alimentation de la production à la plus-value essentielle aux produits alimentaires.

Une chaîne de valeur qui est durable reprend la définition initiale en rajoutant des aspects de viabilité économique à tous les maillons, des impacts positifs pour la société dans son ensemble et une attention à l'environnement en étant bénéfique ou au moins neutre (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2024).

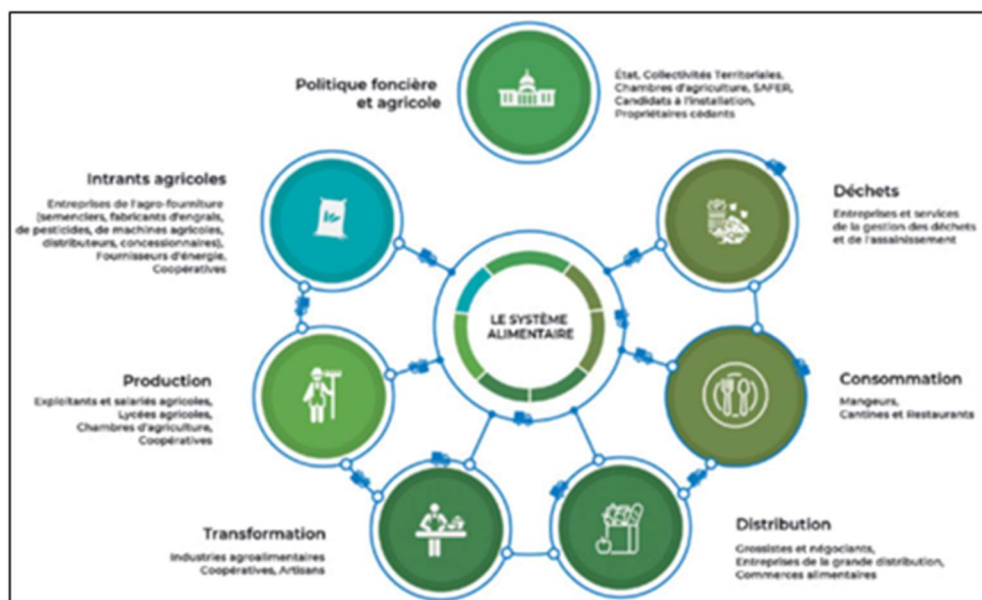


Figure 8 — le système alimentaire schématisé

Source : Les Greniers d'abondance. (2020). *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires* (Deuxième édition, p.6). <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>

La littérature définit trois grands axes dans la chaîne de valeur : la production, la transformation et la distribution. La chaîne de valeur est différente en fonction des produits qui sont analysés (Bernabei et al., 2022).

3.1.2 Chaîne de valeur classique

Selon Rastoin (2020), l'alimentation est généralement encore organisée selon le système agroindustriel avec une chaîne globale de valeur qui reprend différentes opérations organisées par différents acteurs distincts. Ceux-ci sont les fournisseurs pour faciliter la production (engrais, semences...), producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs... Ce système est qualifié d'intensif et de spécialisé avec un but premier de profit et d'augmentation du chiffre d'affaires. Sa chaîne de valeur est très étendue géographiquement à flux tendu et morcelé avec une répartition déséquilibrée de la plus-value entre les acteurs et souvent associé à une concentration du pouvoir. Nous pouvons donc conclure que ce système n'est pas très résilient.

Toutefois, c'est ce système agroindustriel qui a permis l'évolution des modes de vie avec l'industrialisation, la participation plus importante des femmes au travail ou encore l'urbanisation. Avec ces quelques points positifs sont également apparues de nombreuses externalités négatives dont notamment une destruction de ressources naturelles ou des impacts sur l'environnement avec des émissions importantes de gaz à effet de serre (Rastoin, 2020). L'agriculture productive va de pair avec des conséquences néfastes impactant les trois axes, soit le social, l'environnement et le sanitaire (Bousbaine & Bryant, 2016). Il y a comme exemple l'utilisation de pesticides pour améliorer le rendement des cultures avec des conséquences que cela soit par l'air ou par ingestion d'aliment ou d'eau pour les agriculteurs, mais également pour la santé de tous sans forcément être lié à la production (Le Cacheux, 2023). C'est entre autres la quantité grandissante de pétrole disponible qui a permis un accroissement des distances de transport permettant des économies d'échelles aux entreprises qui se sont spécialisées et qui donc ont gagné en productivité. Ce phénomène a conduit à davantage de concurrence avec pour conséquence qu'uniquement les entreprises les plus productives survivent. L'industrie agroalimentaire nécessite beaucoup d'énergie, principalement fossile, pour toutes les machines, les transformations, les transports... (Les Greniers d'abondance, 2022).

3.1.3 Étapes et acteurs de la chaîne de valeur classique

De nos jours, les acteurs et la chaîne de valeurs de l'alimentation sont de plus en plus soumis à des pressions et des tensions liées à l'énergie et aux augmentations de prix. Ceux qui sont déjà les plus vulnérables seront les plus durement touchés à l'avenir avec des conditions de vie qui se détérioreront. De nombreuses fermetures et licenciements massifs pourraient survenir, entraînant ainsi une diminution des revenus de l'État. Dans un secteur comme celui de l'alimentation, avec de nombreux acteurs subventionnés, particulièrement dans la production, les conséquences de cette diminution de revenus pourraient être une augmentation de précarité alimentaire (Les Greniers d'abondance, 2022).

Nous allons nous concentrer sur les acteurs et les étapes de la chaîne de l'alimentation classique pour dégager les grandes tendances qui les touchent. Nous devons garder en tête que même si une distinction a été faite entre les étapes de la chaîne, certains acteurs peuvent occuper plusieurs étapes à eux seuls. Par exemple, le groupe Colruyt qui est producteur, transformateur et distributeur (Colruyt Group, 2024).

3.1.3.1 Production

Depuis plus de 40 ans, les fermes sont de plus en plus grandes et de moins en moins nombreuses. Les superficies ont triplé et près de 70 % des exploitations ont disparu pendant ce laps de temps. Une conséquence de cette tendance est la concentration de la production alimentaire belge. D'après Bousbaine & Bryant (2016) et Les Greniers d'abondance (2022), les terres agricoles deviennent de plus en plus difficiles d'accès en raison de leurs coûts élevés. En outre, étant donné que les exploitations sont de plus en plus grandes, il devient difficile de les transmettre aux générations futures à cause des dettes qui y sont liées ou des conséquences de ce métier difficile qu'ils ont vu sur leurs parents. En effet, c'est un métier très exigeant qui ne permet pas un niveau de vie très élevé. Les producteurs partent très tard à la pension et sont davantage touchés par des maladies liées aux produits chimiques qu'ils utilisent. Ce n'est plus un métier qui attire les générations plus jeunes. Ces fermes sont donc amenées à se tourner vers des modèles plus industriels avec moins d'autonomie, moins de résilience, enclenchant ainsi un effet boule de neige. Une des raisons étant que l'agriculture industrielle nécessite moins d'employés qu'auparavant en raison du nombre croissant de machines utilisées (Statbel, 2021, 2023b).

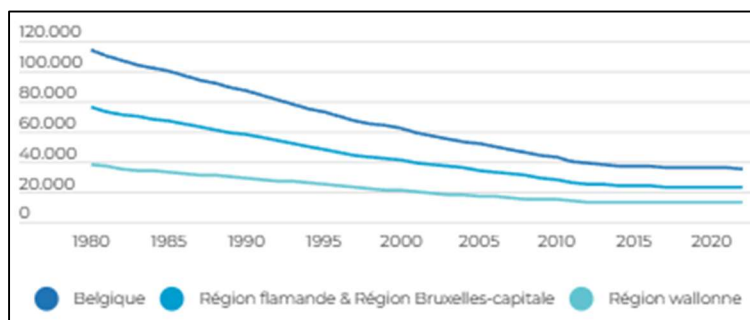


Figure 9 — évolution du nombre d'exploitations agricoles en Belgique

Source : Statbel. (2023 b). *Chiffres clés de l'agriculture 2023* | Statbel. (p.5)
https://doc.statbel.fgov.be/publications/S510.01/S510.01F_Chiffres_cle_agri_2023.pdf

La politique agricole commune (PAC) a été créée après la Seconde Guerre mondiale à l'origine pour développer l'agriculture afin de produire plus. C'est entre autres la PAC qui a conditionné l'agriculture comme nous la connaissons aujourd'hui. Le but premier était de faire face à des pénuries, mais ensuite, il a fallu gérer l'abondance, la variabilité des prix... La PAC est modifiée tous les sept ans. Une grande partie de cette politique concerne un soutien financier aux agriculteurs à condition que des règles soient respectées. Celles-ci peuvent prendre la forme de taille, de culture, de nombre d'animaux ou de normes environnementales. Certains qualifient ces aides d'inégalitaires car plus les cultures sont spécialisées, plus l'agriculteur recevra une enveloppe importante (Détang-Dessendre & Guyomard, 2020).

Le nord et le sud de la Belgique ne se sont pas spécialisés de la même manière. En effet, nous retrouvons davantage d'élevage, de pommes de terre et d'horticulture au nord alors qu'au sud, c'est davantage de céréales et betteraves ainsi que des prairies, pour les vaches en particulier (Statbel, 2021). Le bétail consomme en moyenne un tiers de la production totale de céréale répartie sur environ 40 % de la SAU et en plus, presque l'entièreté de leur nourriture n'est pas comestible pour l'Homme (Mottet et al., 2017). Lorsque nous analysons le rapport entre la production wallonne et la demande sur ce même territoire dans une optique d'autoapprovisionnement, nous pourrions conclure que théoriquement, à consommation et habitude égale, nous serions autosuffisants pour les légumes, les céréales, le lait et le beurre, mais ne le serions pas pour les fruits, les oléagineux, les protéines végétales et le fromage (les protéines

animales n'ont pas été étudiées dans l'étude). Attention que cette information n'est que théorique, car toute une série de variables n'ont pas été prises en compte comme les exportations (Sytra, 2023).

L'agriculture wallonne n'est pas très diversifiée. La manière de produire constitue un problème en soi qui s'ajoute aux causes du changement climatique (Sytra, 2023). Ce qui entraîne une nécessité d'utilisation de pesticides et une perte de biodiversité et donc rend les terres encore plus sujettes aux conséquences du changement climatique (Les Greniers d'abondance, 2022). Toutefois, nous observons ces dernières années un accroissement de diversification parmi les fermes wallonnes en favorisant qui plus est des espèces plus résistantes aux conséquences du changement climatique cité plus haut, les rendant plus résilientes (Sytra, 2023).

Le choix des cultures et des méthodes de production est responsable de pas moins de 12 % des gaz à effet de serre (GES) qui sont émis par l'agriculture en Wallonie (Sytra, 2023). La production représente environ deux tiers de l'empreinte carbone, le tiers restant est lié à la suite de la chaîne, soit la transformation, la distribution et la consommation (Les Greniers d'abondance, 2022). Selon Sytra (2023) et Statbel (2021), ces GES influencent le changement climatique, en Belgique. Nous pouvons attendre des conséquences qui influenceront directement la production agricole avec par exemple des températures moyennes plus élevées, davantage de pics de chaleur en été, du gel tardif ou encore plus de pluies extrêmes. Des effets se font déjà ressentir avec par exemple en 2020 des conditions défavorables au rendement de différentes cultures à cause des conditions climatiques. Plus généralement, nous pouvons nous attendre à de grandes variations de revenu lié aux rendements qui seront eux aussi très variés.

Les agriculteurs qui travaillent avec des cultures industrielles sont le plus souvent liés aux industries par un contrat. Ces dernières peuvent imposer un acheteur unique lui permettant d'avoir la main mise sur la production avec peu de pouvoir de la part de l'exploitant. Les industriels exercent également une influence presque totale sur le prix, la quantité de production, mais également la qualité incluant les traitements de cultures... Ces faibles marges de manœuvre laissent très peu voir pas de bénéfice pour le producteur (Sytra, 2023). En effet, dans certains cas, les coûts ne sont pas couverts par le prix payé des industries si l'on y inclut le travail de l'agriculteur (Les Greniers d'abondance, 2022). Les agriculteurs peuvent également ne pas conclure de contrats avec les transformateurs industriels pour profiter de plus de libertés sur la définition des prix par exemple, mais ils auront alors moins de sécurité sur leurs volumes vendus. Les maraîchers locaux rencontrent des difficultés à s'ancrer durablement sur un territoire et sont en minorité dans le paysage agricole de la Wallonie (Bousbaine, 2021). Une solution à l'accès difficile des terres reste les microfermes dans l'agroécologie qui sont une option viable (Bousbaine & Bryant, 2016). Une autre manière de faciliter la reprise de pouvoir des agriculteurs serait l'abondance de coopératives entre producteurs et consommateurs ou juste producteurs pour faciliter la négociation avec les industriels. Ce genre de coopérative est encore trop peu présente actuellement en Wallonie (Sytra, 2023). Nous verrons dans la quatrième partie de la théorie différentes manières de rendre l'alimentation plus résiliente qui bénéficiera aux producteurs également.

3.1.3.2 Transformation

La transformation est le deuxième maillon de la chaîne alimentaire. La transformation peut se décliner sous de nombreuses formes de manière industrielle, en plus petite structure par le

producteur lui-même, pour la revente par l’Horeca (restaurant, traiteur, restauration collective...), pour une revente intermédiaire par la distribution... (Forem, 2024)

La transformation est utile pour pouvoir rendre mangeables certains aliments qui ne le sont pas directement comme certaines céréales ou augmenter sa conservation par exemple. Depuis quelques années, pour des raisons de rentabilité, certaines caractéristiques des produits ont été modifiées pour produire plus en moins de temps en négligeant parfois la qualité du produit en privilégiant les aspects économiques. Différentes classifications existent pour distinguer le degré de transformation des aliments. Une des classifications internationales s’appelle la classification NOVA (Fardet, 2018), décrite dans Tableau 3.

Tableau 3 — groupes de transformation, classification NOVA

Groupes	États	Contenu	Exemples
1 ^{er} groupe	Aliments peu ou pas transformés	Les propriétés des aliments sont restées les mêmes en grande partie avec des traitements physiques principalement.	Steak, lait pasteurisé, fruit frais, légumineuses...
2 ^e groupe	Ingrédients culinaires	Produits obtenus du groupe 1 qui ne se consomment pas seuls, mais généralement avec un aliment du groupe 1.	Huile végétale, beurre, sucre, miel...
3 ^e groupe	Aliments transformés	Habituellement fabriqué en combinant un ou deux aliments du groupe 1 avec un aliment du groupe 2 pour accroître la durée de conservation ou améliorer les goûts.	Pain, fromage, jambon, légumes en conserve...
4 ^e groupe	Aliments ultra-transformés	Transformation industrielle composée de plus de 5 ingrédients dont des produits que l’on n’utilise pas habituellement pour cuisiner pour imiter des goûts sans utiliser les vrais aliments comme des stabilisateurs de goût, conservateurs, sel, antioxydants... ou encore cacher le goût du produit de faible qualité final. Ces aliments sont souvent très caloriques et faibles en vitamines et minéraux, ils n’existent pas en tant que tel à l’état naturel.	Charcuterie, nugget, pain de mie, plat préparé industriel...

Source : Fardet, A. (2018). La classification NOVA des aliments selon leur degré de transformation : Définition, impacts, santé et applications. *Information Diététique*, 4, 31-42. https://www.researchgate.net/profile/Anthony-Fardet/publication/323186976_La_classification_NOVA_des_aliments_selon_leur_degre_de_transformation_definition_impacts_sante_et_applications/links/5a8556a1aca272c99ac41df5/La-classification-NOVA-des-aliments-selon-leur-degre-de-transformation-definition-impacts-sante-et-applications.pdf

Les aliments du quatrième groupe sont pratiques notamment quand le temps manque pour faire un repas complet maison. De nombreuses possibilités existent pour avoir un repas sur le pouce à réchauffer soi-même. Consommer des aliments du quatrième groupe n’est pas mauvais en tant que tel, mais s’ils sont consommés en grande quantité, des risques sont présents pour la santé. Ils ne devraient pas dépasser plus de 15 % de l’apport en énergie journalier. Il est quand même préférable de prioriser les aliments des groupes 1 à 3 comme il est considéré qu’un régime équilibré exclut les aliments du quatrième groupe (Fardet, 2018).

Il n’est pas impossible pour des structures Horeca, restaurant, traiteur ou restauration collective, de se passer des grandes entreprises agroindustrielles de transformation qui leur font gagner du temps en préparant et découpant des légumes par exemple. Toutefois, de nombreux freins

principalement logistiques sont à attendre. Des prix bas et des volumes sont recherchés afin de rentabiliser l'activité. Une certaine régularité dans l'approvisionnement est indispensable pour pouvoir proposer aux clients ce qui était prévu au niveau des menus. La capacité d'adaptation en cas de changement est possible, mais limitée. Entre autres, les restaurants collectifs travaillent beaucoup avec des légumes de troisièmes et quatrièmes gammes (surgelé, coupés, épluchés...) ou des protéines animales déjà retravaillées qui n'existent que peu en hors industriel. Le changement d'un système à un autre entraîne souvent des erreurs qui peuvent être absorbées par les équipes Horeca réactives, mais il faudrait tout de même un professionnalisme équivalent à l'industriel pour faciliter la transition (Prally et al., 2014).

La transformation introduit également une question concernant l'origine réelle des produits. En effet, un produit peut être étiqueté comme étant d'origine belge même si le produit a été uniquement transformé en Belgique. Cette transformation peut consister en un simple mélange, assemblage ou découpage déjà suffisant pour le commercialiser en tant que produit local. Pour donner un exemple, dans un supermarché, il est possible de trouver un mélange d'herbe originaire de Belgique alors que le thym vient d'Israël et le laurier provient du Maroc (Ozer, 2021).

3.1.3.3 Distribution

La distribution alimentaire peut se faire par de nombreux canaux dont notamment par des grossistes, la grande distribution ou d'autres moyens d'approvisionnement.

Un grossiste est un intermédiaire entre des producteurs et des commerçants (Larousse, s. d.-b). Le métier de grossiste, qui consiste à rassembler des produits en gros pour les revendre ensuite, peut prendre différentes formes. Par exemple, les centrales d'achat des supermarchés qui sont une sorte de grossiste spécialisé dans une seule marque, les criées de légumes qui vendent les légumes aux enchères à un prix lié à la demande ou des marchés du gros permettant d'acheter à prix plus avantageux en achetant en grande quantité. Certains grossistes se spécialisent dans certains types de produits comme les produits biologiques ou locaux (Sytra, 2023). D'après Billion et al. (2015) et Noireaux (2017), le grossiste est un acteur clé dans la chaîne de valeur par ses connaissances, ressources et capacités logistiques très utiles. Le manque de compétences logistiques est régulièrement un frein à davantage d'alimentation local dans la distribution. Dans le siècle passé, les grossistes ont perdu du poids dans la distribution, mais s'ils décident de s'attaquer à une optique plus locale, cela pourrait être un enjeu pour regagner du terrain dans la distribution.

La grande distribution est le moyen de distribution le plus couramment utilisé. Elle a implanté une idée dans la tête des consommateurs que la nourriture doit toujours être moins chère. En le répétant constamment, cela a créé des attentes de prix bas pour l'alimentation qui sont devenues de réelles habitudes. Ces prix bas ne représentent pas le vrai coût des produits qui devrait normalement être plus élevé si les producteurs étaient mieux payés ou si les conséquences climatiques étaient prises en compte. Les prix bas sont l'une des raisons du succès des supermarchés par rapport aux alternatives d'achat qui existent de nos jours. La grande distribution est une réelle influence sur la transformation de nos habitudes alimentaires (Les Greniers d'abondance, 2022).

D'après Sytra (2023), une multitude de points de vente sont à la disposition du client final, le pourcentage représente la répartition des achats de légumes par les particuliers afin d'avoir une idée des proportions :

- Grande surface 76 %
- Magasin de quartier 10 %
- En direct à la ferme 5 %
- Magasin spécialisé 3 %
- Boutique en ligne 2 %
- Autres 3 %

Le circuit court et le magasin en ligne sont donc en minorité. En Belgique, pour 63 % des consommateurs de circuits courts, les produits sont achetés dans un rayon de moins de 5 km et 75 % favorisent l'achat provenant de plusieurs producteurs dans un seul et même endroit comme le marché ou la ferme. Du côté producteur, en 2016, c'était 10 % qui vendaient une partie de leur production en circuit court (Sytra, 2023). Lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux produits wallons, une étude a conclu que sur le panel interrogé, 58 % se fournissaient via les supermarchés, 22 % à la ferme, 19 % au marché, 15 % en magasin spécialisé, 14 % aux magasins à bas prix et aux franchises, 12 % en magasins bio et 6 % en supérettes (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022).

Le choix va se faire selon différents critères : la disponibilité des produits, la fraîcheur, le prix avantageux, le nombre d'intermédiaires ou encore la proximité. En fonction des produits, différents points de vente sont favorisés par les clients par exemple, la boulangerie est priorisée pour le pain, mais c'est le supermarché pour les fruits, légumes, boissons ou alternatives végétales (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022). Toutefois, lorsque nous nous intéressons aux producteurs, la distribution locale n'est pas des plus faciles lorsqu'ils travaillent avec de grandes surfaces par exemple. Les producteurs sont obligés de répondre à des conditions strictes en termes de volumes, d'emballages, de règles AFSCA... et beaucoup ne sont pas en mesure d'y répondre favorablement (Noireaux, 2017).

3.1.3.4 Consommation

Comme nous l'avons vu dans la partie sur la distribution, l'autoconsommation d'aliments était absente des moyens de s'approvisionner, cela montre que cette part est très faible. Cela signifie donc que dans la plupart des cas, la consommation équivaut à un achat et que le consommateur est également l'acheteur. L'alimentation représente une part importante des dépenses des ménages belges. En 2022, près de 15 % du total des dépenses étaient consacrés à l'alimentation et aux boissons sans alcool (Statbel, 2023a). Un cinquième du montant en moyenne est réservé pour de la viande pour un total de près de 40 % pour des produits d'origine animale (Statbel, 2021).

L'inflation qui a été ressentie presque partout avec les nombreuses crises récentes s'est également faite ressentir dans le secteur de l'alimentation. Même si l'alimentation n'est pas le premier poste d'économie envisagé lors d'inflation, nous pouvons observer des conséquences sur les dépenses alimentaires des ménages avec des habitudes changées et des dépenses réduites (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022). Dans les pays développés, c'est une personne sur dix qui serait en situation d'insécurité alimentaire (Les Greniers d'abondance, 2022). Si des économies doivent se faire sur l'alimentation, c'est souvent sur la viande qu'elles se font. C'est un consommateur sur quatre qui diminuera sa consommation de viande, deux personnes sur trois chez qui cela restera constant et augmentera pour 10 %. En parallèle, nous constatons une augmentation des remplacements de viande et de lait en produits végétaux même si c'est marginal

si nous comparons ce volume par rapport aux volumes de viande et de lait. Une conséquence visible de l'inflation est par exemple la demande plus importante en produits blancs ou des produits équivalents moins chers. Le pouvoir d'achat était déjà un facteur décisif dans le choix du lieu d'achat, mais maintenant il l'est encore plus. Le prix affiché est donc très influent dans la consommation toutefois, l'origine du produit semble le devenir aussi pour un quart des Belges francophones (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022).

L'étude de l'Apaq-W a étudié entre autres les craintes de consommateurs par rapport à leur alimentation. 63 % d'entre eux disent être inquiets de pesticides dans les aliments qu'ils mangent, la moitié des conséquences sur leur santé. De manière plus surprenante, les inquiétudes les moins listées ont concerné les conséquences sur l'environnement à 35 % et la traçabilité des denrées à 33 % (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022). Toutefois, une alimentation suboptimale n'est pas uniquement la faute du consommateur. En effet, nous sommes dépendants et influencés par ce qui nous est proposé en magasin et par le marketing des industries agroalimentaires. L'ingestion de trop nombreux produits transformés ou remplis de pesticides par exemple est une cause de maladies et pathologies. Pour que l'Homme soit en bonne santé, il est indispensable d'avoir accès à de la nourriture saine et en quantité suffisante (Les Greniers d'abondance, 2022 ; Rastoin, 2020).

Nous observons une envie de plus en plus de consommateurs qui veulent s'alimenter à travers le circuit court (Bousbaine, 2021). De manière plus générale, les consommateurs choisissent de privilégier le local en grande partie pour leurs valeurs en soutenant les travailleurs du territoire face à la mondialisation qui rend un territoire moins résilient. Ce n'est pas nécessairement exclusivement pour la qualité perçue (Noireaux, 2017). Les consommateurs qui se fournissent au moins une fois par semaine en produits bio, produits wallons, à la ferme ou par des marchés sont plus susceptibles d'être informés quant à l'origine du produit acheté. Dans les personnes interrogées, ce sont 42 % qui trouvent les produits wallons plus chers que les autres produits. Ils ont également cherché dans l'étude à savoir quels étaient les leviers et les freins à une consommation locale. Pour les facilitateurs, les plus fréquemment listés sont :

- la participation à l'économie locale,
- la mise en valeur du territoire,
- la qualité,
- la fraîcheur et la saisonnalité des produits.
- d'autres raisons seraient
 - o l'environnement,
 - o la mise en valeur d'une alimentation responsable et durable,
 - o un prix juste pour l'agriculteur
 - o ou encore une certitude quant à la provenance du produit.

Dans les obstacles les plus souvent évoqués :

- le prix,
- le peu de lieux de distribution,
- le peu de disponibilité,
- mais également
 - o l'investissement en temps,
 - o le manque de réflexe,
 - o le manque d'information,

- la non-perception de la plus-value.

Il serait nécessaire d'améliorer ces points pour que plus de produits locaux soient consommés et que les consommateurs wallons aient une meilleure éducation par rapport à ces produits (Apaq-W & Observatoire de la consommation, 2022).

Nous faisons face à un décalage entre ce qui est produit et ce qui est réellement consommé sur le même territoire. En termes de légumes par exemple, la majorité de la production est destinée à la transformation, mais la majorité des légumes consommés dans les ménages sont des légumes frais. Il serait judicieux de réaligner l'offre et la demande pour davantage y répondre (Sytra, 2023).

3.2 Enjeux de la résilience alimentaire du système actuel

Selon Zurek et al. (2022), la résilience alimentaire consiste à, malgré des chocs, continuer à avoir assez de nourriture en quantité et en qualité suffisante. Nous avons vu dans ce chapitre jusqu'à maintenant différents points d'attention qui ne vont pas dans le sens de la résilience alimentaire en rendant le système alimentaire fragile.

Grâce aux différents critères de résilience que nous avons mis en évidence dans le chapitre deux et selon Fardet (2018), les groupes 4 de produits ultra-transformés sont à éviter pour des raisons de santé et de complexité de produits. Il serait beaucoup plus résilient de ne plus produire de groupe 4 et se concentrer sur les trois premiers groupes qui sont suffisants pour avoir une alimentation diversifiée. Les acteurs nécessaires seraient alors également plus petits rendant possible la transformation par le producteur par exemple, car les transformations seraient plus simples. Ce qui permettrait au producteur de regagner du pouvoir perdu des grands transformateurs en diversifiant leurs activités et en ayant la main mise sur les prix. De plus, les manières de réaliser toutes les étapes de la chaîne ont de grands impacts. En effet, nous venons d'évoquer les transformateurs, mais le choix de production ou de distribution a également des conséquences. Pour la production, la non-diversité des cultures ou l'utilisation de pesticides est non résiliente. Pour la distribution, se reposer sur les importations ne l'est pas non plus. Et de manière générale, il y a une trop grande utilisation d'énergie au travers de la chaîne (Les Greniers d'abondance, 2022).

Pour être résilient, il est également important de se pencher sur le sujet des exportations et des importations. En effet, ils ont une importance dans la distribution de l'alimentation, car ils entraînent des conséquences sur la disponibilité de certains produits. Dépendre des importations entraîne de grands risques d'approvisionnement en cas de chocs. En plus, il y a un désalignement entre ce qui est produit et ce qui est consommé (Redlingshöfer & Petit, 2022). La balance commerciale est obtenue en soustrayant les produits exportés aux produits importés. Celle-ci est positive et en augmentation depuis plusieurs années avec en 2022 507 millions d'euros. Cela signifie que la Wallonie exporte plus de produits qu'elle n'en importe et ceci est généralement perçu comme un secteur en bonne santé. Toutefois, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des produits. En effet, ce sont les produits transformés, composés de produits pas forcément wallons, qui gonflent cette balance comme la poudre de lait ou le beurre. Les produits primaires d'agriculture ou les fromages sont davantage importés qu'exportés et ont donc une balance négative. Pour les animaux, c'est plus ou moins nul. L'évolution de la balance sur les dernières années se trouve sur la Figure 10. Les partenaires principaux sont les pays limitrophes comme la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas (SPW, 2023).

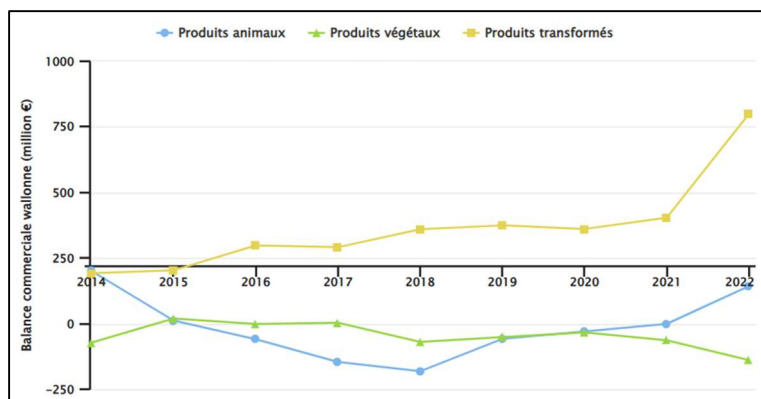


Figure 10 — balance commerciale wallonne

Source : SPW. (2023). *Balance commerciale et exportations*. État de l'Agriculture Wallonne. http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_c_2.html

Habituellement, les décisions stratégiques des acteurs ne prennent pas en compte les nombreux liens possibles entre les chaînons de l'alimentation qui ne sont pas assez exploités (Redlingshöfer & Petit, 2022). De nombreuses collaborations pourraient être créées et bénéficier aux nouveaux partenaires en créant de la valeur supplémentaire. Un autre avantage à être plus connecté est la réponse aux chocs qui se fera de manière plus fluide et moins violente que si tous travaillaient en silo (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2021).

Nous venons de mettre en évidence différents chocs et problèmes de la chaîne classique de l'alimentation. Nous pouvons conclure que l'alimentation résiliente serait des aliments moins transformés, moins importés et plus respectueux de l'environnement et des travailleurs au cours de la chaîne. Heureusement, différentes alternatives existent qui pourraient concurrencer le système actuel et rendre l'alimentation plus durable et résiliente.

3.3 Alternatives à la chaîne de valeur classique

D'après Rastoin (2020), c'est entre autres la crise du COVID-19 qui a permis de se rendre compte du rapport entre l'alimentation et la santé et l'interconnexion de l'humain, l'animal et le végétal en cas de crise. Nous nous posons donc la question de ce que devrait devenir notre système agroindustriel majoritairement encore présent. La question est finalement de savoir quelles sont les alternatives au système dominant rempli d'externalités négatives (Lacquement & Chevalier, 2016). Les systèmes agroalimentaires alternatifs (S3A) reposent partiellement sur les circuits courts alimentaires correspondant davantage aux attentes des consommateurs. Les systèmes alternatifs sont habituellement compris comme permettant de mieux se nourrir avec des aliments mieux produits. Nous retrouvons une diversité d'initiatives créées qui s'expliquent par la territorialité de chaque action tout en gardant des aspects communs comme la proximité entre consommateurs et producteur, qualité des produits et principes citoyens (Bousbaine & Bryant, 2016).

En Wallonie, il semble que le changement ait déjà débuté avec des stratégies alimentaires comme « Manger Demain » qui commencent à voir le jour et qui ont été poussées par les consommateurs. La réflexion se construit tant au point de vue politique que citoyenne. (Bousbaine, 2021). « Manger Demain » est une organisation belge qui est en faveur de l'alimentation responsable et durable avec trois points clés qui sont les cantines durables, les pertes alimentaires et la relocalisation alimentaire (Socopro, 2021).

Nous nous intéressons principalement dans ce point aux alternatives à la réorganisation de la chaîne de valeur de l'alimentation ou à la réorganisation au sein d'une étape de la chaîne. Bien entendu, la consommation et les choix journaliers de tous les consommateurs influencent également l'alimentation. Selon Rastoin (2020), en diminuant la consommation de produits d'origine animale et des produits ultra-transformés, les productions et la transformation se dirigeraient doucement vers des systèmes plus résilients. Nous allons aborder trois alternatives, parmi les nombreuses qui existent à la chaîne de valeur classique de l'alimentation que nous venons de détailler précédemment. Les alternatives choisies sont le local, le circuit court et les systèmes agricoles. De nombreuses autres alternatives seront étudiées dans le prochain chapitre et dans la partie pratique de ce mémoire en mettant en lien le territoire et la résilience.

3.3.1 Réorganisation de la chaîne de valeur

3.3.1.1 Local

Le Larousse définit le local comme « particulier à un lieu, à une région, à un pays » (Larousse, s. d.-c). Ce terme est ambigu, car il peut reprendre une plus grande ou plus petite surface en allant de toute la Belgique par exemple à une ou plusieurs communes. Ce terme peut être sujet à interprétation en fonction de la situation et en fonction des acteurs présents sur le territoire (Noireaux, 2017). Les consommateurs eux-mêmes ne sont pas très au clair avec le terme local, car il est encore souvent confondu avec le mot biologique (Pignier et al., 2024 ; Praly et al., 2014). Une étude a montré qu'un quart des participants confondent ces deux termes. Le mot local a aussi fait penser à ces mêmes participants à des produits belges ou wallons pour deux tiers d'entre eux (Amaq-W & Observatoire de la consommation, 2022).

Nous avons des informations sur les produits locaux wallons consommés donc nous allons dans un premier temps nous concentrer sur ceux-ci. Nous nous concentrerons sur une définition du local plus restreinte dans la partie pratique de ce mémoire. Selon l'Amaq-W & Observatoire de la consommation (2023), le pain et autres produits de boulangerie, les produits laitiers et les légumes sont achetés pour être consommés une fois par semaine par un peu plus de deux tiers des consommateurs de produits wallons. La deuxième catégorie comprend les œufs, la viande, les fruits et les pommes de terre, ces produits sont utilisés hebdomadairement par un peu moins de consommateurs de produits wallons que la première catégorie, mais tout de même par plus de 50 %. Les produits les moins consommés sont les boissons qu'elles soient alcoolisées ou non. Les formes préférées de produits wallons sont d'abord brutes, puis transformées, ensuite les breuvages, les produits d'épicerie et pour finir les plats préparés. C'est tout de même près de 60 % des francophones de Belgique qui consomment ces produits wallons au moins chaque semaine. D'après Ozer (2021), le supermarché est le canal le plus fréquemment utilisé par les consommateurs pour acheter des produits wallons. Toutefois, lorsqu'on s'intéresse à un supermarché comme Carrefour, ce ne sont seulement que 32 % des légumes et 12 % des fruits frais qui sont d'origine belge. Et certains produits sont même sans indication d'origine ou présentant des erreurs d'indication, ce qui ne facilite pas les consommateurs à choisir des produits locaux alors que l'indication de l'origine est requise par la loi. La Commission européenne a défini toute une série de lois il y a plus de dix ans qui n'ont jamais vraiment été respectées en Belgique. Cette dernière est partisane de laisser les secteurs s'autoréguler ce qui coûte moins cher et qui prend moins de temps, mais comme dans ce cas-ci, nous pouvons observer que ça n'est pas sans faille.

Si nous prenons un rayon plus restreint que le pays, ce qui est régulièrement le cas dans différentes initiatives, les produits vendus sont majoritairement bruts ou de transformations non complexes. En effet, plus les produits transformés sont complexes, plus il est difficile de trouver tous les composants sur le territoire local (Noireaux, 2017). Il est intéressant de transformer ces produits bruts, car ils ont leurs limites. En effet, la transformation apporte de nombreux avantages comme une gamme plus complète, une durée de conservation plus longue... (Diversiferm et al., s. d.). Mais la transformation demande de la logistique comme c'est le cas pour l'approvisionnement. Lorsqu'une offre et une demande en produits locaux existent sur un territoire, des chaînes d'approvisionnement local sont souvent créées pour faciliter la logistique. Toutefois, ces chaînes peuvent être éparpillées par les différents points de vente choisis et les faibles quantités pour chacun. Certains producteurs choisissent donc de passer en direct par la grande distribution en envoyant toute leur production pour se faciliter la tâche. En effet, la logistique est un métier à part entière. Si la chaîne d'approvisionnement local n'est pas dirigée par un acteur central avec des compétences, elle sera vouée à l'échec. La relocalisation des chaînes est un scénario probable pour le futur pour différents points comme la législation, la demande en produits locaux ou le coût croissant de l'énergie (Noireaux, 2017).

3.3.1.2 Circuit court

Le circuit court est une chaîne de valeur qui ne comprend qu'un ou zéro intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le circuit court peut être local, mais ne l'est pas forcément. Régulièrement, le circuit court n'est pas possible pour l'alimentation lorsque de la transformation ou de la logistique entre en jeu. En effet, en prenant en compte une chaîne producteur — transformateur — vendeur — consommateur, qui est déjà très réduite, nous aurions un intermédiaire en trop par rapport à la définition. Si nous prenons un exemple concret avec une cuisine collective, il y a encore plus d'intermédiaires comme des grossistes... Ils peuvent tout de même entrer en compte dans le cadre du local ou dans le circuit court s'ils transforment eux-mêmes les produits et que le producteur travaille en direct avec eux (Prally et al., 2014).

Nous devons prendre le concept de circuit court avec des pincettes. En effet, les différents avantages que nous assimilons au circuit court comme le soutien aux entreprises locales ou le développement du territoire ne sont pas uniquement liés au nombre restreint d'intermédiaires. Si un supermarché se fournit en direct avec un producteur industriel en Amérique du Sud, les conséquences ne sont pas les mêmes qu'une petite épicerie collaborative qui s'approvisionne chez un producteur de la même commune (Prally et al., 2014). Pour la suite, nous retiendrons que la notion de circuit court alimentaire inclut l'idée du territoire et d'acteurs territoriaux.

Selon (Bousbaine, 2021), la crise du COVID-19 a causé un grand changement dans la manière de s'approvisionner et de distribuer la nourriture. Les supermarchés ont été quelque peu délaissés pour donner davantage de place aux nombreuses autres manières de s'approvisionner qui existent. Ici, nous nous intéressons à différentes possibilités du circuit court, cette liste n'est pas exhaustive :

- une plateforme en ligne de produits commandés originaires de la région
- des petits commerces
- le contact direct avec des fermiers par leurs magasins à la ferme
- des paniers surprises qui représente ce que le producteur a de disponible cette semaine-là.

- un magasin coopératif où les consommateurs sont des coopérateurs partageant des valeurs communes et permettant ainsi de limiter les coûts afin de réinvestir ces biens faits dans les producteurs.
- des coopératives de producteurs ou des coopératives producteurs/consommateurs qui se sont rassemblées pour donner accès plus facilement à une alimentation saine et durable à tous

Ces derniers ont vraiment vu leur demande fortement augmentée, dont certains qui étaient débordés pendant cette période. Avec la situation qui est revenue à la normale, les habitudes sont revenues au gallot et le circuit court a été moins utilisé comme canal d’approvisionnement. Même si cette manière a diminué, nous observons un mouvement plus général avec une réflexion sur notre manière de consommation qui a réactualisé le sujet du local, de la rémunération décente des producteurs. Pour cela, c’est toute la chaîne qui doit être impliquée, mais aussi l’Etat (Bousbaine, 2021).

Le développement du circuit court est fortement encouragé par la Région wallonne que cela soit en direct ou avec un intermédiaire. En effet, le circuit court est encouragé car il y a encore beaucoup d’espace pour que cette forme de commercialisation grandisse tant du côté consommateur que producteur. Une bonne incitation à l’utilisation serait une réduction des prix qui rendrait la transition plus facile. La Région wallonne priorise actuellement la mise en place de halles permettant une mise en commun d’infrastructure pour les producteurs (stockage, transformation, logistique, commercialisation). 55 projets ont déjà été subsidiés (Sytra, 2023).

3.3.2 Réorganisation au sein d’une étape de la chaîne de valeur

Nous avons choisi de développer l’étape de la production, mais le même raisonnement pourrait être réalisé pour mettre en évidence des alternatives à la transformation ou à la distribution, nous les aborderons dans la suite du mémoire.

L’agriculture actuelle de la chaîne de valeur de l’alimentation classique priorise la productivité en laissant de côté les questions des conséquences sur l’environnement. Certains producteurs apportent une importance à l’environnement et de nouvelles pratiques de systèmes agricoles sont apparues. Nous allons en détailler certaines : l’agroécologie, l’agriculture raisonnée et l’agriculture biologique.

L’agroécologie est un concept qui reprend différentes pratiques comme « désintensifier l’élevage, de diversifier les cultures et de remettre de la « nature » — des haies, des arbres, des prairies naturelles permanentes (...), pour restaurer les habitats de la biodiversité et accroître les capacités de captage du carbone des espaces agricoles, tout en préservant les paysages. » (Cacheux, 2023, p17).

L’agriculture raisonnée est une manière alternative de produire en limitant au maximum l’impact de la production sur l’environnement. Il est possible d’utiliser des produits chimiques uniquement si la quantité optimale de produits n’a pas déjà été dépassée. C’est une volonté de l’agriculteur de transitionner vers cette manière de produire et de s’éloigner de la manière plus traditionnelle (Lejeune et al., 2018).

L’agriculture biologique quant à elle est une manière de produire en utilisant uniquement des produits naturels ce qui entraîne un impact réduit sur l’environnement. Cette pratique est réglementée au sein de l’ensemble de l’Union européenne pour assurer un contrôle commun et de

mêmes caractéristiques (Commission Européenne, 2024). En Wallonie, en 2021, c'est 15 % des fermes de légumes qui étaient bio. Ce chiffre est en augmentation depuis les années précédentes. Les fermes conventionnelles wallonnes sont plus grandes avec en moyenne 58,3 hectares contre en moyenne 46,7 pour les fermes biologiques. En moyenne, plus de producteurs bio (44 %) vendent en circuit court que les producteurs conventionnels (Sytra, 2023). Cela doit être une des raisons de la confusion entre local, bio et circuit court.

3.4 Éléments clés à retenir sur l'alimentation

L'alimentation est un besoin primaire qui nous permet de rester en vie. C'est un aspect clé pour nous maintenir en bonne santé lorsque nous avons à notre disposition des produits qualitatifs en suffisance. Dans ce chapitre, nous avons pu comprendre les problèmes clés de la chaîne de valeur classique, mais également que des alternatives existent qui peuvent résoudre une part des problèmes. C'est cette partie qui nous intéresse le plus dans notre étude de l'accroissement de la résilience. Nous devons nous concentrer sur des modèles alternatifs à ce que nous connaissons pour espérer améliorer la situation. Nous venons d'évoquer différents types d'alternatives soit de l'ensemble de la chaîne de valeur soit concentré sur un maillon de la chaîne. Nous garderons cette même distinction dans la suite de ce mémoire pour analyser différentes actions concrètes permettant d'augmenter la résilience territoriale alimentaire.

La chaîne de l'alimentation classique implique :

- Une chaîne de valeur longue et complexe qui inclut de nombreux acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs...) et une logistique compliquée.
- Une utilisation importante de pétrole et d'énergie
- Peu de diversité dans les cultures
- Des conséquences sur l'environnement causé par les GES qui change le climat et donc influence les rendements des cultures
- Des exploitations toujours plus grandes, moins nombreuses et toujours plus chères
- Des revenus très faibles pour les producteurs
- Des pratiques douteuses quant à l'indication de l'origine des produits
- Une multitude de canaux de distribution, dont le supermarché qui domine avec ses prix bas
- Des exportations et des importations la rendant dépendante des autres pays

Les alternatives à la chaîne classique intègrent :

- Des chaînes raccourcies
- De l'alimentation résiliente
- La création de nombreuses alternatives à l'agro-industrie
- La prise en compte des effets de la production sur l'environnement
- Un réalignement nécessaire entre la demande et l'offre proposée
- Des consommateurs de plus en plus chercheurs de produits locaux ou en circuit court tout en restant regardant sur le prix
- L'identification des acteurs
- Un juste degré de transformation

4. Résilience territoriale alimentaire

Maintenant que nous avons vu les trois concepts qui sont le territoire, la résilience et l'alimentation, dans ce chapitre, nous allons voir ces trois concepts ensemble pour comprendre ce qu'ils signifient quand ils sont mis en commun.

Nous allons d'abord définir des termes qui sont liés à la résilience territoriale alimentaire avant de définir ce qu'est la résilience alimentaire au niveau territoriale. Ensuite, nous étudierons la situation actuelle, ce qu'il en est actuellement et ses chocs. Nous finirons par les pratiques à envisager pour espérer rendre le système alimentaire plus résilient sur un territoire.

4.1 Définitions

Lorsque nous évoquons la résilience territoriale alimentaire, nous devons également étudier d'autres termes comme l'autonomie alimentaire, la souveraineté alimentaire ou encore la sécurité alimentaire. En effet, ces termes sont de près ou de loin liés à la résilience et souvent étudiés ensemble vu leurs similitudes.

4.1.1 *Autonomie alimentaire*

L'autonomie alimentaire concerne la possibilité d'un territoire à produire et consommer le plus de produits cultivables localement, comprenant aussi des produits transformés (Utopies, 2017). L'autosuffisance alimentaire est un concept lié, mais plus contraignant, car cela implique l'alimentation exclusive avec des produits locaux alors que dans le cas de l'autonomie ils sont favorisés (Péan, 2021).

Les villes occidentales présentent un taux très faible d'autonomie. Toutefois, il n'y a pas une seule manière de calculer cette autonomie comme il existe de nombreuses interprétations de la définition de l'autonomie alimentaire et ce que cela comprend exactement. Les chiffres et les indicateurs peuvent donc varier en fonction de la méthode de calcul choisie. En France par exemple pour n'en citer que deux, Utopie (2017) et CRATer (s. d.) ont créé des calculs pour étudier l'autonomie alimentaire d'un territoire. Les valeurs ne sont pas les mêmes entre les deux méthodes. Par exemple, la commune française de Nantes à 8 % d'autonomie d'après CRATer mais seulement 6,4 % d'après Utopies ou à Angers avec 43 % d'après CRATer et 6,4 % d'après Utopies. Même si ces chiffres sont très différents, ils nous permettent d'avoir une idée de ce qui est produit et ce qui est consommé sur le territoire. En Belgique, nous avons un outil similaire à celui de CRATer, qui a servi d'inspiration, avec une carte interactive qui donne toute une série d'information pour chaque commune wallonne. Le taux d'autoapprovisionnement wallon serait de 17 % en raison des nombreuses importations ou produits venant de Flandre (Objectif Résilience Alimentaire, 2022).

Augmenter l'autonomie peut avoir des impacts sur l'environnement avec les transports liés aux importations et exportations qui diminueraient par exemple (Utopies, 2017). Changer vers ce type d'approvisionnement entraîne de nombreuses implications complexes et va fortement dépendre du contexte comme la manière de produire, les régimes alimentaires des habitants, l'espace disponible... Même si ces montants sont très bas, l'autonomie alimentaire est un sujet qui revient régulièrement chez les politiques (Balembois et al., 2022).

4.1.2 Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est un terme qui est apparu en 1996 pour défendre le droit à l'alimentation, mais aussi la paysannerie, principalement dans les pays du sud. Elle a été très utilisée pendant la crise du COVID-19 que nous venons de vivre. Elle a également souvent été interchangeée avec la sécurité alimentaire ou l'autonomie alimentaire. Bien que ces trois termes soient similaires, ils ne sont pas parfaitement interchangeables (Péan, 2021).

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2015) et Péan (2021), la souveraineté alimentaire consiste à donner aux peuples un certain pouvoir sur la politique comme la politique alimentaire et agricole. Ce pouvoir gagné ne définira pas pour autant quels sont les moyens politiques à mettre en place pour y arriver. Une attention est placée sur l'adéquation aux spécificités par rapport à l'économie, le social, l'écologie et le culturel. Ils peuvent exercer une influence sur ce qui est produit et la manière dont c'est produit, mais également sur ce qui est consommé. Les ressources comme les semences, la terre ou encore l'eau sont considérées comme des biens communs et plus généralement l'alimentation comme un droit propre à tous, universel, et pas uniquement comme un marché. L'agriculture familiale paysanne est vue comme la meilleure approche pour atteindre la souveraineté alimentaire car elle implique la participation locale et la préservation des savoirs traditionnels. Toutefois, d'après Péan (2021) et Rastoin (2020), nous ne devons pas comprendre la souveraineté alimentaire comme du souverainisme ou du protectionnisme. Les échanges avec l'extérieur sont toujours envisageables et bénéfiques si pratiqués de manière responsable. Nous devons être vigilants aux pratiques déloyales et des engagements pris au niveau international.

La notion de souveraineté alimentaire est de plus en plus utilisée. Cette utilisation croissante s'explique en partie par la réalisation des dysfonctionnements du modèle capitaliste de l'agriculture et avec sa perte d'autonomie particulièrement pour les produits de base. Ces conséquences ont d'autant plus été mises en évidence avec la crise du COVID-19 et la guerre en Ukraine (Pouch & Raffray, 2023). Pour mettre en pratique la notion, il est nécessaire de définir les implications de l'alimentation. Est-ce que l'accent doit être mis sur l'emploi qu'elle crée, sur l'exportation, sur l'importation pour favoriser des prix bas ? (Péan, 2021).

4.1.3 Sécurité alimentaire

Selon Péan (2021), Pignier et al. (2024) et (Thomas et al., 2024), la sécurité alimentaire est la garantie d'une alimentation de qualité et en quantité suffisante sans se préoccuper de l'origine ou de la production. C'est donc la possibilité pour tous de subvenir au besoin primaire de s'alimenter en allant même plus loin en précisant que cela doit inclure des aliments de qualité pour assurer une vie saine. Afin d'y arriver, il faut imaginer une transition vers une alimentation plus durable et plus abordable pour tous, comprenant un approvisionnement suffisant et donc disponible pour tous.

Ce concept nécessite pour son succès une collaboration interdisciplinaire, impliquant de multiples parties prenantes, dont les acteurs politiques. La pauvreté et les injustices sociales sont également incluses dans ce concept. En effet, si une partie de la population n'a pas accès à une alimentation appropriée par un manque d'argent, la sécurité alimentaire ne sera pas atteinte (Thomas et al., 2024).

4.1.4 Résilience territoriale alimentaire

Nous venons de voir que l'autonomie alimentaire priorisait la production et la consommation locale, que la souveraineté alimentaire mettait en place des politiques pour garder ou regagner de l'influence sur la production et pour finir que la sécurité alimentaire consistait à produire assez pour nourrir la population correctement. Nous observons que les deux premiers, l'autonomie et la souveraineté alimentaire sont une sorte de capacité à se mettre en sécurité et que le dernier, la sécurité alimentaire, est le résultat des deux premiers. Pour la suite de ce mémoire, lorsque nous évoquerons la résilience territoriale alimentaire, nous sous-entendrons le sens de la souveraineté alimentaire, même si les deux autres sens sont sous-entendus.

Pour rappel, un territoire résilient est un territoire qui est capable de résister, de s'adapter, de s'ajuster à un choc ou une modification qui a frappé le territoire (Noireaux, 2017). La résilience alimentaire est la mise en capacité de la chaîne de valeur de l'alimentation capable de continuer à fournir et approvisionner les consommateurs en même quantité et qualité malgré divers chocs qui pourraient toucher le système (Bernabei et al., 2022). Selon Pignier et al. (2024), dans l'alimentation, en vue des nombreux acteurs impliqués, il est fort probable qu'une déclinaison de la définition de la résilience existe et que tous ne s'accordent pas sur la perception et les paramètres de résilience à mettre en place. Nous garderons pour la suite que la résilience territoriale alimentaire reprend les deux principes de résilience territoriale et résilience alimentaire. Cela signifie que le territoire doit résister, s'adapter et s'ajuster aux chocs en même temps que la chaîne de valeur de l'alimentation doit continuer à fonctionner correctement pour avoir de la sécurité alimentaire. Nous synthétiserons les critères de résilience territoriale alimentaire, qui ont déjà été abordés dans les trois concepts précédents, dans la partie pratique de ce travail afin de rendre ce triple concept plus concret.

D'après Zurek et al. (2022) et Noireaux (2017), la résilience est recherchée sur l'ensemble de la chaîne alimentaire plutôt que sur des acteurs en particulier. Si certains sont particulièrement résilients, mais que d'autres aspects le sont très peu, la chaîne entière ne le sera pas. La résilience liée au territoire comprend de la complexité due aux différentes parties prenantes et acteurs multiples, mais également aux préoccupations divergentes. Il est important de construire conjointement cette résilience entre ces nombreux acteurs pour de plus grandes chances de réussite. En permettant une élaboration commune autour de la délimitation de la définition, les solutions et réponses aux chocs pourraient être plus cohérentes et engendrer de meilleures réponses en termes d'actions. Une particularité de la Belgique qui vaut la peine d'être soulevée est la fragmentation administrative. En effet, en ce qui concerne l'alimentation, différents ministères sont en charge de différentes décisions au cours de la chaîne alimentaire avec des fonctionnements distincts. De plus, comme vu avant, Leloup (2017) nous a indiqué que si l'Etat était impliqué, comme c'est le cas dans l'alimentation, de nombreux niveaux sont également inclus comme le fédéral, régional, communautaire et également le communal. Nous pouvons en conclure que le public en Belgique a de nombreuses implications et de nombreux acteurs impliqués. L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) a instauré en 2005 la technique de « hazard analysis and critical control points » (HACCP) qui va demander aux acteurs de définir eux-mêmes les différents dangers susceptibles et d'en établir des précautions pour les éviter (Roane & Schiffino, 2015).

Il est nécessaire de changer l'approche que nous avons de l'alimentation en quittant la transaction en priorité pour se remémorer les dimensions non marchandes qui lui sont liées comme la santé (pour l'Homme et pour son environnement), son importance culturelle et son caractère de bien commun. Il est évident qu'un nouveau modèle pour l'agriculture plus écologique et intégrant les

différents aspects cités par avant est nécessaire, incluant la complexité et les dynamiques non linéaires du territoire (Duru, 2021). Toutefois, pour être résilient, il ne faut pas se refermer sur son territoire et ne dépendre que de lui non plus. Il est préférable de produire au sein du territoire, mais il faut prendre en compte les conséquences de la production sur place par rapport à un transport et une production ailleurs avec un climat plus approprié par exemple. Dans certains cas, il sera plus préférable de réaliser des importations que de produire sur place avec des techniques très énergivores (Balembois et al., 2022). Intuitivement, si nous nous concentrons sur la résilience territoriale, nous devons avoir une certaine proximité entre la production et la consommation. En France, la taille est généralement d'un département ou entre 50 et 100 km de rayon pour y inclure assez de types différents de production (Callois, 2022). Il est donc possible après analyse de se rendre compte que nous devrions élargir le territoire, car un acteur indispensable est manquant. Nous devons définir le portrait du territoire en mettant en évidence ses forces, ses faiblesses, son attractivité... et plus généralement comprendre et savoir où nous devons travailler pour rendre le territoire plus résilient (Noireaux, 2017).

4.2 Situation actuelle

4.2.1 État des lieux de la résilience alimentaire en Belgique

Vu les chocs récents que nous avons subis ces dernières années sur les différents niveaux et échelles, nous pouvons souligner que le système alimentaire est plutôt vulnérable. Effectivement, les derniers chocs subis comme la pandémie ou la guerre en Ukraine ont eu des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire du pays (Pignier et al., 2024). Le système alimentaire actuel a des aspects positifs comme l'emploi, mais d'autres nombreux aspects négatifs comme l'exploitation trop importante de ressources naturelles limitées, le manque de diversité, la pollution, les GES, la maximisation de la production sur le court terme, la perte de connaissances et compétences... Pour ces raisons, même s'il y a du positif, le système est insuffisamment résilient (Zurek et al., 2022). La manière dont nous consommons et produisons actuellement aggrave le système lié à la résilience. Pour atteindre un système plus résilient, nous ne devons pas consolider les structures actuelles, mais nous devons changer vers plus de résilience en transformant le système de l'alimentation (Les Greniers d'abondance, 2020). Il est nécessaire que les nouveaux systèmes cheminent dans la même direction que la réalité agricole avec plus de durabilité (Bousbaine, 2021) et qu'ils intègrent les différents critères de résilience que nous avons définis au chapitre deux soit de la gouvernance participative, des interconnexions entre acteurs, de l'adaptation, de l'anticipation, de la sobriété et de la diversité.

D'après Bernabei et al. (2022) et Pignier et al. (2024), la crise du COVID-19 a fortement impacté la chaîne de valeur de l'alimentation. Certains groupes de population ont rencontré des difficultés de sécurité alimentaire en raison des problèmes de distribution. Toutefois, la crise a également mis en évidence les agriculteurs, les territoires et certains acteurs par leur aptitude à s'ajuster aux chocs en réaménageant localement la distribution. C'est donc davantage le système de l'alimentation internationale ainsi que la mondialisation qui est remis en cause. Les mesures prises par les institutions pendant la crise ont réellement permis d'atténuer les conséquences à long et court terme.

Si les habitants sont prêts à changer leur régime alimentaire, les conséquences pourraient être très importantes sur la résilience. La quantité de pertes alimentaires jouent également dans la balance et sont présentes tout au long de la chaîne de valeur (Balembois et al., 2022).

4.2.2 Chocs

Les systèmes alimentaires sont sujets à des chocs et des stress qui peuvent impacter fortement la quantité, la qualité, les prix... de la nourriture disponible à la consommation. Les chocs et stress peuvent venir de l'extérieur du système comme des événements météorologiques extrêmes ou de l'intérieur comme des changements alimentaires. Nous devons comprendre les risques qui découlent des chocs qui peuvent parfois être incertains ou inconnus. Étant donné que l'alimentation est un besoin primaire pour l'Homme, certains risques peuvent être amplifiés par nos actions (Zurek et al., 2022). Les risques et chocs influençant l'alimentation sont très nombreux. Nous pouvons les structurer en trois catégories soit les chocs locaux liés à un territoire restreint, les chocs nationaux liés au pays, dans notre cas la Belgique et les chocs globaux :

Chocs locaux :

- Perte de la biodiversité
- Développement de pathogènes et ravageurs de culture
- Événements climatiques extrêmes (manque d'eau, pluie extrême...)
- Pollution des sols
- Conflits
- Changements de politique

Chocs nationaux :

- Problèmes géopolitiques,
- Augmentation des prix d'engrais,
- Conflits
- Changements de politique
- Inflation

Chocs globaux :

- Changement climatique
- Pandémie
- Épuisement des ressources
- Problèmes géopolitiques,
- Écroulements de marchés financiers,
- Conflits

(Gironde le département, 2019 ; (Les Greniers d'abondance, (Axa, 2023 ; Zurek et al., 2022) Les Greniers d'abondance, 2022 ; Zurek et al., 2022) 2022 ; Zurek et al., 2022)

Même si notre analyse est territoriale, l'ensemble des chocs doivent être analysés et intégrés. En effet, il sera possible à l'échelle locale de prévenir certains chocs en étant conscient de ceux-ci, mais en règle générale de diminuer l'effet de tous les chocs sur le territoire.

4.3 Actions de résilience territoriale alimentaire

Maintenant que nous cernons davantage la résilience territoriale alimentaire, ses implications et ses chocs, il est nécessaire de connaître des possibilités à envisager pour accroître la résilience sur un territoire étant donné que c'est le but de ce mémoire.

Il existe de nombreuses actions à mettre en place pour augmenter la résilience. Comme notre approche est territoriale, nous nous concentrons sur les actions qui augmentent la résilience territorialement. Nous ne verrons donc pas des actions comme des labels (Manger Demain, 2021b) ou des taxations environnementales (Le Cacheux, 2023) qui sont davantage concentrées au niveau national ou international et non sur des territoires plus petits comme ceux que nous analysons. Nous allons évoquer certains exemples dans ce point pour comprendre ce qu'elles impliquent afin de tirer des conclusions sur l'ensemble de la partie de l'analyse de la contextualisation et de la littérature. Nous compléterons cette liste d'actions dans la partie pratique de ce mémoire afin de donner plus de détails sans surcharger la théorie. Ces actions ont été

trouvées grâce à une recherche littéraire et des recherches internet d'initiatives ayant des impacts positifs sur la résilience alimentaire d'un territoire.

Nous pouvons catégoriser les actions de la même manière que nous avons catégorisé les alternatives alimentaires. Nous allons donc classer les actions en fonction de l'effet sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ou uniquement une étape de la chaîne.

- Effet sur l'ensemble de la chaîne alimentaire
 - o Gouvernance
 - o Réorganisation de l'ensemble de la chaîne
- Effet sur une étape de la chaîne
 - o Production
 - o Transformation
 - o Distribution
 - o Consommation

Un exemple pourrait être les structures collectives, dans la catégorie liée à l'étape de la production. Ces structures collectives sont majoritairement liées à une coopérative de producteurs. Actuellement, très peu de sites sont collectifs. Collectif peut signifier ici deux choses : soit une utilisation d'infrastructure commune tout en gardant ses propres productions, soit une mise en commun de l'ensemble. Cette mise en commun a de nombreux avantages avec entre autres une répartition des risques, une mise en commun d'expertise, une chance à l'économie d'échelle pour les plus petites structures, une grande performance malgré de petits volumes... Ces avantages pourraient permettre aux producteurs de concurrencer avec les structures industrielles. Toutefois, des inconvénients sont aussi présents : délai de maturation long, chronophage, vision pouvant aller dans tous les sens par les nombreux membres impliqués... (Diversiferm et al., s. d.).

En Wallonie, si nous ne nous intéressons pas à la transformation industrielle, les légumes ou autres cultures ne sont pas beaucoup transformés. Des halles, bocaleries, légumeries voient le jour ces dernières années. Avant d'en créer davantage, il est indispensable de se poser différentes questions telles que : la taille, l'emplacement géographique, l'utilisation, la rentabilité, la faisabilité... il serait astucieux d'analyser en profondeur entre autres la demande et l'offre ainsi que les différents acteurs potentiels qui seraient impliqués dans cette nouvelle structure (Sytra, 2023). Certains projets en cours n'ont pas comme volonté première la recherche de bénéfice et de rentabilité, mais davantage de bienfait social et sociétal. De nombreux nouveaux projets sont en train d'être créés en Wallonie (Manger Demain, 2022).

Un autre exemple pourrait être la ceinture alimentaire qui fait partie de la réorganisation de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'alimentation en se concentrant sur un territoire. Aucune définition officielle n'a encore été déterminée, mais les projets ont le souhait qu'une majorité de la nourriture consommée sur le territoire soit produite localement pour augmenter la résilience (Bauduin, 2021). Selon Bauduin (2021), Bousbaine & Bryant (2016), cette action permet de mettre en relation toute une série d'acteurs pour modifier en profondeur le système alimentaire. Il est nécessaire que tous les acteurs visualisent la direction de l'initiative pour aller ensemble vers le but commun et renforcer la dynamique de changement. Ce genre d'initiative pour fonctionner se réalise sur des territoires de mise en commun de nombreuses communes. En Belgique, les plus connues sont Liège avec 24 communes, Charleroi avec 29 communes, Namur avec 16 communes.

5. Conclusion de la littérature et de la contextualisation

Nous avons vu que la résilience territoriale alimentaire est la capacité du système alimentaire à résister, s'adapter et s'ajuster aux chocs sur un territoire et à continuer à permettre une sécurité alimentaire pour ses habitants. Pour améliorer cette résilience, il est possible de mettre en place différentes actions qui seront plus résilientes par rapport aux chocs menés contre le système lié à la résilience. Ces actions doivent prendre en compte différents points nécessaires pour favoriser et encourager davantage de résilience alimentaire sur un territoire.

Nous allons mettre en évidence dans cette conclusion ce qui nous semble important pour la suite pour évaluer ce qui fait qu'une action renforce la résilience territoriale alimentaire. Il est important que ces points de définition soient présents pour permettre de couvrir les aspects synthétiques essentiels du concept de résilience territoriale alimentaire.

Nous pouvons définir une action de résilience territoriale alimentaire comme nécessitant :

- Un territoire sur lequel les efforts sont concentrés
- Une prise en compte de l'ensemble des acteurs
- Une gouvernance participative entre les acteurs clés du territoire
- De l'anticipation pour faire face aux chocs
- De l'adaptation et de l'innovation par rapport au système agroindustriel classique
- De la sobriété
- De la diversité et de la redondance (par exemple quant aux segments de clients)
- Une revalorisation des ressources alimentaires du territoire

Les actions n'auront pas toutes la même portée en fonction des acteurs qu'elles vont toucher et impliquer.

Nous le verrons dans la partie pratique avec notre listing d'actions de résilience, mais nous pouvons déjà dire qu'il en existe une très grande diversité. Ceci s'explique entre autres par la nécessité d'adapter l'action à la réalité du territoire. En effet, toutes ne sont pas applicables à tous les territoires entre autres pour une raison de taille différente (Bousbaine, 2020).

Partie II : Étude pratique

1. Question de recherche et hypothèses

Nous allons maintenant définir la question de recherche de ce mémoire qui fera le lien entre la théorie vue par avant et la vérification de cette question sur le terrain. La question de recherche est la suivante :

« Quel cadre d'action mettre en place pour accroître une résilience territoriale alimentaire ? – cas de 7 communes dans le Brabant Wallon et dans le Hainaut ».

Nous avons vu grâce à la théorie les bienfaits d'implémenter une résilience alimentaire sur un territoire restreint. La question est donc de se demander quelles sont les conditions de réussite afin d'y arriver, qu'est-ce que les acteurs attendent, qu'est-ce qu'ils leur manquent pour y arriver... ?

Des hypothèses ont été élaborées sur base de la synthèse. Celles-ci seront vérifiées en pratique dans la suite de ce travail :

- *H1 : La mise en place des actions de résilience alimentaires sur un territoire non résilient va permettre d'entamer la démarche de dynamique.*

Nous pensons que même si un territoire n'est pas encore dynamique, un début de dynamique peut se créer grâce à la mise en place d'actions de résilience. L'action en tant que telle ne créera pas la dynamique, mais si plusieurs sont mises en place et que les acteurs commencent à collaborer fortement, des plus-values pour le territoire pourraient être créées.

- *H2 : La demande sera le déclencheur pour de la réelle mise en œuvre de projets de résilience à travers tout le territoire dans l'alimentation.*

La majorité des acteurs ne passeront le cap de changements drastiques nécessaires uniquement que s'ils sont devenus la norme et s'ils sont demandés par les consommateurs finaux. Avant ça, uniquement une minorité d'acteurs s'impliquera dans une dynamique territoriale dans un but de résilience alimentaire.

- *H3 : Pour atteindre une résilience territoriale alimentaire, il est nécessaire d'avoir de la collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de valeur via une gouvernance participative, un soutien et une aide pour mettre en place ce processus qui n'est pas encore naturel, mais également une offre locale diversifiée et compétitive.*

Nous pensons que pour espérer atteindre l'objectif ambitieux de résilience territoriale alimentaire, il est au moins nécessaire de réunir ces trois critères sans quoi l'agro-industrie gardera sa place dominante dans l'alimentation du territoire.

2. Méthodologie

La partie pratique de ce mémoire sera divisée en différentes parties distinctes pour tenter de répondre à notre question de recherche et aux différentes hypothèses définies au point précédent.

Comme nous essayons de définir le cadre d'action de résilience à mettre en place sur un territoire, il paraît évident d'analyser le territoire étudié pour définir son degré actuel de résilience alimentaire. Pour ce faire, nous allons analyser le territoire du point de vue de sa taille, des acteurs et des dynamiques pour avoir une idée de l'état actuel de la situation du territoire. Cette analyse va se réaliser via un recueil de données existantes présentes en ligne dont de nombreuses statistiques et d'informations récoltées durant le stage. Grâce à ces informations, nous pourrons analyser la résilience de ce territoire et conclure sur son degré de résilience actuelle.

Nous allons ensuite lister des actions de résilience territoriale liées à l'alimentation. Nous allons chercher ces actions via un recueil de données existantes dans la littérature scientifique de pays européens. Mais également via des recherches internet d'initiatives existantes pour retrouver des actions qui n'ont peut-être pas été repérées dans la littérature scientifique. Nous allons exclure les actions qui ne sont pas territoriales, par exemple les labels ou les taxations environnementales qui ne sont pas applicables sur un territoire de 7 communes. Ce listing nous permettra de comprendre les alternatives au système alimentaire actuel et d'en recenser une grande partie. Nous allons analyser pour chaque action une description, mais également identifier les avantages, les inconvénients et également les acteurs impliqués.

Comme nous allons identifier une longue liste d'action, il est nécessaire de les classer et d'identifier celles qui sont les plus adaptées au territoire et qui permettent d'améliorer la résilience alimentaire. Pour ce faire, nous allons créer une grille d'évaluation d'action. Les critères seront définis selon les critères de la résilience du chapitre deux ainsi que des critères sur l'impact concret de l'action. Nous serons alors capables de les comparer objectivement selon leurs scores et les classer. Nous éliminerons les actions qui n'obtiendront pas des scores assez bons.

La liste d'actions sélectionnées reste pour l'instant jusqu'à cette partie très théorique. Nous avons vu que les trois concepts de résilience, du territoire ou de l'alimentation sont des concepts qui mettent une importance très forte sur les acteurs et sur les relations qui existent entre elles. Nous allons donc vérifier de manière qualitative la réceptivité des acteurs quant au sujet de la résilience territoriale alimentaire et aux actions sélectionnées afin d'en ressortir le cadre nécessaire à l'instauration d'une résilience alimentaire sur notre territoire des 7 communes. Nous avons choisi l'analyse qualitative, car comme vue dans la théorie, la résilience est une donnée très complexe qu'il peut être difficile de quantifier ; il semble donc plus astucieux de l'analyser de manière qualitative afin de comprendre le phénomène avec plus de nuances. Nous allons recourir à une récolte de données primaire en réalisant différents entretiens qualitatifs semi-dirigés avec différentes catégories d'acteurs. Nous poserons une majorité de questions ouvertes pour laisser l'acteur s'exprimer de manière sincère et non influencée. Un guide d'entretien aura été défini au préalable afin de ne pas passer à côté d'un thème important à aborder, mais les interviewés seront libres de s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent tout en restant dans le cadre de l'interview. Les interviews seront retranscrites et présentes en annexe de ce mémoire.

Grâce à l'enquête qualitative, nous pourrons recouper nos conclusions d'actions choisies de la partie théorique avec les avis et ressentis des acteurs du territoire quant au cadre nécessaire pour l'implémentation d'actions de résilience. Il nous sera alors possible de répondre aux trois hypothèses et à notre question de recherche.

3. Analyse du territoire des 7 communes

Le territoire choisi pour la partie pratique est le même territoire qui a été choisi dans le cadre du projet Wellcoop, organisation dans laquelle j'ai effectué mes trois mois de stage de master 2.

Ils ont choisi ce territoire pour différentes raisons. Premièrement, les initiateurs habitent tous à Genappe, donc ils tenaient à redynamiser leur commune. Ensuite, ils ont fait le choix spécifique de ces communes sur base d'une analyse de densité de population et de part de SAU sur le territoire dans une optique d'autonomie alimentaire. En effet, c'est pour ces raisons qu'ils n'ont pas inclus Braine-l'Alleud ou Waterloo qui sont des communes plus peuplées, mais moins agricoles qui auraient représenté moins d'alimentation produite et plus de personnes à nourrir. Pour finir, ils ont spécifiquement inclus Villers-la-Ville et les Bons Villers car avec Genappe ils constituent le territoire du GAL du Pays des quatre Bras.

3.1 Carte d'identité

Wellcoop (2022) a défini le territoire comme composé de 7 communes. Six communes se situent dans le Brabant-Wallon et une commune, Les Bons Villers, est dans le Hainaut.

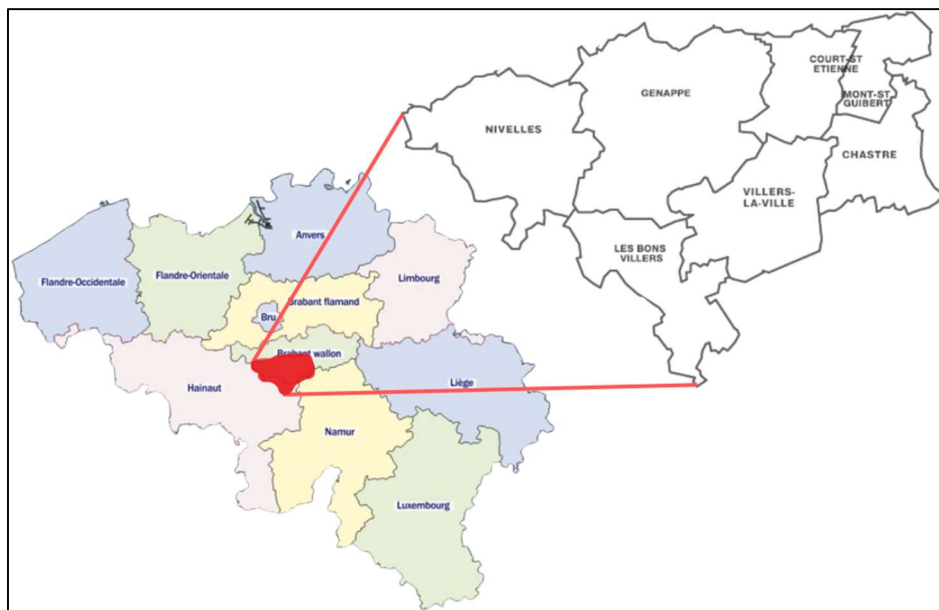


Figure 11 — territoire des 7 communes

Sources : Carte Belgique : D-maps.com. (2024). Belgique. https://d-maps.com/carte.php?num_car=34342&lang=fr
Carte des communes : InBW. (2017). Territoire. <https://www.inbw.be/territoire>

Dans le Tableau 4, nous pouvons observer différentes caractéristiques des communes du territoire ainsi qu'une comparaison du territoire par rapport à l'ensemble de la Belgique. La densité moyenne du territoire plus faible que la moyenne belge s'explique entre autres par le pourcentage important de SAU sur le territoire.

Tableau 4 — communes et nombre d'habitants du territoire

Communes	Nombre d'habitants	Superficie	Densité	Part de SAU par rapport au territoire	Population de plus de 25 ans avec diplôme d'études supérieur
	habitants	km ²	habitants/km ²	%	%
Nivelles	29 018	60,83	477	63 %	37,7 %
Genappe	15 915	90,35	176	63 %	39,2 %
Court-Saint-Étienne	10 750	26,88	400	38 %	43,9 %
Villers-la-Ville	11 118	48,03	231	60 %	41 %
Mont-Saint-Guibert	8 361	18,72	447	52 %	46,9 %
Chastre	7 742	31,57	245	73 %	46 %
Les Bons Villers	9 540	42,97	222	79 %	34 %
TOTAL	92 444	319,35	314	63,53 %	40,22%
Belgique	11 697 557	30 689,17	381	44 %	29 %

Source : Statbel. (2023c). *Densité de la population*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/densite-de-la-population>
 SPW. (2022a). *Bilans communaux*. Etat de l'Agriculture Wallonne. <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/home/bilans-communaux.html>

Les habitants du territoire sont en moyenne plus éduqués que la moyenne belge. L'OCDE (2018) a défini une zone rurale comme ayant une densité d'habitants plus faible que 150/km². Nous pouvons donc conclure que toutes les communes du territoire sont urbaines. Toutefois, la densité moyenne est inférieure à la densité de l'ensemble de la Belgique. Selon Charlier (2023), les communes du territoire sont toutefois très variées :

- Agglomération : pas présente sur le territoire
- Ville dense : Nivelles
- Ville semi-dense : Genappe, Villers-la-Ville
- Zone périurbaine : Court-Saint-Étienne, Chastre, Mont-Saint-Guibert
- Village : Les Bons Villers
- Zone rurale dispersée : pas présente sur le territoire

3.2 Ressources

Le territoire étudié est un territoire très producteur. Selon Statbel (2022), 63,53 % sont utilisés pour la production, ce qui est supérieur à la moyenne belge de 44 %. La grande majorité de la production est à des fins industrielles. Nous pouvons observer la répartition précise du territoire des 7 communes en termes de production végétale dans la Figure 12 et de production animale dans le Tableau 5.

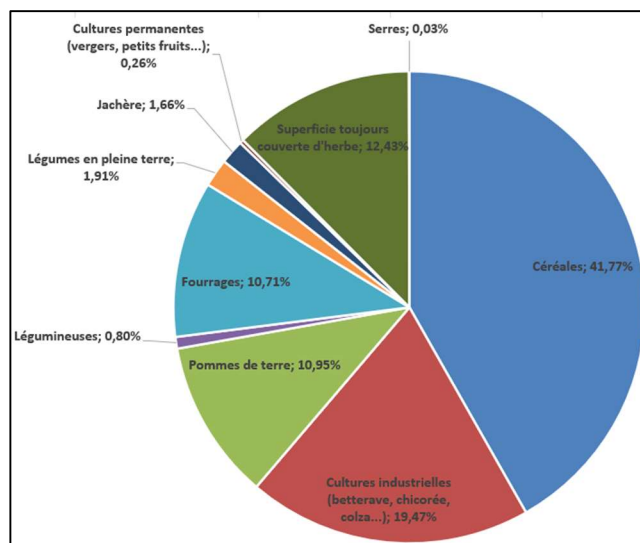


Figure 12 — répartition de la SAU du territoire des 7 communes

Source : Statbel. (2022). *Exploitations agricoles et horticoles—Tab B2 : Chiffres agricoles 2022 — Liste réduite de variables : Chiffres agricole par commune*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

Tableau 5 — répartition de la production animale du territoire des 7 communes

Nombre de bovins	15 084	11,47 %
Nombre total de porcins	12 702	9,66 %
Nombre total de volailles	103 670	78,86 %
Total	131 456	100,00 %

Source : Statbel. (2022). *Exploitations agricoles et horticoles—Tab B2 : Chiffres agricoles 2022 — Liste réduite de variables : Chiffres agricole par commune*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

3.3 Acteurs

Le territoire analysé comprend de nombreux acteurs liés à l'alimentation. Il n'est pas possible vu leur nombre très important d'en dresser une liste exhaustive, nous nous contenterons donc de représenter synthétiquement les acteurs les plus importants par catégorie. Nous avons appliqué les distinctions des acteurs du chapitre 1 sur le territoire.

3.3.1 Pouvoirs publics

Le territoire est impliqué avec différents pouvoirs publics :

- Communal, les 7 communes de Genappe, Nivelles, Court-Saint-Étienne, Chastre, Mont-Saint-Guibert et Villers-la-Ville
- Provincial, les provinces du Brabant Wallon et du Hainaut
- Régional, la Région wallonne
- Fédéral, la Belgique

3.3.2 Acteurs privés

3.3.2.1 Producteurs

Les producteurs du territoire sont responsables d'exploitations de 56,8 hectares (SPW, 2022a) en moyenne plus grandes que la moyenne nationale estimée à 38 hectares en 2021 (Statbel, 2021). D'après SPW (2022a), seulement environ 3 % des SAU du territoire sont produits en bio. Il existe également d'autres types de productions, mais le bio est celui dont les chiffres sont les plus facilement accessibles.

Tableau 6 — informations sur les producteurs des 7 communes

Communes	Taille moyenne de l'exploitation hectare	Âge moyen du responsable année	Part de la production végétale en bio % de SAU	Part d'exploitation professionnelle %
Nivelles	58,1 ha	56	3,3 %	78 %
Genappe	71 ha	54	3,7 %	93 %
Court-Saint-Étienne	50,7 ha	54	2,4 %	77 %
Villers-la-Ville	75,1 ha	55	5,9 %	85 %
Mont-Saint-Guibert	40,4 ha	55	1,1 %	86 %
Chastre	53,9 ha	55	2,3 %	88 %
Les Bons Villers	48,6 ha	54	1,3 %	82 %
MOYENNE	56,8 ha	55	2,9 %	85 %

Source : SPW. (2022a). *Bilans communaux*. Etat de l'Agriculture Wallonne. <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/home/bilans-communaux.html>

En 2022, 338 producteurs ont été recensés d'après Statbel (2022) sur les 7 communes du territoire. La majorité des producteurs sont des producteurs industriels, il y a peu de maraîchers en proportion par rapport aux producteurs industriels.

Tableau 7 — statistiques des types d'exploitations agricoles selon la production

	Nombre d'exploitations	Pourcentage par rapport au total
Exploitations avec des céréales pour le grain	276	81,66 %
Exploitations avec des cultures industrielles	226	66,86 %
Exploitations avec des pommes de terre	199	58,88 %
Exploitations avec des légumineuses récoltées en grains secs	11	3,25 %
Exploitations avec des fourrages des terres arables	234	69,23 %
Exploitations avec des légumes en plein air	57	16,86 %
Exploitations avec des vergers	0	0,00 %
Exploitations avec des superficies toujours couvertes d'herbe	263	77,81 %
Exploitations avec des cultures sous serres	12	3,55 %
Exploitations avec des bovins	120	35,50 %
Exploitations avec des porcins	14	4,14 %
Total des exploitations	338	

Source : Statbel. (2022). *Exploitations agricoles et horticoles—Tab B2 : Chiffres agricoles 2022 — Liste réduite de variables : Chiffres agricole par commune*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

3.3.2.2 Transformateurs

Les transformateurs reprennent de nombreux métiers différents qui sont présents sur notre territoire comme les restaurants, les traiteurs, les restaurants collectifs, les transformateurs industriels ou les plus petites structures comme les boulangers, les bouchers... Les deux provinces sur lequel notre territoire est implanté, le Brabant Wallon et le Hainaut, comprend environ 42 % des entreprises de transformation de l'ensemble de la Wallonie (Forem, 2024). Le territoire ne comprend bien entendu pas toutes ces entreprises vu qu'il ne recouvre qu'une petite partie de ces deux provinces.

Selon la Figure 13, plus de 75 % des entreprises de transformation comprennent moins de 10 employés, ce qui représente 16,5 % des employés de la transformation. À l'opposé, il y a seulement 1,1 % des entreprises de plus de 200 employés qui représentent près d'un tiers (Forem, 2024).

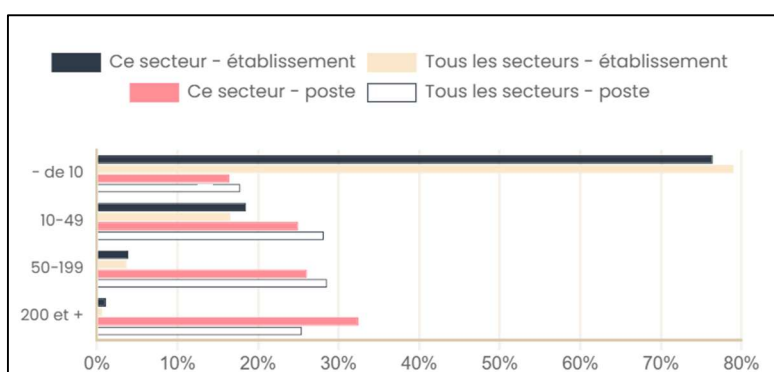


Figure 13 — répartition des entreprises de transformation selon leur taille

Source : Forem. (2024). *Transformation alimentaire*. <https://www.leforem.be/infos-metiers/secteurs/transformation-alimentaire.html>

Une entreprise collective alternative, TCO, basé à Wavre, proche de notre territoire, travaille entre autres avec les six écoles communales de Genappe. Ils se concentrent sur des produits locaux, de saison et qualitatifs (TCO service, 2016)

3.3.2.3 Distributeurs

Les distributeurs comme nous l'avons vu auparavant peuvent prendre la forme de grossistes, de supermarchés ou d'autres formes.

Différents grossistes alternatifs existent sur le territoire dont MadeinBW, un grossiste en produits locaux financé en partie par la province du Brabant wallon pour faciliter la logistique (Made in BW, s. d.), Delibio et Vajra deux grossistes de produits bio de Nivelles (Vajra, 2024).

La distribution au consommateur final en Belgique, comme dans d'autres pays, se fait principalement via les supermarchés à hauteur d'environ 80 % des achats (Fellah Trade, 2024). D'autres initiatives existent toutefois même si leurs volumes sont moins importants comme :

- Little green box, une société de livraison de boîtes repas basée à Bousval qui est composée de produits locaux et de saisons dans de justes quantités fournies avec des recettes. Ils essaient aussi de limiter les déchets (Little Green Box, 2020)
- Epicoeur, une coopérative en ligne distribuant des produits locaux à finalité sociale (Epicoeur, s. d.).

- Bi'OK, une chaîne de quatre magasins dont un à Corbais dans l'entité de Mont-Saint-Guibert. Ils sont spécialisés dans la revente de produits biologiques, mais ils possèdent également une petite zone de maraîchage derrière le magasin de Corbais afin de pouvoir utiliser cette zone comme production pour le magasin et comme outil éducatif (BI'OK, s. d.).

3.3.3. Associations

De nombreuses associations liées à l'alimentation existent, en particulier liées à l'alimentation durable. Nous allons en citer plusieurs pour avoir une idée de ce qui est déjà présent sur le territoire :

- GAL des 4 bras, présent sur les communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers. Un de leur pôle d'activité est lié à l'autonomie alimentaire et un autre à l'agriculture, la biodiversité et les circuits courts (GAL Pays des 4 Bras, s. d.).
- Agricoeur, créé grâce aux initiatives du GAL en 2022, met en place des initiatives pour augmenter la résilience du territoire. Sur le site du projet, ils mettent à disposition différents outils pour les agriculteurs comme de la transformation, du stockage, des outils, des terres de production... à des prix raisonnables. Les lieux sont également un endroit pour favoriser le contact entre producteurs et consommateurs, mais également former et informer sur des sujets divers. Quatre producteurs et Epicoeur y sont actuellement implantés. Ils se définissent comme un tiers lieu (Agricoeur, 2023).
- Les P'tits Pots, une épicerie participative à Genappe qui a été créée et fonctionne grâce aux citoyens membres du projet qui s'y investissent (Les P'tits pots, s. d.)

3.3.4 Monde académique et formations

Sur les 7 communes, il n'y a pas de hautes écoles, d'université ou de centre de formation lié à l'alimentation. Nous ne nous concentrerons donc pas sur ces acteurs pour la suite.

3.3.5 Médias

Il ne semble pas y avoir de médias particuliers liés à l'ensemble du territoire. Nous ne nous concentrerons donc pas sur cet acteur. Il y a toutefois une radio locale indépendante, Ultrason, qui est originaire de Nivelles et qui va relayer la campagne mensuelle de Genappe ma Terre afin de mettre en valeur les agriculteurs de la région.

3.3.6 Consommateurs

D'après Balembois et al. (2022), les consommateurs sur un territoire sont les résidents, les non-résidents qui y viennent régulièrement ou non et les touristes. D'après l'Iweps (2024), le score touristique des communes du territoire est :

- Très haut : non présent
- Haut : Nivelles
- Moyen : Genappe, Villers-la-Ville
- Faible : Les Bons Villers, Mont-Saint-Guibert
- Très faible : Chastre, Court-Saint-Étienne

Nous pouvons conclure que le territoire n'est pas très touristique. La majorité des consommateurs sont donc des habitants et des travailleurs. Pour rappel, le territoire contient environ 90 000 habitants.

3.4 Dynamiques

Selon notre définition de dynamique territoriale vue dans le premier chapitre, nous pouvons conclure que le territoire des 7 communes ne présente pas une dynamique territoriale spécifiquement définie ni visible. En effet, excepté le GAL qui travaille sur une partie de notre territoire, il n'y a pas d'organisation ou de groupes d'acteurs qui se concentrent spécifiquement sur l'ensemble du territoire du point de vue de la gouvernance, des ressources ou des acteurs en général. Les acteurs travaillent actuellement en majorité en silo sans prise en compte profonde des autres acteurs dans leur propre activité. Il n'y a pas plus que dans d'autres communes aux alentours un attrait pour ce territoire plutôt qu'un autre qui permettrait une croissance économique, une favorisation de la collaboration entre acteurs ou encore un attrait pour les investisseurs.

Lorsque nous nous intéressons à la dynamique alimentaire et la résilience alimentaire, il ne semble pas non plus y en avoir. Il n'y a pas encore d'organisation qui permettrait de concurrencer les supermarchés qui comme nous l'avons vu sont toujours dominants dans l'alimentation sur le territoire et en Belgique. Certes, certaines actions existent, mais il n'y a pas une dynamique systémique multiacteurs qui porterait le territoire sur le sujet de l'alimentation en permettant de rendre le territoire plus résilient.

Malgré qu'il n'y ait pas une dynamique sur l'ensemble, différentes actions sont déjà mises en place que ça soit au point de vue de l'alimentation ou au point de vue territorial principalement sur le territoire des trois communes du GAL soit Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers. Certaines actions sont de très petites initiatives, peut-être une des raisons de la non-dynamique du territoire. Nous allons en expliquer quatre :

- Un projet en cours de création de relocalisation alimentaire à Mont-Saint-Guibert nommé « Sur le champ ». Différentes transformations s'y installent de façon permanente, mais il est aussi possible de tester son activité en ayant accès à des cuisines aux normes AFSCA par exemple. Le projet encourage l'entraide entre les acteurs pour créer de la valeur ajoutée grâce aux connaissances partagées (Roekens, 2022).
- Une monnaie locale, le Talent, était active sur les communes d'Ottignies, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Étienne, Genappe, La Hulpe, Mont-Saint-Guibert, Rixensart, Villers-la-Ville et Wavre. Elle est actuellement en pause en raison d'un ralentissement très important de son utilisation entre autres dû aux prestataires qui avaient du mal à trouver des fournisseurs qui acceptent cette monnaie, au nombre trop faible de bénévoles ou encore l'utilisation unique de la monnaie physique et pas électronique (Le Talent, s. d.).
- Il existe également des initiatives qui s'éloignent de notre sujet qui est l'alimentation comme des systèmes d'entraide locale (SEL). Ils permettent de mettre en commun du temps ou des objets pour aider les autres dans des tâches dans lesquels nous sommes plus à l'aise et en échange se faire aider pour d'autres choses. Il y a par exemple le SEL coup de pouce à Genappe, Villers-la-Ville, Court-Saint-Étienne, Mont-Saint-Guibert et Chastre, mais également hors du territoire sur les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Sombreffe (SEL coup de pouce, s. d.).

- Le Monty, un lieu de rencontre, un tiers lieu, au centre de Genappe où il est possible de se rassembler pour des spectacles, du partage, des événements divers... (Le Monty, s. d.)

3.5 Conclusion sur la résilience du territoire des 7 communes

En étudiant les données présentées aux points précédents, nous pouvons conclure que le territoire n'est pas résilient d'un point de vue alimentaire, mais également de manière générale. Il n'existe pas de dynamique forte à proprement parler qu'elle soit alimentaire ou territoriale. Certes, certaines actions sont en place, mais il n'y a pas une force actuellement qui unit communément les acteurs du territoire sur un but commun. En effet, en cas de chocs, le territoire sera très fortement impacté. Cette conclusion s'explique en partie par le type de culture choisie, principalement à destination de l'exportation et de la transformation industrielle, le manque de transformation locale à grand volume ou encore du manque de coordination entre les acteurs.

De plus, le territoire que nous étudions dans cette partie pratique ne remplit pas la définition du territoire que nous avons défini au chapitre 1. Certes la taille est adéquate et rentre dans l'intervalle définie entre 5 000 et 100 000 habitants, avec une densité convenable, mais il n'y a pas l'élément essentiel qui fait que le territoire forme un tout cohérent comme le définit le Larousse (s. d.-f).

4. Actions de résilience territoriales alimentaires

À la suite de la conclusion sur la résilience territoriale alimentaire, il est intéressant d'implémenter de nouvelles actions pour améliorer la résilience territoriale alimentaire. Nous avons vu par avant qu'il existe de nombreuses actions qui permettent de l'augmenter. Nous allons lister des actions de résilience alimentaire territoriale existante. Nous évaluerons ensuite quelles actions il serait plus avantageux d'introduire sur notre territoire. Dans l'étude qualitative, nous demanderons aux acteurs si pour eux, cela semble faisable, si c'est désirable...

4.1 Liste d'actions

Tableau 8 — liste d'actions de résilience territoriale alimentaire

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
Gouvernance	Groupement d'action locale (GAL) (Campagne & Pecqueur, 2014 ; Duquenoy, 2019 ; European Commission, 2021 ; Lacquement & Chevalier, 2016 ; SPW & Tellier, 2022)	Un groupement coordonnant le développement sur un territoire rural en réunissant les acteurs publics et privés. Ils sont gouvernés de manière participative et varient en fonction du GAL. Certains sont en partenariat donc participant à la décision, d'autres ont des comités et conseils d'administration. Ils doivent soumettre leurs projets de développement à la Commission européenne pour espérer des financements du fond LEADER. Les projets varient en fonction des territoires et peuvent se concentrer sur l'alimentation, la mobilité, l'énergie, la culture... Les territoires du GAL sont compris entre 10 000 et 150 000 habitants avec au moins 3 communes. Les membres sont au cœur du GAL, dans certains, une cotisation peut être demandée.	- Citoyens - Pouvoirs publics - Membres - Commission européenne - Associations - Entreprises En fonction d'un projet lié à l'alimentation : - Producteurs - Transformateurs - Distributeurs - Consommateurs	- Dynamisme du territoire sur différents pans - Interactions entre les acteurs locaux	- Succès dépend de l'engagement des acteurs et des interactions du territoire - Dépend des financements LEADER	- GAL Pays des 4 Bras (Genappe, Les Bons Villers, Villers-la-Ville) - GAL culturalité (est du Brabant Wallon)
	Monnaie locale	Un moyen de paiement alternatif, utilisable uniquement sur un territoire donné, majoritairement d'initiative citoyenne. La monnaie locale s'utilise de la même manière qu'une monnaie traditionnelle, habituellement au même taux de change et	- Entreprises - Consommateurs - Citoyens - Autorités publiques locales - Associations	- Encourage de nouvelles relations commerciales au sein du territoire	- Implication volontaire nécessaire des entreprises et consommateurs	- Le Talent - La Brawette - Le Carol'Or

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	(Blanc & Perrissin-Fabert, 2016 ; Broussolle, 2019, 2019 ; Lafuente-Sampietro, 2021 ; Verriest, 2023)	<p>peut avoir des formes électroniques. Pour en avoir, il faut soit échanger de la monnaie traditionnelle ou accepter un paiement grâce à la nouvelle monnaie. L'utilisation accrue d'une monnaie locale permet de dynamiser le territoire en gardant les revenus au sein du territoire.</p> <p>La monnaie locale ne se limite pas qu'à l'alimentation, mais c'est une dépense importante des consommateurs.</p> <p>Il n'y a pas une manière d'organiser la monnaie locale, chaque groupement le réalise comme il le souhaite. La gouvernance varie donc. Pour sa réussite, il faudrait inclure tous les acteurs sans quoi la monnaie ne répondrait qu'aux besoins de certains acteurs et donc ne fonctionnerait pas.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Favorise la consommation dans le territoire - Fonds gardés en monnaie traditionnelle comme sécurité en cas de reconversion - Sensibilise les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Trop peu d'interactions pour avoir un réel impact sur la transition - Si tous les acteurs ne sont pas pris en compte dans la gouvernance, le projet s'essoufflera - Mise en place lourde - Presque uniquement lié à la consommation et non les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Val'heureux - Le Sous-Rire
	Conseils de politique alimentaire (CPA) (Bousbaine, 2020 ; Manger Demain, 2021a ;	<p>Les CPA sont un moyen d'arriver à une alimentation plus durable via les acteurs du territoire liés au système alimentaire. Cette transition se met en place grâce à une gouvernance collaborative incluant une multitude d'acteurs pour travailler sur le niveau local ou régional pour recréer des liens.</p> <p>Leur but est de se réunir pour trouver des solutions alternatives à mettre en place qui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens - Pouvoirs publics - Transformateurs - Distributeurs - Producteurs - Associations - Experts 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse transversale et pas en silo - Prise en compte de tous les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépend de la volonté des acteurs, particulièrement le politique - Les intérêts personnels peuvent surpasser les intérêts du groupe - Chronophage 	<ul style="list-style-type: none"> - Gal Culturalité - Alim'Ath - Liège - Charleroi Métropole - CAD Namurois

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	Thibaut & Vigneron, 2022)	soit également plus équitablement accessible et de fournir des recommandations.				
	Campagne de sensibilisation locale (Le Cacheux, 2023 ; LPTransition UCLouvain & Innovons, 2023 ; Melt, 2023 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2016 ; SPW, 2022b)	<p>Outil indispensable pour changer les habitudes et mentalités concernant l'alimentation. Ces changements ne peuvent pas se réaliser par eux-mêmes et d'après des producteurs, expliquer et montrer la réalité de l'alimentation permet aux consommateurs de changer l'image et avoir un réel impact.</p> <p>La sensibilisation peut se faire via de nombreux canaux comme à l'école, au magasin, avec le producteur, via la commune, à des ateliers culinaires, à la télévision, lors d'événements... et permet de sensibiliser les consommateurs.</p> <p>L'idéal pour un effet optimal serait d'avoir tous les acteurs participants à l'élaboration de la campagne, mais ça n'est souvent pas le cas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - Consommateurs - Producteurs - Communes - Média - Écoles - Distributeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide les habitants à faire de meilleurs choix - Population en meilleure santé - Conséquences sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûteux - Chronophage - Répétition de certains points et d'autres sont oubliés 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne « à table, mangeons mieux, jetons moins ». Elle tente de faire transitionner la restauration collective. - Festival « Nourrir le Cœur du Hainaut », un mois pour sensibiliser les habitants avec différentes activités au sein de la province
Réorganisation de l'ensemble	Ceinture alimentaire	Une forme poussée d'alternative alimentaire locale qui dynamise son territoire de manière participative avec les acteurs qui y sont	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens - Producteurs - Transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Emplois non délocalisables 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas assez de volume en local ce 	<ul style="list-style-type: none"> - Ceinture Aliment-

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
de la chaîne	(Bauduin, 2021 ; Bousbaine & Bryant, 2016 ; Ecoconso, 2024)	présents sous forme de réseau. Le but étant de recréer une liaison entre la ville et la campagne afin que la majorité de la nourriture soit produite sur le territoire, localement et de manière respectueuse de l'environnement. Cela permet également de ne pas exporter s'il y a une demande sur place ou d'importer s'il y a une production. Le territoire est généralement très grand, pour donner un exemple, ceux de Liège et Charleroi sont d'environ 600 000 habitants.	<ul style="list-style-type: none"> - Distributeurs - Coopérateurs - Acteurs publics - Bénévoles - Chercheurs - Associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamise le territoire - Accroît l'autonomie alimentaire du territoire - Viable sur le long terme au niveau de la production - Recréation de lien entre producteurs et consommateurs - Favorise les synergies entre les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> qui peut freiner le projet - Implication des pouvoirs publics presque indispensable 	<ul style="list-style-type: none"> Terre Liégeoise - Ceinture alimentaire Charleroi Métropole - Ceinture Alimentaire du Tournaisis
	Relocalisation de toute une filière (GRAAP, s. d. ; Les Greniers d'abondance,	Il est possible d'améliorer la résilience en territorialisant l'ensemble d'une filière sur le territoire. Il faudrait alors que la production, transformation et distribution soit comprise dans cette action pour un maximum d'efficacité en termes de résilience et diminuée les distances parcourues. Il est également nécessaire de prendre en compte la consommation pour s'assurer qu'un maximum de la production pourra être consommé sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs - Transformateurs - Distributeurs - Consommateurs - Pouvoirs publics - Associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins dépendant des exportations et importations - Emplois non délocalisables - Création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements importants 	<ul style="list-style-type: none"> - Filière du pain en relocalisant le blé, la farine et la production de pain (Parc Naturel Régional du Perche, en France)

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	2020 ; Wallonie, 2023)	Il est primordial d'étudier les besoins du territoire pour répondre à un besoin.				
Production	Coopérative de producteurs (Biowallonie, s. d. ; Cuma France, 2012 ; Guichet Agricole, s. d. ; La coopération agricole, 2024 ; Les Greniers d'abondance, 2022, 2022 ; Les petits producteurs, 2024 ; Sytra, 2023 ; Vermeulen, 2018)	Un type d'entreprise détenue et gouverné par les producteurs. Ils mettent en commun leur travail pour produire, commercialiser ou transformer de la production vers un but commun. Ils peuvent se limiter à l'activité ou mettre également en place des espaces pour collaborer et apprendre des autres. Deux sous-catégories existent : - CUMA = Coopératives d'utilisation du matériel agricole. Ils mettent en commun du matériel agricole pour leurs activités agricoles communes. - SCTC = Société coopérative de transformation et commercialisation. Ils mettent en commun du matériel utile pour transformer ou commercialiser comme un espace de stockage, un camion frigorifique...	- Producteurs – coopérateurs - Employés - Consommateurs	- Mise en commun de ressources, des risques - Économie d'échelle - Sécurité - Accompagnement et conseils - Long terme - Augmente le pouvoir de négociation des producteurs - Diversification des cultures et des activités - Optimisation des biens	- Perte d'autonomie - Lenteur des décisions - Investissement important - Très peu nombreuses en Wallonie	- En direct de mon élevage - Cultivaé
	Halls relais agricoles (HRA)	Similaire aux coopératives de producteurs, mais les HRA sont les infrastructures qui permettent aux producteurs de faciliter le stockage, la transformation, la commercialisation des productions. Les infrastructures peuvent prendre la forme d'un lieu de vente permanent, public ou privé, avec un toit qui regroupe différents	- Producteurs - Consommateurs - Gestionnaire	- Mutualisation des coûts et des risques - Subsidés possibles de la Région wallonne - Facilite la diversification des cultures	- Investissement important - Part de marché marginal dans la distribution v Bâtiment comprend de	- Hall du Terroir Mouscron - Pôle fromager de Ciney - Agrinew à Marloie

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	(Bodson, 2022; GAL Jesuishesbignon. be, s. d. ; Nakide, 2020 ; Navarro, 2018)	vendeurs locataires à l'année. Certains emplacements peuvent être aménagés. Les coopératives sont favorisées, mais ce n'est pas toujours le cas. Des SCTC peuvent par exemple s'y implanter. La gouvernance dépendra du projet, et idéalement devrait faire participer tout le monde.		- Facilite le circuit court en étant rentable - Augmente l'attractivité du territoire - Contact direct avec les producteurs	nombreux coûts fixes et d'entretien	
	Partage de production dans l'espace public (Bousbaine, 2020 ; Roig, 2014)	Une initiative citoyenne venue du Royaume-Uni qui consiste à utiliser l'espace public afin de produire et mettre à disposition ces aliments gratuitement à ceux qui veulent se servir. Les espaces peuvent être sur des parkings, des trottoirs, à l'entrée de ville, cours d'école...	- Consommateurs - Bénévoles - Associations	- Rapproche les producteurs et consommateurs - Aliments gratuits - Optimisation des espaces non utilisés	- Pas de grands volumes - Dépend de la motivation des bénévoles, peut rapidement s'essouffler	- Incroyable comestible (la plus connue à Todmorden UK)
Transform-ation	Revalorisation des invendus	Un moyen de créer de la valeur avec des produits destinés à ne plus être commercialisés. La transformation prolonge la durée de vie des produits, ce qui permet de les commercialiser et de trouver un public. Des exemples pourraient être la transformation en confiture, alcool, énergie... L'échelle peut être plus ou moins importante selon la provenance des produits. Il est plus intéressant de travailler sur une échelle plus	- Vendeurs des invendus (producteurs ou revendeurs) - Transformateurs - Distributeurs - Consommateurs - Associations	- Moins de perte alimentaire - Conséquences bénéfiques pour l'environnement - Création d'emploi - Encouragement d'autres acteurs à réfléchir à leurs déchets	- Interdépendant des autres acteurs pour la matière première - Qualité variable et volume variable rendant la production aléatoire - Rapidement périssable, nécessaire de	- Bière Babylone, à base de vieux pain - Cycle en terre, crée du jus de tomate avec les restants de tomates inutilisées

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	(Biowallonie et al., 2023 ; Vérité et al., 2022)	petite pour maximiser les transports et les synergies entre les acteurs. La gouvernance dépendra du projet, mais pour un modèle plus résilient, il faudrait une implication des divers acteurs, surtout une implication des fournisseurs d'invendus.		- Diminue le coût des matières premières	transformer rapidement	- Papillon, transforme les invendus en confiture et chutneys
Distribu- tion	Marché alimentaire (Mascia, 2015 ; Navarro, 2018)	Lieu de vente temporaire, public ou privé, avec ou sans toit qui regroupe différents vendeurs itinérants. Habituellement, un marché se déroule une fois par semaine au même endroit, mais il peut également être plus ou moins fréquent. La loi interdit de choisir les exposants, des zones peuvent toutefois être définies pour des types de produits.	- Producteurs - Vendeurs - Consommateurs - Pouvoirs publics - Gestionnaire	- Augmente l'attractivité du territoire - Contact direct avec les producteurs - Dynamise le territoire	- Part de marché marginale dans la distribution - Tensions potentielles concernant les emplacements entre les exposants	- Marché de Nivelles - Marché de Braine-l'Alleud - Marché de Stockel
	Vente en direct (Bousbaine, 2020 ; Bousbaine & Bryant, 2016)	Une manière de vendre qui est la plus simplifiée qui consiste à vendre sur le lieu de production, principalement à la ferme. Ce principe peut également se décliner comme avec l'autocueillette où le consommateur va lui-même chercher les produits dans les champs.	- Producteur - Consommateurs	- Rapproche le consommateur du producteur - Sensibilise à la production locale - Pas de déplacement de la part du producteur	- Assortiment restreint	- Ferme aux légumes - Ferme de la Papelotte - La Préale
	Vente collective en direct	Cette manière de distribuer reprend la vente en direct, mais le producteur ne vend pas uniquement ses produits. Il propose aux	- Producteurs - Consommateurs	- Élargissement de l'offre	- Succès dépend des relations entre les producteurs	- Potager des Hasquettes - Ferme de Bérines

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	(Bousbaine, 2020)	clients des produits des fermes aux alentours. Les producteurs gèrent le point de vente ensemble.		- Rapproche le consommateur du producteur - Sensibilise à la production locale		- Ferme le Bailli
	Logistique locale de distribution (Billion et al., 2015 ; Interlud, 2022 ; Les Greniers d'abondance, 2020 ; Noireaux, 2017)	Moyen de distribution permettant aux utilisateurs de bénéficier d'une mutualisation de transport, d'outils, de stockage de produits locaux sur une zone géographique restreinte. L'action ressemble à une activité de grossiste, mais les produits et les finalités sont différents. La promotion de pratiques durables ou des aspects sociaux positifs sont souvent prônés. Il est important d'analyser le territoire local pour comprendre les réels besoins et possibilités locales (acteurs), mais également de prendre en compte les avis des différents acteurs pour une efficacité maximale.	- Producteurs - Transformateurs - Consommateurs - Distributeurs - Acteurs publics - Associations	- Accélère l'accessibilité des produits locaux - Lien plus facile entre offre et demande locale - Moins chronophage pour les producteurs et distributeurs - Centralise les factures, commandes - Optimisation des transports	- Nécessite de nombreuses compétences, c'est un métier à part entière - Dépend des interactions sur le territoire - Rajoute un intermédiaire	- Made in BW - Epicoeur
Consommation	Coopérative de consommateurs (Albouy et al., 2019 ; Bousbaine,	Un type d'entreprise détenu et gouverné par les consommateurs, habituellement les citoyens pour répondre à un besoin qui n'est pas encore assouvi. Elle est généralement liée à des revendications environnementales, éthiques ou sociales. Dans l'alimentation, cela se traduit par exemple par une autogestion d'un point de vente ou seuls les	- Coopérateurs - Consommateurs Bénévoles - Producteurs - Transformateurs - Employés - Associations	- Réduction de prix - Amélioration de la qualité - Long terme - Plus stable que GAA - Soutien aux producteurs	- Peu de moyens financiers - Peu de notoriété - Priorités divergentes des membres	- BEES coop - WooCoop - Les P'tits Pots

	Actions	Descriptions	Acteurs	Avantages	Inconvénients	Exemples
	2021 ; Cera, s. d. ; Ecoconso, 2020 ; Paysans Artisans, s. d.)	coopérateurs peuvent y faire leurs courses en échange d'une cotisation et de travail bénévole pour la coopérative.		- Perspectives de croissance - Financement possible		
	Groupes d'achats alimentaires (GAA) (Bousbaine, 2020, 2021 ; Bousbaine & Bryant, 2016 ; Réseaux de collectifs en recherche de résilience, 2022)	Un regroupement d'acheteurs qui se rassemblent pour commander en direct chez le producteur. Il peut prendre plusieurs formes : - groupes d'achats communs (GAC) - community supported agriculture (CSA) dont les groupes d'achats solidaires (GAS) encore peu présents en Wallonie et les groupes d'achats solidaires à l'agriculture paysanne (GASAP) à Bruxelles. Les GAC ne se forment pas avec un contrat contrairement aux CSA. Le contrat permet de s'engager en début d'année auprès du producteur à lui acheter ses produits tout au long de l'année. Les GAC se transforment régulièrement en CSA après avoir créé une relation plus profonde avec le producteur. Les acteurs prennent part aux différentes tâches pour le bon fonctionnement du GAA. Ce sont les membres qui gouvernent collectivement l'action.	- Producteurs - Transformateurs - Membres	- Contact direct avec le producteur - Tissage de lien avec les autres membres - Meilleur revenu pour le producteur, car pas d'intermédiaire - Volume assuré - Risques partagés - Réduction du prix, car achat groupé	- Pas de gestion uniforme des GAA - Survie dépend de l'engouement des membres - Financement pas possible	- La ruche qui dit oui - GAC du Laveau (Liège) - Le p'tit gac (Genappe)

4.2 Grille d'analyse d'actions

Dans la grille ci-dessous, nous avons mis en évidence des critères pour étudier la contribution à la résilience territoriale par actions et ces aspects positifs présents ou non. Les critères de la partie théorique ont été transposés dans une grille pour permettre une comparaison entre les actions.

Cette grille peut être appliquée à chaque action et elle sera appréciée en évaluant le critère de 1 à 5 selon l'échelle de Likert (Batterton & Hale, 2017) et définir si ce critère est respecté ou non. 1 : pas du tout d'accord, 2 : plutôt pas d'accord 3 : neutre, 4 : plutôt d'accord, 5 : tout à fait d'accord. Chaque action a été évaluée selon la grille en annexe de ce mémoire.

Tableau 9 — grille d'action de résilience alimentaire

Critères	1	2	3	4	5
Gouvernance participative					
Interconnexions entre les acteurs locaux					
Adaptation et innovation					
Anticipation grâce aux connaissances					
Sobriété					
Diversité et redondance					
Adapté à la taille du territoire					
Impact important sur la résilience territoriale alimentaire					
TOTAL	/40				

4.3 Choix d'actions à implémenter

Comme nous l'avons vu, nous voulons retenir des actions qui contribuent à la résilience de l'ensemble du système avec de nombreux acteurs impliqués qui pourraient arriver à des effets plus importants. La liste d'actions reprises dans le tableau du point précédent représente des actions qui augmentent la résilience alimentaire, mais certaines le font plus que d'autres. Les actions ont été triées ci-dessous entre des actions qu'il serait plus intéressant d'implémenter pour avoir de plus grands effets et celles qui apportent moins d'effet. Chaque action a été évaluée grâce au remplissage de la grille (le détail et la justification de l'évaluation se trouvent en annexe). Le maximum de points est de 40. Une réelle séparation est observée avec sept actions au-dessus de 31 points et 9 en dessous de 28. Nous avons donc créé deux catégories. Nous avons exclu la ceinture alimentaire comme notre territoire est trop petit avec 90 000 habitants contre 600 000 pour celle de Liège par exemple. Voici le classement des actions par ordre décroissant de points soit du plus impactant au moins impactant :

Améliore fortement la résilience

- Relocalisation de l'ensemble d'une filière
- Coopérative de producteurs
- Conseil de politique alimentaire
- GAL
- Logistique locale de distribution
- Revalorisation des invendus

Améliore faiblement la résilience

- Halls relais agricole
- Marché alimentaire
- Coopérative de consommateurs
- Campagne de sensibilisation locale
- Groupe d'achats alimentaires
- Vente collective en direct
- Vente en direct
- Partage de production dans l'espace public
- Monnaie locale

Nous nous concentrerons à l’avenir sur les actions qui améliorent fortement la résilience. Les actions touchent à différentes dimensions, certaines sont uniquement liées à la gouvernance, d’autres sur les déchets alimentaires ou encore sur la réorganisation sur le territoire. Nous avons questionné les acteurs interviewés dans l’étude qualitative quant aux actions qui améliorent fortement la résilience afin de comprendre leur ressenti par rapport à la faisabilité et la désirabilité de ces actions sur le territoire.

5. Étude qualitative

Grâce à l’étude qualitative, nous voulons vérifier notre question de recherche à savoir le cadre nécessaire à la résilience territoriale alimentaire, mais également répondre à nos hypothèses. Le but est de comprendre la faisabilité et désirabilité des différentes actions par les différents acteurs du territoire et comprendre ce qui a fonctionné dans des territoires avec des dynamiques.

5.1 Guide d’entretien

Étant donné la multitude d’acteurs, trois guides d’entretien conçus en fonction des acteurs. Une partie est similaire à tous afin de pouvoir comparer les points de vue des différents acteurs, mais l’accent est surtout mis sur des sujets différents pour approfondir certains points avec certains acteurs.

5.1.1 Pour les pouvoirs publics, producteurs, transformateurs, distributeurs

Tableau 10 — guide d’entretien pouvoir publics, producteurs, transformateurs et distributeurs

Qui		Nom, prénom, fonction dans l’organisation	
Où et Quand		Lieu, date et heure	
Quoi	Concepts	Dimensions	Relances-type
	Présentation	Présentation de la structure	Pouvez-vous vous présenter rapidement ainsi que votre structure ?
	Perceptions actuelles	Résilience alimentaire	Que pensez-vous de la résilience alimentaire actuelle du territoire ?
		Dynamique territoriale	Que pensez-vous de la dynamique territoriale des 7 communes ? Est-ce qu’il y en a ?
	Collaboration	Logique collaborative	<p>Que pensez-vous de collaborer avec tous les acteurs du territoire ? Producteurs, distributeurs, transformateurs, pouvoirs publics, consommateurs, associations.</p> <p>Pourriez-vous vous impliquer dans une dynamique territoriale et la soutenir ?</p> <p>En priorisant la gouvernance collaborative locale, agricultures alternatives locales...</p> <p>Avec qui ?</p> <p>Quels seraient les freins et les moteurs ?</p>

		Autres actions	<p>Qu'est-ce qu'il manque pour arriver à faire plus d'effets ? Avez-vous des recommandations ?</p> <p>Trouvez-vous tout en local ? Y a-t-il des produits (transformés) que vous ne trouvez pas ?</p> <p>Est-ce que vous pensez que la mise en place d'autres actions pourrait entamer une dynamique sur le territoire ? Pourquoi ? Ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de politique alimentaire - Relocalisation d'une filière entière - GAL - Logistique locale de distribution - Revalorisation d'invendus - Coopérative de producteurs
	Collaboration	Logique collaborative	<p>Pourriez-vous vous impliquer dans une dynamique territoriale et la soutenir ?</p> <p>En priorisant la gouvernance collaborative locale avec les acteurs, agricultures alternatives locales...</p> <p>Avec qui ?</p> <p>Quels seraient les freins et les moteurs ?</p>
	Perceptions actuelles	Résilience alimentaire	Que pensez-vous de la résilience alimentaire actuelle du territoire ?
		Dynamique territoriale	Que pensez-vous de la dynamique territoriale des 7 communes ? Est-ce qu'il y en a ?
	Perceptions futures	Évolution	Comment voyez-vous l'évolution future de l'alimentation sur le territoire ? Pensez-vous qu'il y aura un changement réel futur ?

5.3 Pour les consommateurs

Tableau 12 — guide d'entretien consommateurs

Qui	Nom, prénom		
Où et Quand	Lieu, date et heure		
Quoi	Concepts	Dimensions	Relances-type
	Présentation		Pouvez-vous vous présenter rapidement ?
	Perceptions actuelles	Résilience alimentaire	Que pensez-vous de la résilience alimentaire actuelle du territoire ?
		Dynamique territoriale	Que pensez-vous de la dynamique territoriale des 7 communes ? Est-ce qu'il y en a ?
		Consommation	Comment consommez-vous des denrées alimentaires ? Par quel moyen de distribution ?

			Pourquoi ?
	Condition de succès	Caractéristique de réussite	<p>Que pensez-vous qu'il est indispensable d'avoir pour arriver à une résilience alimentaire sur le territoire des 7 communes ?</p> <p>Quels sont les défis actuels ?</p> <p>Trouvez-vous tout en local ? Y a-t-il des produits (transformés) que vous ne trouvez pas ?</p> <p>Qu'est-il nécessaire pour motiver les consommateurs comme vous pour davantage consommer résilient ?</p>
	Collaboration	Logique collaborative	<p>Pourriez-vous vous impliquer en vous engageant dans une dynamique territoriale et la soutenir ?</p> <p>Quels seraient les freins et les moteurs ?</p>
	Actions de résilience territoriale alimentaire	Faisabilité	<p>Voici la liste des actions de résilience territoriale qui d'après la théorie serait intéressante d'implémenter sur le territoire, êtes-vous familier avec toutes les actions ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de politique alimentaire - Relocalisation d'une filière entière - GAL - Logistique locale de distribution - Revalorisation d'inventus - Coopérative de producteurs <p>Quel est votre avis quant à la faisabilité de ces actions ?</p>
	Perceptions futures	Évolution	<p>Comment voyez-vous l'évolution future de l'alimentation sur le territoire ? Pensez-vous qu'il y aura un changement réel futur ?</p>

5.2 Échantillon des personnes interviewées

Nous avons interrogé vingt acteurs pour notre étude qualitative. Nous avons sélectionné deux à trois acteurs par catégorie et avons complété par quatre interviews d'initiative de résilience déjà existante afin d'avoir une représentation complète des ressentis des différents types d'acteurs. Certains acteurs interrogés peuvent se référer à plusieurs catégories. En effet, les structures plus petites et plus diversifiées rendent les délimitations des maillons de la chaîne alimentaire plus floues que dans l'agro-industrie. Nous avons par ailleurs exclu les entreprises de l'agro-industrie ou de l'hypertransformation étant donné qu'elles ne sont pas résilientes.

Nous avons interrogé des acteurs des grandes catégories du territoire, soit les acteurs publics, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les associations et les consommateurs.

Nous avons également interrogé des initiatives qui d'après la théorie permettraient d'augmenter la résilience territoriale alimentaire. Certains de ces acteurs se trouvent déjà sur le territoire, d'autres, non présents, ont été sélectionnés en dehors du territoire étudié pour quand même avoir un retour sur leur initiative.

Tableau 13 — personnes interrogées pour l'enquête qualitative

Acteur	Structure	Personne interrogée	Date	Contact
Pouvoirs publics	Commune Chastre	Jean-Marie Thiry	10/06 14h	0478/91.41.29
	Commune Genappe	Olivier Romain	11/06 9h30	olivier.romain@genappe.be
	Commune Mont-Saint-Guibert	Olivier Gerin	12/06 9h	environnement@mont-saint-guibert.be
Producteurs	Ferme du Vallon	Jean Marc Binet	17/06 16h	0477/57.03.64
	Ferme de la Distillerie	Jeremy Vermeiren	19/06 13h30	0494/15.82.97
	Ferme du Passavent	Karel De Paepe	20/06 9h	0473/98.33.38
Transformateurs	Indriani	Philippe Brawerman	17/06 12h	philippe@brawerman.com
	Traiteur Robiette	Emmanuel Robiette	18/06 16h30	traiteur@emmanuelrobiette.net
Distributeurs	Back to vrac	Christophe Megali	13/06 10h30	info@backtovrac.be
	La ruche qui dit oui Court-Saint-Étienne	Anne Sophie Baltes	14/06 13h30	larucheacourt@gmail.com
	Bi'OK	Adrienne Rigo, Pauline Henrion	18/06 14h30	corbio@biok.be
Consommateurs		My-Linh Bui	15/06 18h	Messenger
		Julie Hocedez	17/06 18h30	Messenger
Associations	Épice locale	Michèle de Coster	12/06 14h	decostermichele67@gmail.com
	Les p'tits pot's	Olivier Gerin	12/06 9h30	environnement@mont-saint-guibert.be
	Agricoeur	Eveline Lambertz	25/06 15h	0471/91.59.94
Initiatives	Made in BW	Ludovic Peeters	18/06 10h	ludovic.peeters@madeinbw.be
	Agricovert	Jean-Philippe Anbran	21/06 14h	081/61.52.89
	CPA Manger Demain	Estelle Compère-Leroy	26/06 10h	estelle.compereleroy@mangerdemain.be
	GAL Pays des 4 bras	Olivier Servais	27/06 9h	coordination@paysdes4bras.be

5.3 Résultats de l'enquête qualitative

Nous avons mis en évidence les réponses que nous ont donné les différentes personnes interviewées concernant les freins et les critères de réussite d'une dynamique sur la résilience alimentaire d'un territoire et les avons synthétiquement repris dans un tableau afin de voir les tendances par acteurs et les tendances à travers tous les acteurs. Le tableau est uniquement utilisé à des fins de synthèses afin d'en sortir les tendances et non à des fins de quantification de l'étude qualitative. Une explication suit le tableau pour détailler les réponses, mais également pour recenser les réponses concernant les ressentis sur la résilience, la dynamique et les actions.

Notre analyse des résultats se déroulera comme suit :

- Critères moteurs et freins
 - o Présentation synthétique
 - o Présentation détaillée
 - o Alignement entre théorie et pratique
- Ressenti par rapport à la résilience territoriale alimentaire
- Ressenti par rapport à la dynamique du territoire des 7 communes
- Est-ce que des actions de résilience pourraient entamer une dynamique ?
- Ressenti par rapport à l'implémentation d'actions de résilience territoriale

5.3.1 Les critères de réussite et les freins à une dynamique de résilience territoriale alimentaire, présentation synthétique

Tableau 14 — présentation synthétique des critères de réussite pour une résilience territoriale alimentaire selon les interviews

Critères de réussite	Pou-voirs publics /3	Asso-ciations /3	Pro-duc-teurs /3	Trans-forma-teurs /2	Distri-bu-teurs /3	Con-som-ma-teurs /2	Initia-tives /4	Total /20
Soutien								
- Politique	3	1	2	1	2	1	4	14
- Demande, volume - Changement de consommation	1	1	2	2	2	2	3	13
- Tous les acteurs	1	2	2	1	2	1	2	11
Relationnel								
- Rencontres, échanges	2	2	2	1	3	2	4	16
- Décontraction		2			1	1	1	5
- Réseau	1	1	1	1	2		1	6
- Collaboration	1	1	1	1	1	2		6
- Complémentarité	2	3	1	1	3	1	4	15
- Confiance	2	1			2		2	5
- Cadre		2		1			1	6
- Pas que lié à l'alimentation	2	1	1	1	2		1	8
- Cadre claire	1	1	2	1	2	1	3	11

- Continuité, vision long terme	1	2	2	1	2		1	9
- Rentable, autonome financièrement		1	2	1	2	1	2	9
- Connaissances des enjeux	1						1	2
- Adaptativité		1					2	3
- Diversité		1		1	1	1	2	6
- Identité territoriale							2	2
Solutions								
- Moteur de dynamique	2	2	1		2	1	3	11
- Sensibilisation	1	2	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	3	14
- Communication, information	2	2	1	<u>2</u>	2	1	3	13
- Filière de transformation locale	1		2	1	1		1	6
- Mutualisation	1	2		1	1	1	<u>4</u>	10
- Centralisation de l'offre		1	2	<u>2</u>	2		3	10
- Autoproduction		1	1					2

Nous pouvons voir des tendances à travers toutes les catégories d'acteurs parmi les critères les plus souvent repris comme nécessaires. Selon la tendance, ces critères seraient le soutien politique, le soutien de la demande, un changement dans la consommation, des rencontres et des échanges entre acteurs, la collaboration, un cadre clair décidé et défini, une sensibilisation et communication sur le sujet auprès des consommateurs, de la mutualisation, un moteur qui tire la dynamique et une centralisation de l'offre pour faciliter l'approvisionnement de produits locaux.

Tableau 15 — présentation synthétique des freins à la réussite pour une résilience territoriale alimentaire selon les interviews

Freins à la réussite	Pou-voirs publics	Asso-ciations	Pro-duc-teurs	Trans-forma-teurs	Distri-bu-teurs	Con-som-ma-teurs /2	Initia-tives	Total
	/3	/3	/3	/2	/3		/4	/20
Soutien								
- Politique	2	1	2	<u>2</u>	2	1	2	12
- Changement de politique	1			1	2	1	2	7
- Demande, volume	2	<u>3</u>	<u>3</u>	1	<u>3</u>	<u>2</u>	3	17
- Agro-industrie	2	2	<u>3</u>	1	<u>3</u>	1	2	14
Relationnel								
- Individualisme	1	1	1	1	2	1	2	9
- Collaborations	<u>3</u>	2	2	1	2	<u>2</u>	3	15
- Temps	<u>3</u>	2	<u>3</u>	1	2	<u>2</u>	2	15
- Essoufflement		<u>3</u>	<u>3</u>			1	1	8

Offre locale								
- Pas assez diversifiée		1	2	<u>2</u>	2	<u>2</u>	2	<u>11</u>
- Pas assez de volume					2	1	3	6
Divers								
- Réglementations		2	1	<u>2</u>			1	6
- Besoin de chocs visibles et contraignants pour réagir	1	1	1		1	1	2	7
- Changement climatique	1		2		1	1	1	6
- Argent	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	1		1	2	<u>13</u>
- Accès aux terres	2		2		1		2	7
- Attractivité du métier d'agriculteur	1		2				1	4
- Définition de local variable		2		1	2	1	3	9
- Hétérogénéité du territoire			1		1		1	3

Nous pouvons voir des tendances à travers toutes les catégories d'acteurs parmi les critères les plus souvent repris comme frein. Selon la tendance, ces freins seraient le manque de soutien politique, un manque de demande des consommateurs, entreprises ou collectivités, une concurrence déloyale avec l'agro-industrie, des difficultés à collaborer, un manque de temps, des produits locaux pas assez diversifiés, un manque d'argent.

Des tendances sont également visibles par catégories d'acteurs. Attention que le maximum d'acteurs par catégorie n'est que de 4 acteurs, elles sont donc à prendre avec précaution :

- Les pouvoirs publics auraient tendance à trouver nécessaire un soutien politique communal ou fédéral, mais difficile à mettre en place en raison d'un manque de moyen, de temps et des difficultés de collaboration.
- Les associations auraient tendance à trouver les collaborations nécessaires, mais un manque de demande et d'argent ainsi qu'un essoufflement possible si les choses ne changent pas.
- Les producteurs auraient tendance à trouver un manque de demande, une concurrence déloyale avec l'agro-industrie, un manque de temps, d'argent et un essoufflement qui risque d'arriver.
- Les transformateurs auraient tendance à trouver un soutien de la demande nécessaire, de la communication et une sensibilisation, une centralisation de l'offre locale. Tout en ayant un manque de soutien politique, une offre locale pas assez diversifiée et des réglementations parfois contraignantes.
- Les distributeurs auraient tendance à trouver un besoin de rencontres, de collaboration et de sensibilisation. Mais il y a un manque de demande et de la concurrence déloyale avec l'agro-industrie.
- Les consommateurs auraient tendance à trouver nécessaire un soutien de la demande, des rencontres et la création d'un réseau ainsi que de la sensibilisation. Tout en ayant un

manque de demande, des collaborations difficiles, un manque de temps ainsi qu'une offre locale pas assez diversifiée.

- Les initiatives de résilience auraient tendance à trouver nécessaire un soutien politique, des rencontres, des collaborations ainsi que de la mutualisation.

5.3.2 Les critères de réussite et les freins à une dynamique de résilience territoriale alimentaire, présentation détaillée

Nous allons maintenant détailler davantage les résultats du tableau.

5.3.2.1 Le soutien

Le soutien qu'il soit politique ou du point de vue de la demande a été défini comme essentiel pour pouvoir atteindre une résilience alimentaire territoriale.

Le soutien politique a été majoritairement cité tel qu'un frein et un moteur par les acteurs. La plupart des acteurs trouvent que les communes n'en font pas assez et pourraient affecter plus de budget à ce sujet important. Par exemple en investissant dans les collectivités, en faisant de la sensibilisation ou encore en écoutant les besoins des acteurs du territoire pour potentiellement trouver des solutions ensemble sur le territoire. Les collectivités sont le levier qui a le plus été cité par les acteurs (producteur, transformateurs, initiatives et consommateur). Une différence se fait tout de même avec la commune de Genappe qui semble déjà très investie sur le sujet. Ils ont créé un poste de « transition et participation » permettant de mettre les acteurs en lien et d'avoir une discussion par rapport à la transition alimentaire et un projet d'approvisionnement en produits locaux est en cours de discussion. Les autres communes interviewées soit Mont-Saint-Guibert et Chastre expliquent un manque de moyens et de temps pour s'impliquer sur le sujet de l'alimentation durable qui n'est pas encore un sujet couvert.

Ce soutien a tantôt été envisagé au niveau de la commune, tantôt au niveau fédéral ou régional. Certains pouvoirs publics, producteurs et transformateurs ont évoqué le niveau supérieur pour avoir un effet plus efficace. Toutefois, l'implication des pouvoirs publics dans la dynamique implique de potentiels grands changements dans les budgets alloués et dans l'implication de l'acteur en cas de changement de couleur politique après des élections. Certains acteurs craignent la diminution d'importance de ce sujet à l'avenir.

Une presque unanimité parmi les acteurs (17/20) constate que la demande ne suit pas encore pour les produits locaux. Ceux-ci restent marginaux comparés à la popularité de l'agro-industrie, considérée comme peu chère, rapide, peu qualitative, peu voire pas rémunérateurs, illogiques, mais surtout de donner une fausse idée du coût réel de la production, ce qui influence négativement la production locale. Cela va être difficile d'améliorer le système si le consommateur continue de soutenir l'agro-industrie. Il est nécessaire d'avoir un volume de la demande pour que les filières manquantes et les initiatives créées puissent être rentables et atteindre des économies d'échelles. Le producteur De Paepe a même dit « *s'il y a la demande, on produit en fait* », information qui était également ressortie de l'enquête sur les agriculteurs de Genappe (LPTransition UCLouvain & Innovons, 2023).

Une tendance dans les résultats des interviewés, parmi toutes les catégories d'acteurs, estime que le consommateur doit changer ses habitudes de consommation pour parer le prix plus élevé ou tout simplement allouer une part de budget plus importante à l'alimentation comme c'était le cas dans le passé. L'expression « consommer moins, mais mieux » a été utilisée à plusieurs reprises. Il faut réapprendre à manger en fonction des saisons de ce que l'on peut consommer du territoire.

5.3.2.2 Le relationnel

L'aspect relationnel et social entre les acteurs est également ressorti dans les freins et les aspects nécessaires pour espérer arriver à une résilience. Nous commencerons par les critères nécessaires et ensuite par les points à travailler pour y arriver.

Nous avons observé une dominante dans les réponses des acteurs qui ont reconnu que les rencontres entre acteurs et les collaborations sont bénéfiques car elles créent des plus-values et des liens précieux. Ceux-ci peuvent être formels ou informels pour déjà créer du positif pour la dynamique et la résilience afin de créer des réseaux d'acteurs. Quelques acteurs, représentant chaque catégorie d'acteurs sauf transformateur et consommateur, vont même jusqu'à dire qu'il faut une rencontre et un dialogue entre tous les acteurs. La coopérative Agricovert souligne le fait qu'il est important d'avoir une dynamique de groupe présente. Certains producteurs, distributeurs et initiatives ont expliqué que la complémentarité permettait de mettre plus facilement des collaborations en place car les initiatives seraient alors en position *win-win*. Et pour finir, l'aspect de la confiance a été repris par deux communes, deux producteurs, un transformateur et une initiative comme nécessaire pour imaginer des relations avec les autres acteurs.

Toutefois, bien que les acteurs se rendent compte de l'apport de la collaboration et des rencontres entre acteurs, ils sont également très nombreux à ne pas y croire à 100 %. En effet, près de la moitié des acteurs ont appuyé sur le caractère individualiste de l'Homme qui ne collabore pas intuitivement par sa nature profonde et que certains ont qualifiée d'égoïste. Une tendance forte s'est dégagée parmi les acteurs qui ont émis des doutes par rapport aux difficultés à mettre en place des collaborations quant au fait du temps que cela demande et des conflits sociaux qui peuvent en découler. La coopérative Agricoeur a résumé le ressenti de plusieurs acteurs avec cette phrase « *Dans les idées, je crois qu'ils ont envie de le faire, mais dans la pratique allez, d'autres expériences ont déjà montré que c'est compliqué parce qu'à un moment chacun a besoin de survivre et d'avoir assez de volume vendu, etc. Et parfois, il y a des sentiments de concurrence, etc. Et donc le truc qui pourrait résoudre ça c'est justement la demande qui augmente à fond quoi. Et là tu auras plus de problèmes de concurrence parce que là justement il faut se mettre tous ensemble pour y arriver à y répondre quoi. Donc du coup pour moi la clé c'est vraiment ça, c'est le début, c'est les gens, les mangeurs.* ».

Pour finir ce point sur le relationnel, un aspect qui a été relevé par tous les producteurs, toutes les associations, un consommateur et une association parmi les acteurs interviewés est l'essoufflement. En effet, ces acteurs sont des acteurs au plus proche du sujet de l'alimentation durable et qui en dépendent. Ils y mettent tous beaucoup d'énergie et peuvent être découragés de ne pas voir leur activité décoller par manque de demande principalement. Les trois associations, les P'tits Pots, l'Épice locale et Agricoeur sont des structures qui dépendent presque entièrement de bénévoles. Sans ceux-ci, ils ne tourneraient plus. Par rapport à cela, le producteur De Paepe a expliqué que pour lui, « *on ne peut pas baser un modèle sur les bénévoles, en fait, il y a un moment il faut que ça marche avec des employés avec des gens payés, des salariés et il faut qu'économiquement ça tourne. Il n'y a rien à faire, mais c'est comme ça.* ».

5.3.2.3 Le cadre

Le lien entre les critères de réussite et les freins n'est plus aussi clair que pour les deux premières catégories. Nous allons donc d'abord passer en revue la suite du tableau et des informations sur les critères de réussite. Nous finirons alors ensuite le tableau et les informations sur les freins. Nous commençons par les critères concernant le cadre.

Près de la moitié des acteurs ont souligné le fait que pour arriver à une résilience alimentaire, il ne fallait pas que se concentrer sur l'alimentation, mais que d'autres sujets importants en lien avec l'alimentation devaient également rentrer dans les réflexions. La coopérative Agricover a expliqué que « *sortir évidemment de son domaine est une condition aussi de la résilience* ». Des points comme l'inclusion sociale ont été relevés par une association, un producteur et une initiative.

Un cadre clair a été mis en évidence par la majorité des interviewés, concernant la vision du projet ainsi que les valeurs, les définitions de prix et de marges, les détails pratiques du quotidien qui doivent être compris et intégrés par l'ensemble des acteurs impliqués. Le traiteur Indriani a rajouté que ce cadre devait être atteignable, faisable sans quoi cela n'avait pas beaucoup d'intérêt. Se mettre d'accord sur le cadre permet de gagner du temps pour la suite et d'être tous sur la même longueur d'onde.

Dans la même logique, au moins un acteur de chaque catégorie (excepté les consommateurs), a souligné la continuité dans le temps comme un critère de succès d'une dynamique concernant la résilience alimentaire sur un territoire. Les associations recherchent cette vision long terme davantage pour la motivation des bénévoles. Pour les autres acteurs, c'est davantage pour une question de pérennisation et de sécurité sur les investissements. Manger Demain a expliqué « *Ils ont vraiment du mal à faire... enfin à convaincre sur ce projet sans avoir une perspective de pérennité. Là le financement qu'ils ont pour le moment les couvre jusque juin 2025. Ils ne savent pas si après juin 2025 ils vont toujours avoir de l'argent. Donc ça, c'est quand même un gros problème quand tu demandes à des gens de s'impliquer dans un CPA. Ou quand tu demandes à des responsables communaux de vraiment travailler avec le CPA, les responsables communaux ils disent OK, d'accord, mais vous êtes là jusque quand ? Ah bah après juin 2025, on ne sait pas ça. Ça, c'est vraiment un gros frein.* » En effet, il est difficile pour certains acteurs de s'impliquer sans savoir s'il y a une perspective d'avenir.

Il est également important pour une grande partie des acteurs d'être au moins rentable ou autonome financièrement. En effet, certains acteurs souhaitent ne pas dépendre de subsides ou des autres pour que leur activité fonctionne. Pour d'autres, il est nécessaire d'être rémunéré correctement pour le travail fourni.

Seulement un pouvoir public et une initiative, ont évoqué la connaissance des enjeux comme importante. En connaissant les enjeux, il est possible de réfléchir par exemple à des alternatives.

Deux distributeurs et une initiative ont démontré dans leurs réponses des compétences d'adaptation qu'ils trouvaient important de souligner. Les deux distributeurs ont expliqué leur adaptativité lors de la crise du COVID-19. L'initiative permet l'adaptativité grâce à la possibilité de s'impliquer plus ou moins dans la coopérative en proposant différentes parts dans la coopérative et même des fournisseurs qui n'en possèdent pas.

La diversité a été évoquée par certains acteurs. Que ce soit en termes de produits vendus, de types de clients ou de canaux de distribution. C'est important pour eux d'être diversifié pour être plus résilient afin de ne pas dépendre d'un type de produits ou clients.

Pour finir ce point sur le cadre, deux initiatives ont mis en évidence l'importance de l'identité territoriale comme essentielle pour motiver les acteurs à s'impliquer. Ce lien avec le territoire semble nécessaire pour eux pour donner du sens parmi les collaborations pour les regrouper autour d'un territoire.

5.3.2.4 Les solutions

Dans les critères de réussite, certains critères ont pu être regroupés en termes de solution, comme nécessaire afin d'atteindre la résilience.

Un critère essentiel est la présence d'un moteur de la dynamique de résilience. Sans cet acteur qui motive, fédère et rassemble les autres acteurs, une tendance indique qu'une telle dynamique ne sera pas atteignable. Cette tendance s'observe parmi toutes les catégories d'acteurs sauf les transformateurs. Pour plus d'effet, il serait utile que cet acteur fasse ce rôle à temps plein afin de laisser les autres acteurs dans leurs propres métiers. Le GAL occupe déjà en quelque sorte ce rôle sur les trois communes du GAL pays des 4 bras, mais ils ont tout de même précisé « *on ne peut pas forcer une direction et donc on doit faire aussi en fonction des capacités, des initiatives des acteurs qui sont en place. Donc on peut faire des propositions, on peut essayer de faire remonter les choses, mais au final il faut qu'il y a des acteurs qui se mouillent* ». Un autre acteur qui essaye de dynamiser et qui a été régulièrement cité est La Belle Verte, une livraison de paniers de légumes, qui arrive à son échelle à mettre en lien les différents acteurs.

La sensibilisation et la communication d'information sont au même niveau d'importance, selon les acteurs. Une tendance s'observe clairement étant donné que les interviewés ont souvent repris ces critères comme critères de réussite. Ces deux points seraient implémentés en solution au manque de demande qui est très problématique. Il serait nécessaire d'informer, éduquer et sensibiliser les consommateurs quant à leurs choix afin que ceux-ci soutiennent des initiatives d'alimentation locale plutôt que l'agro-industrie. Un consommateur a rappelé qu'« *il faudrait aller plus vers des personnes non convaincues* ». Car souvent les événements organisés rassemblent les personnes déjà convaincues alors que leur but est d'atteindre de nouvelles personnes. Cette sensibilisation peut se faire selon des acteurs via les écoles en réappuyant sur le coût réel de la nourriture. Il est également nécessaire de communiquer sur les saisonnalités, les pénuries, les acteurs existants, les produits disponibles en local pour que les consommateurs soient au courant de ce qui existe, mais également que les transformateurs, distributeurs, associations et initiatives le soient également. En effet, le traiteur Robiette ne savait par exemple pas que des solutions de regroupement de produits locaux existaient déjà pour des professionnels. Il attendait de se faire démarcher, mais ça n'est pas encore arrivé.

Quelques acteurs ont évoqué le besoin de filières de transformation locale pour arriver à une résilience alimentaire. Pour l'instant, peu de transformation locale existe sur le territoire. Des acteurs doivent donc aller transformer leurs produits plus loin pour ensuite les ramener chez eux et les vendre sur le territoire. Mais ce qui a également été soulevé est le prix des produits transformés qui sont très élevés actuellement dû au faible volume n'atteignant pas des économies d'échelle. Deux producteurs ont mis en évidence qu'il est nécessaire d'avoir des acteurs dont c'est leur métier qui peuvent s'impliquer dans la transformation à temps plein. Un transformateur a indiqué qu'il était nécessaire pour lui de travailler avec des légumes déjà lavés, prédécoupés pour remplacer les produits non locaux qu'il utilise. Sans ça, il ne voit pas comment transitionner vers plus de produits locaux.

La mutualisation est un critère qui a été évoqué par de nombreux acteurs interviewés, particulièrement dans les associations et les initiatives de résilience. La mutualisation permet d'avoir accès à davantage que ce que l'acteur pourrait se permettre seul, mais également de davantage optimiser ce qui est mutualisé. Le transformateur Indriani et la coopérative Agricover ont déjà mis en application la mutualisation par idéologie en partageant leur savoir afin que

d'autres projets résilients voient le jour. Il est également possible de mutualiser des espaces, des cuisines comme cela va être prochainement le cas dans la coopérative Agricoeur.

Un autre aspect important est la centralisation de l'offre via une logistique de produits locaux. Ce point a été évoqué par la moitié des interviewés comme permettant d'avoir accès plus facilement à des produits locaux. Ce sont davantage les acteurs B2B qui sont en recherche de cette solution. Ce sont les producteurs, transformateurs, distributeurs, associations et initiatives qui sont demandeurs afin de gagner du temps en termes de livraison, facturation, implémentation de solution informatique individuelle.

Deux acteurs, un producteur et une association, ont appuyé le fait qu'il était nécessaire d'avoir de l'autoproduction parmi l'ensemble des consommateurs ne serait-ce que pour soulager les producteurs et réapprendre à tous le travail de la terre.

5.3.2.5 L'offre locale

Nous allons maintenant passer en revue la suite du tableau concernant les freins comme nous venons de finir les critères nécessaires avec le point précédent sur les solutions. Nous nous attarderons ici sur l'offre locale de produits qui est parfois considérée comme un frein par les acteurs interviewés.

Les acteurs ne semblent pas s'accorder sur la diversité des produits et l'offre des produits locaux. Certains estiment que l'on ne trouve pas encore assez de produits en local, avec une majorité manquante en produits transformés ou en variété, diversité de produits. Un producteur et un transformateur parlent du marché bouché pour les fraises par exemple. D'autres initiatives, moins nombreuses, peut-être plus engagées et convaincues, comme l'Epice locale, Agricoeur ou la commune de Genappe estiment qu'il y a déjà beaucoup en local et qu'on peut presque tout trouver. Cette distorsion peut s'expliquer par le fait qu'ils ne font que de revendre des produits locaux et qu'ils s'arrangent avec ce qu'ils trouvent.

Une autre critique concerne les volumes qui ne sont souvent pas suffisants. En raison de l'activité de transformation qui n'est pas l'activité principale, les volumes produits ne sont pas toujours très élevés, ce qui peut entraîner des pénuries à certains moments comme cela a été souligné par des distributeurs, un consommateur et trois initiatives.

5.3.2.6 Divers

Pour finir notre analyse, nous allons maintenant nous attarder sur les freins divers qui bloquent les acteurs.

La réglementation a été soulignée comme un grand frein à davantage de résilience alimentaire. L'AFSCA a été cité par plusieurs acteurs comme contraignant et limitant en termes de résilience. Des obligations lourdes sont revenues le plus souvent avec par exemple l'interdiction de transporter des produits d'autres producteurs par un producteur s'il ne s'est pas enregistré comme transporteur auprès de l'AFSCA ou par un grossiste si les producteurs de lait et viande ne possèdent pas d'agrément coûteux en investissement alors qu'ils peuvent vendre en direct. Ou encore des interdictions de réutiliser des produits et les transformer eux-mêmes. Ces problèmes à une échelle plus grande que le territoire ayant des effets sur le territoire ne permettent pas de

diminuer le gaspillage alimentaire ou de faciliter la livraison de produits locaux, ce qui peut décourager les acteurs quant à des objectifs de résilience et de volume.

Une tendance s'observe avec des acteurs qui estiment que tant qu'il ne sera pas trop tard et que les effets des chocs ne sont pas visibles, nous n'atteindrons pas une dynamique de résilience. Les acteurs, répartis presque uniformément entre les catégories d'acteurs, estiment que nous n'arriverons pas à changer les habitudes si elles ne sont pas contraintes par des conséquences visibles qui affectent les acteurs. Des consommateurs et initiatives l'ont vu pendant le COVID-19, les conséquences étant visibles, une demande supplémentaire est arrivée, mais elle est repartie aussitôt dès les conséquences rendues moins visibles. Il faut du concret pour que les acteurs se positionnent réellement.

Seulement quelques acteurs ont évoqué le changement climatique comme un frein à une résilience alimentaire sur le territoire. Le climat est directement lié aux productions et si les conditions ne sont pas bonnes, ce sont toutes les productions du territoire qui vont être impactées. Le producteur Binet a expliqué « *On se rend compte que finalement suivant le climat, on est en manque de tout. Donc, il n'y a pas assez de marchandise que ce soit n'importe quel producteur pour l'instant est un peu en manque de marchandises parce qu'on n'a pas su planter, on n'a pas su semer parce qu'il pleut parce que ceci, parce que c'est là. Donc je veux dire on est quand même toujours tributaire du temps, du climat, ça c'est sûr. Donc voilà, que ce soit une sécheresse plus tard ou que ce soit un printemps pluvieux ou en arrière-saison... Donc si la plante on n'arrive pas à récolter une plante valable ou quoi que ce soit automatiquement la demande est là et ben on a une demande là, mais bon on n'a pas assez.* ».

Une tendance forte concernant le frein monétaire a été observée grâce aux interviews. Les trois communes l'ont indiqué en tant que raison de leur implication minimale sur le sujet. Les trois associations n'en ont pas assez pour déjà faire survivre leur activité et sont très juste niveau budget pour les projets futurs qu'ils souhaitent instaurer dans leur établissement. Ils dépendent grandement des subsides. Les trois producteurs l'ont indiqué pour leur activité en termes de personnel, matériel, mais également par rapport à la demande (consommateurs ou transformateurs) qui privilégie souvent ce qui coûte le moins cher et pas les produits locaux. Le transformateur Indriani a expliqué qu'un restaurant plus petit et non gastronomique aurait beaucoup de mal financièrement à utiliser autant de produits locaux comme eux le font, car les prix deviendraient trop élevés, mais il faudrait donc partager les marges pour que cela fonctionne. Plus généralement les acteurs ont indiqué que le frein financier bloquait le consommateur et un manque de subsides bloquait de nouvelles initiatives à se créer.

Une autre tendance a porté sur la question foncière. Ce sujet a été évoqué par deux communes et deux producteurs. C'est un sujet qui préoccupe. Comme les terres deviennent de plus en plus chères, ils se posent la question des repreneurs et des types de culture. Le GAL a dit : « *Le prix de la terre explose. Qui va être en capacité de reprendre ces exploitations ? Toute façon, il n'y a pas de repreneur. On a deux scénarios, soit c'est des agriculteurs en place qui rachètent. Soit c'est revendu à des sociétés, des fonds de pension, qui vont exploiter ça d'une autre manière.* ». Le deuxième frein lié à la question foncière est que le métier n'est plus attractif et pourtant, il faudrait plus de producteurs pour atteindre une résilience alimentaire territoriale. C'est un métier dur, demandeur, qui n'attire plus.

En plus de cela, la notion de local est floue et comprise différemment par les acteurs. Un peu moins de la moitié des acteurs ont indiqué que pour eux, nous pourrions considérer la Belgique comme locale, car le pays est déjà un pays très petit. Le local de 7 communes n'a donc pas

beaucoup de sens pour la plupart comme ils considèrent une échelle plus grande comme déjà locale. Ajouté à ça, quelques acteurs ont appuyé le fait que d'une commune à l'autre, la réalité n'est pas la même. Le producteur Binet voit à son échelle déjà une grande différence entre Nivelles et Court-Saint-Étienne.

5.3.3 Alignement entre théorie et pratique concernant le cadre d'action pour de la résilience territoriale alimentaire

Nous venons de voir que de nombreux points ont été repris par les acteurs interviewés comme des nécessités ou des freins à une dynamique territoriale. Une partie de ceux-ci ressortent dans la théorie et dans la pratique alors que certains ne sont ressortis que dans la pratique et n'ont pas été spécifiés dans la théorie. Enfin, d'autres points que nous avons mis en évidence dans notre recherche théorique ne sont pas apparus. Nous n'analyserons pas tous les critères de manière exhaustive, mais nous commencerons par ce qui est ressorti de la théorie dans la pratique, nous analyserons ensuite ce qui est ressorti dans la pratique comme important, mais qui n'avait pas été mis en évidence dans la théorie et finirons par les critères de la théorie qui ne sont pas ressortis.

Revenus dans la pratique et dans la théorie :

- La présence nécessaire d'une multitude d'acteurs et des liens entre ceux-ci, qu'elle représente tous les acteurs ou du moins des collaborations avec d'autres maillons de la chaîne.
- Un financement correct, qu'il soit via des subsides ou une rentabilité de l'activité.
- Une diversité et une redondance au point de vue des types de clients, de fournisseurs, des subsides... pour ne pas dépendre d'une seule source de revenus.
- Un raccourcissement nécessaire de la chaîne de l'alimentation.
- Un besoin de créer des filières ou des alternatives à l'agro-industrie.
- Un besoin de structure collective pour s'en sortir grâce à de la mutualisation.
- Une identité territoriale reconnue
- Une vision plus large nécessaire qui ne se limite pas qu'à la résilience alimentaire
- Le manque d'attrait pour les métiers de production qui sont difficiles et mal payés.
- Un désalignement entre la demande et l'offre en produits locaux avec trop peu de demandes pour des produits locaux et plus résilients
- Une sorte de concurrence déloyale envers l'agro-industrie, l'hypertransformation et les productions destinées à l'exportation

Ressortis dans la pratique, mais pas dans la théorie :

- Un moteur de dynamique nécessaire qui va motiver et rassembler les acteurs autour du sujet de l'alimentation résiliente
- Le terme local a été compris et souhaité dans une vision jusqu'à la Wallonie, voire la Belgique, plus grande que le territoire défini de 90 000 habitants.
- Un besoin d'allier travail et décontraction

Pas ressortis de la théorie :

- La gouvernance était un point important revenu dans la théorie concernant le territoire, mais également au niveau de la résilience. Certes, après avoir posé une question, certains acteurs en ont parlé, mais ce n'est pas un sujet qui est arrivé sur la table de la part de l'acteur interviewé excepté dans le cas des coopératives et de Manger Demain avec les

CPA. Et lorsque nous avons interrogé les acteurs concernant ce point, ils ne paraissaient pas très partants alors que c'est un point essentiel dans la théorie.

- L'anticipation.
- L'analyse du contexte local et des chocs ainsi que l'adaptation à ceux-ci ont quant à eux été cités, mais uniquement par deux acteurs ce qui n'est pas beaucoup et ne présente donc pas une tendance alors que ces principes sont essentiels.
- La sobriété n'a pas vraiment été nommée en tant que telle même si elle a pu être sous-entendue à certains moments.

Ce qu'il faut retenir pour

- l'H1, sur le démarrage de dynamique territoriale: non traité
- l'H2, sur la demande : les interviewés ne semblaient pas contre de soit travailler avec plus de produits locaux soit de développer de nouvelles filières, mais ils ne pensent pas que la rentabilité sera atteinte tant qu'il n'y aura pas des volumes de demandes plus importants. Et cela ne sera atteint, d'après eux, que si le consommateur consomme plus de produits locaux, afin que le volume augmente et donc que ça crée une boucle vertueuse.
- l'H3 :
 - o gouvernance participative : les acteurs sont une majorité à dire que la collaboration est bénéfique, mais qu'elle reste encore difficile, non naturelle et chronophage. La mutualisation est une forme poussée de collaboration qui a été émise. Nous ne pouvons pas dire qu'une tendance a été observée concernant la gouvernance participative.
 - o soutien : il a été mis en évidence que différents types de soutien devaient être mis en place sans quoi un projet de résilience ne pourra être atteint.
 - Soutien politique pour faciliter la sensibilisation et l'éducation
 - Soutien de la demande concrétisé par des achats de produits locaux et un changement de la consommation
 - Soutien pour mettre en place la dynamique d'un acteur externe et neutre,
 - o offre locale diversifiée et compétitive : selon certains acteurs, il manque encore des produits locaux pour pouvoir espérer une résilience alimentaire comme par exemple des filières de transformation ou la centralisation d'offres via une option logistique. Pour espérer concurrencer l'agro-industrie, il serait nécessaire d'avoir au moins des prix comparables, atteignables via des volumes et des économies d'échelles.

5.3.4 Ressenti par rapport à la résilience alimentaire territoriale

Les acteurs sont unanimes pour dire que la résilience territoriale alimentaire est encore loin et que la résilience actuelle est très faible. Cela s'explique d'après les acteurs par de grandes cultures encore trop présentes destinées à l'exportation pour la plupart alors que pourtant le potentiel nourricier est présent par les nombreuses terres sur le territoire. Pour atteindre cette résilience, il faudrait lever les freins décrits au point précédent, dont davantage de transformation locale et de demande.

Une majorité des acteurs lorsque cette question a été posée ont expliqué que des choses étaient déjà en cours sur le territoire dans le but d'une résilience. Toutefois, les initiatives citées par les acteurs, bien que positifs, ne permettront pas de l'atteindre en raison de volumes très faibles ou

des initiatives trop petites. Pour donner des exemples, des acteurs nous ont parlé de la présence de maraîchers sur la commune, d'un marché de producteurs, d'Epicoeur qui fait très peu de paniers par semaine...

Ce qu'il faut retenir pour

- l'H1, sur le démarrage de dynamique territoriale: non traité
- l'H2, sur la demande : les acteurs estiment que nous sommes encore loin de la résilience, mais qu'en levant les freins il serait possible d'y arriver, car le potentiel sur le territoire est présent. Un des grands freins reste pour les acteurs le manque de demande.
- l'H3 :
 - o gouvernance participative : non traité
 - o soutien : non traité
 - o offre locale diversifiée et compétitive : encore trop de grandes cultures et d'exportation qui ne profitent pas aux habitants du territoire selon certains

5.3.5 Ressenti par rapport à la dynamique du territoire des 7 communes

Aucun acteur ne pense qu'il existe une dynamique sur les 7 communes unifiant les différents acteurs. Toutefois, une tendance chez les acteurs indique qu'il y a une sorte de dynamique unifiant les trois communes du GAL grâce aux actions de dynamisation du GAL. Le territoire du GAL est un territoire qui est défini et reconnu comme tel par les acteurs.

La commune de Genappe ressort en étant une commune où de nombreuses initiatives sont présentes (comme des épicerie participatives, des magasins à la ferme importants), qui est impliquée et où les productions y sont nombreuses.

L'étude lancée par Wellcoop concernant la demande pour des produits locaux a déjà permis de lancer une discussion entre les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'alimentation. Via ce moyen, différents acteurs comme les deux transformateurs, Bi'OK, la commune de Genappe, un consommateur et Made in BW voient peut-être une dynamique se créer par ce moyen.

Ce qu'il faut retenir pour

- l'H1, sur le démarrage de dynamique territoriale: les acteurs ne perçoivent pas une dynamique sur le territoire, mais le GAL a été nommé de nombreuses fois pour signaler qu'une sorte de dynamique s'était créée autour du GAL. Cette dernière qui est une action qui augmente fortement la résilience alimentaire selon notre théorie. Toutefois, concernant l'autre action déjà présente sur le territoire via Made in BW, aucun acteur n'a spécifié que l'action créait de spécifiques liens dynamisant le territoire. À l'inverse une plus petite initiative de distribution, La Belle Verte a été nommée pour rassembler et mettre en lien les différents acteurs à son échelle pour relancer des dialogues entre les acteurs.
- l'H2, sur la demande : non traité
- l'H3 : non traité

5.3.6 Est-ce que des actions de résilience pourraient entamer une dynamique ?

Nous venons d'expliquer au point précédent que le territoire n'était pas perçu par les acteurs interviewés comme ayant une dynamique territoriale. Les réponses ont été diverses quant à la question de ce qui doit pré-exister pour que ce soit réussi.

Manger Demain pense qu'il est indispensable d'avoir une identité territoriale et une certaine dynamique sur le territoire avant de pouvoir espérer que des actions comme des CPA puissent fonctionner. Il faut qu'il y ait déjà quelque chose de présent pour une réussite.

La majorité des acteurs dont les trois communes, trois initiatives et un distributeur pensent que l'implémentation de différentes actions de résilience alimentaire va permettre petit à petit d'entamer une dynamique sur le territoire. Grâce à différentes actions permettant du lien, il sera possible que de nouvelles initiatives se lancent et ensuite que cela crée une boucle vertueuse. Mais ils sont tous conscients que cela ne se mettra pas en place rapidement et qu'il faudra du temps et de la patience. Toutefois le GAL explique que c'est ce qu'ils ont essayé de faire avec Epicoeur, mais ils n'ont pas la volonté de grandir et ils ne peuvent pas les forcer.

Deux acteurs, un producteur et un distributeur, pensent que c'est en ayant les deux que cela fonctionnera. Il faut une dynamique forte pour que les actions fonctionnent, mais il faut également des actions concrètes pour lancer une dynamique.

Ce qu'il faut retenir pour

- l'H1, sur le démarrage de dynamique territoriale: excepté un acteur, une tendance se dégage avec des acteurs qui pensent que l'implémentation d'actions de résilience sur un territoire entamerait une dynamique entre les acteurs sur ce même territoire. Certains pensent que les deux se créent simultanément et se renforcent.
- l'H2, sur la demande : non traité
- l'H3 :
 - o gouvernance participative : ce serait grâce aux liens entre les acteurs que de nouvelles initiatives se créeraient et entameraient une boucle vertueuse et une dynamique positive sur le territoire.
 - o soutien : non traité
 - o offre locale diversifiée et compétitive : non traité

5.3.7 Ressenti par rapport à l'implémentation des actions : désirabilité, faisabilité

Les informations qui vont suivre sur les actions sont à prendre avec précaution. En effet, tous les acteurs n'ont pas répondu à cette question, car ce n'était pas le point le plus important de l'étude qualitative. Nous avons choisi d'approfondir davantage les autres parties dont principalement les freins et les moteurs, dont les réponses, donnent tout de même une idée de ce que pensent les acteurs par rapport aux actions.

5.3.7.1 CPA

Nous remarquons une tendance globale positive pour cette initiative avec des acteurs qui comprennent les avantages d'un tel rassemblement entre acteurs. Toutefois, nous remarquons une certaine réticence en termes d'investissement concret des acteurs dans une telle initiative, principalement pour des raisons de temps.

Deux communes sur trois n'y croient pas trop en terme d'investissement de temps et de ressources. La commune de Chastre a eu des expériences négatives avec des conseils consultatifs, qui ne sont pas exactement similaires aux CPA, mais qui restent dans la même ordre d'idée. Ils ont eu des tensions très rapidement venant probablement d'une communication non neutre entre les acteurs. La commune de Genappe quant à elle ne voit pas pourquoi cela ne fonctionnerait pas car cela permettrait de réunir et de communiquer entre les acteurs.

Dans les associations, certains craignent que chacun défende son propre intérêt, d'autres que ce soient toujours les mêmes acteurs qui s'investissent (ceux déjà présents dans les différentes initiatives actuelles).

Chez les producteurs, les avis sont mitigés. Deux pensent que c'est nécessaire de se rencontrer avant de lancer quelque chose de concret, mais endéans un temps imparti et un moteur pour le CPA. L'autre n'a pas beaucoup d'espoir quant aux différences entre les paroles et les actes réels qui se feront après ce genre de réunions.

Un petit distributeur a dit ne pas vouloir s'engager avec tous les acteurs dont de grands transformateurs industriels, mais rester entre plus petits. Toutefois, la plus-value du CPA est la collaboration entre tous les acteurs, y compris les plus grands. Un autre distributeur a un a priori concernant l'inertie de ce genre d'initiative.

Une initiative pense que cela peut être un chouette projet, mais préférerait investir son énergie et son temps dans des projets plus concrets comme de la logistique, des filières... Manger Demain qui s'occupe de faciliter les CPA indique que c'est possible de faire sans eux, mais qu'il est quand même nécessaire d'avoir un facilitateur pour organiser les réunions car nécessitant un grand travail d'organisation. L'investissement en temps semble d'après cet acteur moins important que ce que les autres acteurs craignent.

5.3.7.2 Relocalisation d'une filière entière

Nous remarquons que les acteurs sont plutôt favorables par rapport à cette solution et qu'elle serait désirable. La commune de Genappe, un producteur et le GAL ont même indiqué que c'est la première solution à implémenter pour tenter d'arriver à une résilience alimentaire.

Toutefois, presque tous les acteurs ont émis des réserves concernant :

- le soutien politique pour un producteur,
- la présence d'un moteur et de porteurs de projets pour un producteur et un distributeur,
- la difficulté des normes pour un autre producteur,
- la rentabilité pour un transformateur,
- la capacité de relocaliser « l'entièreté » de la filière surtout pour les semences qui est difficilement faisable localement,
- la compétition avec les acteurs déjà existants, pour un consommateur,
- la difficulté du travail collectif, pour une initiative.

5.3.7.3 GAL

Le GAL n'a pas créé l'unanimité parmi les acteurs interviewés. Plusieurs ne connaissaient pas ce qu'était un GAL alors qu'il y en a déjà un sur le territoire. Pour ceux qui le connaissent, une tendance s'est dessinée concernant la création d'une dynamique et d'effets positifs grâce à un

GAL. Toutefois, certains émettaient des craintes concernant une taille plus grande. En effet, un producteur de Genappe expliquait qu'actuellement avec les trois communes, il ne se sentait pas spécifiquement concerné par ce qui se faisait à Les Bons Villers. Alors si le GAL s'étendait sur plus de communes, il ne sait pas s'il serait aussi motivé. Toutefois, le GAL culturalité, un autre GAL dans le Brabant Wallon a un territoire beaucoup plus grand et semble très bien fonctionner.

Plusieurs acteurs nous ont également confié avoir essayé de créer des GAL mais que les projets ont été refusés et donc non financés comme la commune de Chastre ou la coopérative Agricoverit sur la commune de Gembloux. Cela signifie que même s'il y a la volonté de créer un GAL, cela ne se fera pas facilement. Toutefois, notre territoire en possède déjà un sur trois communes sur sept. Le GAL des 4 Bras n'est pas opposé à étendre le territoire sur les 7 communes à condition d'obtenir un nouveau financement de l'Europe sans quoi, ils n'ont pas les ressources pour le faire.

5.3.7.4 Logistique locale de distribution

La tendance des interviewés est favorable à une telle solution qui leur permettrait d'avoir de manière professionnelle en une seule commande avec une seule facture des produits locaux. Le seul qui n'était pas pour est un producteur qui peut déjà presque tout vendre en direct, il n'en a donc pas besoin, mais il a expliqué qu'il aurait vraiment aimé avoir cette aide pour démarrer à l'époque.

Sur le territoire, différentes offres de logistique locale existent. Mais certains acteurs se plaignent du manque de professionnalisme des acteurs, du manque de pérennité ou la nécessité des subsides pour la survie de la structure telle que Epicoeur ou Made in BW. Un souhait a été émis par différents acteurs concernant une solution plus grande et complète que Made in BW, rentable et non dépendante des subsides. Made in BW qui a été interrogé a expliqué que leur envie n'était pas de prendre réellement part à la dynamique ou a une gouvernance partagée, mais qu'ils pouvaient prendre part à un rôle au niveau commercial.

Trois acteurs, une commune et deux associations, ont souligné qu'il fallait également penser à des solutions sans énergie combustible, comme une vélo cargo. Toutefois, Made in BW a expliqué que par vélo c'était une charge de maximum 200 kg, ce qui limite les livraisons et les distances.

5.3.7.5 Revalorisation d'invendus

Cette solution n'a pas réellement été retenue par les acteurs interviewés. Ceux qui ont réagi ont expliqué qu'ils effectuaient déjà à leur échelle des actions pour limiter les invendus. Certains transforment eux-mêmes les produits, d'autres vendent via des applications comme Too good to go ou donnent via des associations comme la Croix Rouge ou Solidon.

5.3.7.6 Coopérative producteurs

Sur les trois producteurs, deux sont très favorables. Ils ont tous les deux déjà essayés d'en créer, mais par manque de temps, ils sont arrivés à la conclusion que sans moteur qui tirait la coopérative, ce n'était pas possible. Un des producteurs est déjà coopérateur dans différentes coopératives en dehors du territoire et il serait prêt à investir sur son territoire également.

Le producteur qui est contre l'est en raison d'un manque de confiance envers les autres producteurs et une vision individualiste et d'autonomie.

Les autres acteurs estiment que les producteurs pourraient être plus forts en se rassemblant tout en gardant à l'esprit les difficultés de mutualisation que nous avons déjà évoquées par avant. Une commune et un transformateur croient davantage en une association entre de plus petits maraîchers qu'entre des producteurs de grandes cultures.

Ce qu'il faut retenir pour

- l'H1, sur le démarrage de dynamique territoriale: les acteurs sont en grande partie demandeurs d'implémentation de ce type d'actions (GAL, logisitique, CPA, relocalisation, ...) sur le territoire. Si ce genre d'initiatives est implémenté et que les différents acteurs sont amenés via un CPA par exemple à se rencontrer et discuter, cela amènera fort probablement une dynamique multiacteurs autour de l'alimentation sur le territoire. Toutefois une dynamique demande l'implication des acteurs en termes de temps et d'engagements concrets, ce qui a l'air encore un peu difficile pour de nombreux acteurs. Une tendance se dessine d'acteurs qui sont prêts à suivre une dynamique, mais pas à la lancer.
- l'H2, sur la demande : pour que ces actions soient rentables et désirables par les acteurs, il faut qu'il y ait une demande pour ce genre de produits et d'offre sans quoi ces options ne seront pas viables. La viabilité est quand même indispensable pour les acteurs interrogés qui sont dépendants de revenus au-delà d'idéologie et de valeurs.
- l'H3 :
 - gouvernance participative : des réponses mitigées, même parmi les mêmes acteurs concernant la collaboration qui semble tantôt acceptée tantôt difficile à mettre en place en raison de concentration sur sa propre activité. Nous observons toutefois une tendance contre la gouvernance participative qui est qualifiée de trop lente et chronophage. Mais la tendance de la collaboration pour la résilience territoriale alimentaire reste majoritaire, quand les mentalités auront changé.
 - soutien :
 - Soutien politique : deux communes sur les trois ne se voient pas s'engager en termes de temps sur un tel sujet. Mais c'est un besoin selon les autres acteurs.
 - Soutien de la demande
 - Soutien pour mettre en place la dynamique, indispensable selon les acteurs que cela soit pour la coopérative ou pour un CPA par exemple.
 - offre locale diversifiée et compétitive : serait la donnée manquante pour certains acteurs afin de se tourner davantage vers plus de produits locaux.

Partie III : Résultats et discussion

Nous allons maintenant répondre à nos hypothèses et notre question de recherche grâce à notre étude qualitative mise en lien avec notre recherche théorique. Toutefois, gardons en tête que ces réponses sont uniquement valables pour notre territoire de 7 communes et qu'un panel de 20 acteurs a été interrogé. Ce nombre restreint de réponses ne nous permet pas de tirer des conclusions générales, mais nous pouvons tout de même tendre vers certaines conclusions.

1. Validation ou invalidation des hypothèses

1.1 Hypothèse 1 : démarrage de dynamique territoriale

Rappelons-nous que la première hypothèse était : « *la mise en place des actions de résilience alimentaires sur un territoire non résilient va permettre d'entamer la démarche de dynamique* ».

Selon notre théorie, les actions de résilience territoriale répondent à différents critères. Nous avons parmi ceux-ci la prise en compte d'une multitude d'acteurs, une gouvernance participative, une concentration sur un territoire restreint ou de la valorisation de ressources... Ces mêmes critères sont également des critères d'une dynamique territoriale comme ils sont intimement liés. Si des actions répondant aux critères d'actions de résilience sont mises en place, cela devrait engager une dynamique multiacteurs sur le territoire comme ce sont les mêmes critères qui sont impliqués.

Grâce à notre recherche et aux réponses des acteurs interviewés, nous tendons vers une validation de notre première hypothèse. En effet, les acteurs interrogés expriment qu'il n'y a actuellement ni une dynamique ni une résilience alimentaire sur le territoire. Ils tendent à penser que l'implémentation d'actions de résilience alimentaire pourrait activer cette dynamique territoriale en recréant du lien entre les acteurs, en collaborant, en reconcentrant les efforts sur le territoire et les ressources disponibles. De plus, nous avons observé qu'une des six actions qui augmenterait fortement la résilience, le GAL qui est déjà présent sur une partie du territoire, créerait déjà en quelque sorte une ébauche de dynamique territoriale sur trois des 7 communes du territoire. Si plusieurs actions augmentant fortement la résilience étaient implémentées, une dynamique plus importante en ressortirait.

1.2 Hypothèse 2 : demande

Rappelons-nous que notre deuxième hypothèse était : « *la demande sera le déclencheur pour de la réelle mise en œuvre de projets de résilience à travers tout le territoire dans l'alimentation* ».

Dans notre théorie, nous avons vu que la résilience alimentaire incluait une implication tant de l'offre que de la demande. L'offre comprenant les différents maillons de la chaîne de l'alimentation excepté les consommateurs soit les producteurs, des transformateurs et les distributeurs. La demande étant les consommateurs finaux, mais également les maillons intermédiaires qui ont un besoin de produits qui pourraient également être des produits locaux. D'après la théorie, de nombreuses initiatives d'offres incluant des produits locaux étant déjà présentes sur le territoire, nous avons estimé que le déclencheur serait du côté de la demande.

D'après notre étude qualitative, une tendance forte est observée quant à la volonté des acteurs de faire plus pour la résilience. Toutefois, les acteurs ont émis un doute concernant une réelle demande des consommateurs, sans quoi les activités existantes et nouvelles ne seraient pas viables. Si les consommateurs transitent vers de la consommation de produits locaux et de saison,

les acteurs estiment que le territoire deviendrait plus résilient, car une majorité des entreprises proposeraient ce que la demande exige.

Nous tendons à valider également cette seconde hypothèse grâce à la similitude dans les réponses de la théorie et de la confrontation à la pratique. En effet, actuellement, même les engagés ont du mal à tenir en raison d'une demande variable. Pour plus de sécurité et de viabilité, il faudrait que la demande accroisse fortement. Cette demande rendrait la résilience alimentaire plus désirable pour les initiatives qui ne sont pas encore converties au local et créerait des boucles vertueuses permettant l'implémentation d'initiatives résilientes rentables pour satisfaire la demande.

1.3 Hypothèse 3 : gouvernance participative, soutien et offre locale

Rappelons-nous que notre troisième hypothèse était : *« pour atteindre une résilience territoriale alimentaire, il est nécessaire d'avoir de la collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de valeur via une gouvernance participative, un soutien et une aide pour mettre en place ce processus qui n'est pas encore naturel, mais également une offre locale diversifiée et compétitive »*.

Différents critères avaient été définis dans la théorie comme nécessaires pour une résilience sur un territoire. Nous en avons mis trois en évidence que nous voulions vérifier dans la pratique comme indispensables à avoir pour espérer atteindre une résilience alimentaire territoriale. Ceux-ci sont la gouvernance participative, le soutien et une offre locale et diversifiée.

Dans la pratique, lorsque nous avons demandé ce qu'il serait nécessaire d'avoir pour atteindre une résilience alimentaire sur le territoire, trois critères (collaboration, soutien et offre locale) ont eu tendance à ressortir parmi tous ceux qui ont été cités par les différents acteurs comme des critères indispensables pour imaginer la résilience. Toutefois, nous n'avons pas observé une tendance générale concernant la gouvernance participative qui a été difficilement reçue par les acteurs interviewés qui n'y croyaient pas ou n'en voulaient pas. Trois initiatives de résilience déjà existantes qui ont été interrogées l'ont malgré tout intégré dans leur activité, ce qui pourrait quand même indiquer son importance comme mise en évidence dans la théorie. La collaboration, qui est liée à la gouvernance en quelque sorte, semble mieux acceptée, sans doute car moins contraignante et permettrait plus d'autonomie pour chaque acteur. Cela ferait le lien avec le soutien sans qui la collaboration et la gouvernance participative ainsi que la possibilité d'avoir une offre locale diversifiée ne pourraient être envisagées. Une tendance se dégage concernant ce soutien qui peut se faire via la politique, via la demande qui entraînerait davantage d'offre ou encore via une aide qui faciliterait la mise en place de résilience et de dynamique sur le territoire. Ces trois types de soutien pourraient favoriser la mise en place d'une gouvernance participative qui n'est pas encore une pratique courante pour la majorité des différents acteurs interviewés.

En étudiant la théorie et la pratique, nous tendons à confirmer la troisième hypothèse. En effet, même si les acteurs qui ne l'ont pas encore implémentée ne sont pas pour les gouvernances participatives, ce point a été évoqué dans la théorie sur le territoire, sur la résilience et sur la résilience territoriale alimentaire ainsi que par une majorité d'initiatives qui l'ont déjà mis en application. Les bienfaits sont visibles, mais il existe sans doute une peur du changement et de l'inconnu de la part des acteurs. Il faudra donc une aide en termes de formation ou de soutien pour faire transitionner ces acteurs du territoire vers plus de résilience alimentaire.

2. Réponse à la question de recherche

La question de recherche qui a délimité et servi de balisage tout au long de ce mémoire était : « *Quel cadre d'action mettre en place pour accroître une résilience territoriale alimentaire ? – cas de 7 communes dans le Brabant Wallon et dans le Hainaut* ».

Pour y répondre, différents critères ont été mis en évidence dans la théorie afin d'arriver à un système de résilience sur un territoire restreint au point de vue de l'alimentation. Certains de ces points étaient la prise en compte et des interconnexions de l'ensemble des acteurs des maillons de l'alimentation, une gouvernance locale participative, des ressources du territoire valorisées, un financement, une analyse du territoire, une anticipation et une adaptation au choc, de la sobriété envers les ressources ainsi que de la diversité dans le système. Tout cela en trouvant des alternatives à l'agro-industrie en créant des filières et des moyens de distribution alternatifs en évitant l'hypertransformation des aliments, en raccourcissant les chaînes de valeurs et en valorisant correctement le travail et les ressources produites tout au long de la chaîne locale.

En pratique, nous avons également pu remettre en évidence les critères qui semblent nécessaires aux différents acteurs, pouvoirs publics, associations, producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs ou encore des initiatives déjà existantes dans le cadre de résilience alimentaire territoriale. Nous rappelons qu'uniquement vingt acteurs ont été interrogés et que ce cadre n'est valable que pour le territoire des 7 communes. Des tendances ont pu être tirées concernant les critères nécessaires parmi les différents acteurs. Une majorité des réponses concorde avec ce que nous avons tiré de la théorie, qui elle n'analysait pas un territoire spécifique.

- Du soutien : qu'il soit politique via des actions concrètes des pouvoirs publics pour favoriser la transition ou l'accès des terres, qu'il soit de la demande en ayant concrétisé ce soutien par des achats locaux et des volumes de demande ou qu'il soit pour fédérer la dynamique afin de ne pas alourdir les acteurs pour les laisser dans leurs propres métiers. Ces trois aspects ont eu une forte tendance à être repris comme essentiel.
- Du relationnel fort : avec un point d'attention sur la collaboration et les rencontres entre une majorité voire tous les acteurs. Cela ne peut être atteint qu'en ayant une confiance entre les acteurs et que nous dépassions les mentalités individualistes de certains acteurs qui n'ont pas l'habitude de collaborer. Ici également un soutien peut être nécessaire pour arriver à de nouvelles pratiques de travail avec les autres.
- De la gouvernance participative : reconnu par les initiatives qui réalisent déjà de la résilience alimentaire, encore boudée par les autres acteurs, car non intuitive et doit être accompagné pour faire changer les acteurs.
- D'un cadre clair et défini : essentiel d'être sur la même longueur d'onde avec les autres acteurs concernant les objectifs, les valeurs défendues, les ambitions de la dynamique pour avancer plus vite et dans la même direction avec un objectif long terme et une certaine viabilité économique.
- Pluridisciplinaire : certes l'alimentation doit être au cœur de la dynamique, mais il ne faut pas uniquement se concentrer sur ce sujet qui fait partie d'un tout nécessaire à la résilience territoriale.
- Mutualisation : permettrait de gagner une plus-value par rapport à ce que les acteurs peuvent se permettre chacun de leur côté.
- De source de financement : une tendance forte a été indiquée selon laquelle peu voire pas d'argent pouvait être investi dans une telle cause. Il est nécessaire d'avoir soit une

rentabilité de l'activité ou un financement externe qui permettrait de soulager le début de l'activité sans impacter les acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs).

- Informatif et pédagogique : une sensibilisation et une communication pour les consommateurs finaux, mais également pour les acteurs de la chaîne de valeur afin de les faire transitionner.
- Filière transformation locale : une faible tendance montre un besoin pour ce genre d'initiative. Toutefois un nombre important de réponses est constatée parmi les producteurs, transformateurs et distributeurs qui sont les plus à même à en avoir besoin. Cela permettrait de répondre au manque de volume et diversité de produits locaux. Une transformation de 3^e catégorie serait donc nécessaire pour avoir des produits de base transformés résilients.
- Centralisation d'offre locale : une tendance montre un clair besoin pour ce genre d'initiative permettant aux acteurs de gagner du temps et de bénéficier plus facilement de l'offre déjà existante sur le territoire.

Les tendances ressortent davantage de critères de mise en pratique concrète qui n'était pas toujours présente dans la théorie. Par exemple ce qu'il faut mettre en place pour instaurer une collaboration réussie. À l'inverse il n'est pas ressorti en pratique dans les tendances des critères plus théoriques comme l'adaptativité, l'identité territoriale, l'anticipation grâce aux connaissances qui sont tout de même nécessaires. Ceux-ci ressortiront probablement grâce à l'acteur dynamiseur. Une tendance s'est très clairement dessinée parmi les acteurs concernant la volonté de prendre part à une dynamique territoriale, mais aucun n'avait la volonté de la lancer. Il est donc essentiel d'avoir un initiateur et facilitateur de dynamique sans quoi, il n'y aura pas de changement drastique à l'avenir sur notre territoire.

Pour mettre en pratique ces différents critères clés et essentiels, des actions de résiliences territoriale alimentaire existent, comme nous en avons vu dans ce mémoire. En les implémentant, il est possible d'accroître fortement ou plus faiblement cette résilience suivant l'importance de chaque critère dans chaque action.

3. Recommandations

3.1 Pour le territoire

Nous l'avons vu, le territoire est encore loin d'atteindre une résilience alimentaire. Pour espérer y arriver, il est important de comprendre les différents critères nécessaires pour l'atteindre et de les mettre en applications par tous les types d'acteurs du territoire pour avoir un cadre favorable à de la résilience alimentaire sur le territoire.

Selon le retour des acteurs du territoire, l'accent devrait être mis en priorité sur l'implémentation de trois actions qui augmenterait fortement la résilience soit :

- un CPA, qui impliquerait tous les différents acteurs et qui conseillerait la politique qui a été définie comme un levier important.
- une filière locale d'aliments de base, qui permettrait grâce à un volume important d'avoir un prix compétitif par rapport à l'agro-industrie et augmenterait aussi la consommation de produits locaux sur le territoire.
- une logistique locale de distribution à grand volume, comprenant également des produits de base pouvant servir pour des professionnels comme des particuliers.

3.2 Pour mettre en place des actions sur un territoire quelconque

Il est important d'analyser son territoire et d'adapter les critères de mise en place de résilience alimentaire selon la réalité de son propre territoire. Comme il s'agit d'un sujet complexe, il n'y a pas qu'une seule réponse. Il est également important d'interagir avec les acteurs pour comprendre leurs besoins et implémenter les actions adaptées aux acteurs et au territoire.

La taille d'un territoire peut également être à même d'être plus grande ou plus petite selon l'action envisagée. Nous avons vu, par exemple, que la monnaie locale le Talent couvre un territoire trop petit, ce qui rendait difficile sa réussite. Ou que la ceinture alimentaire nécessitait un territoire d'environ 15 communes. Il faudrait donc adapter la taille du territoire selon la thématique de l'action afin d'être plus pertinent.

4. Limites et perspectives

Ce mémoire a été fait dans le cadre du master de gestion de l'entreprise. De très nombreuses heures ont été investies dans ce travail, mais certains points auraient pu être encore approfondis pour arriver à un travail encore plus qualitatif. Nous allons passer en revue certaines limites et perspectives pour l'étude de ce sujet à l'avenir.

La première limite aura été le choix de la méthode d'analyse des données. Ce sujet était propice pour une analyse quantitative. Celle-ci a pu se faire et aura permis de tendre vers des conclusions, mais nous n'avons pas assez de données pour réellement tirer des conclusions de nos résultats.

Une des limites de ce travail est qu'il a été élaboré dans le cadre du lien stage et mémoire. Nous avons donc analysé le même territoire qui avait été choisi dans le cadre du projet Wellcoop. Ce territoire est un territoire comme nous l'avons vu dans ce mémoire où il n'existe pas encore de réelle dynamique unifiant les acteurs autour du sujet de l'alimentation résiliente ou d'autres sujets. Il aurait peut-être été plus intéressant de ressortir d'un territoire déjà dynamique les critères de réussite ou les freins réels déjà observés avec leur expérience dans la dynamique territoriale.

Une autre limite aura été le temps. Comme dit précédemment beaucoup de temps a déjà été alloué à ce travail, mais si ce sujet avait été étudié dans le cadre d'une thèse par exemple, il aurait été intéressant d'interroger encore plus d'acteurs sur le territoire. Cela nous aurait permis, bien que nous soyons arrivés à saturation de réponses avec nos vingt interviews, à davantage de précision et de subtilité dans les conclusions. En effet, avec la contrainte de temps, nous n'avons pu interroger que des acteurs engagés du territoire et quelques initiatives déjà existantes, sur ou en dehors du territoire. Il aurait été intéressant de compléter par des acteurs non engagés comme des supermarchés, des producteurs de grandes cultures non bio, des transformateurs industriels... pour mieux comprendre leurs freins et les possibilités de les lever.

Concernant les perspectives de ce mémoire, pour l'avenir, il serait intéressant d'analyser ce même territoire dans les années à venir étant donné qu'une prémisses de dynamique existe déjà, il y a des chances que les liens et les relations évoluent. De plus, le collectif Wellcoop est en train d'essayer de dynamiser le territoire. Il serait intéressant d'étudier l'évolution entre ce qui existe maintenant avec ce mémoire et les changements futurs.

Dans une même idée, il serait intéressant d'analyser avec la même méthodologie un autre territoire qui posséderait déjà une dynamique sur son territoire afin d'observer et comparer les résultats qui sont ressortis de ce mémoire et les résultats du nouveau territoire afin de mettre en évidence les similitudes et les différences.

Conclusion

Grâce à ce mémoire, nous avons pu mettre en évidence un cadre de réussite pour implémenter et améliorer une résilience territoriale alimentaire sur le territoire des 7 communes dans le Brabant Wallon et le Hainaut (Nivelles, Genappe, Court-Saint-Étienne, Villers-la-Ville, Mont-Saint-Guibert, Chastre, Les Bons Villers). Nous avons étudié dans la partie théorique les différents concepts individuellement (le territoire, la résilience et l'alimentation), nous les avons confrontés et ressortis différents critères théoriques. Nous avons créé notre propre modèle théorique grâce à la mise en commun de différents apports théoriques d'auteurs comprenant huit critères : gouvernance participative, interconnexions entre les acteurs locaux, adaptation et innovation, anticipation grâce aux connaissances, sobriété, diversité et redondance, adapté à la taille du territoire, impact sur la résilience territoriale alimentaire. Ce modèle nous a permis d'évaluer des actions de résilience territoriale afin de mettre en évidence les plus efficaces. Après avoir analysé le territoire des 7 communes, nous les avons ensuite confronté sur le terrain grâce à une étude qualitative sur base d'interviews.

Différents critères sont ressortis de la théorie et ont été soulignés par les acteurs grâce à notre étude qualitative permettant de répondre à notre question de recherche. Différents critères essentiels ont été définis comme le soutien politique, le soutien de la demande ou le soutien d'un dynamiseur de territoire, de la collaboration, de la gouvernance participative, un cadre défini, une pluridisciplinarité, de la mutualisation, du financement, de l'information et de la sensibilisation, de la transformation locale ou encore de la centralisation locale. Ces critères de réussite sont à fortement envisager pour espérer arriver à ce que le territoire des 7 communes puisse se rapprocher d'une résilience alimentaire. Ces critères s'éloignent de l'agro-industrie qui est encore notre norme, mais qui va à l'encontre de la résilience.

Excepté une vision plus pratique dans l'enquête qualitative, les résultats étaient très similaires à la théorie. Une aide doit toutefois être mise en pratique pour arriver à changer les mentalités parfois encore individualistes des acteurs qui est indispensable pour parvenir à de la collaboration, mutualisation ou encore gouvernance participative. Une certaine contradiction a pu également être ressentie entre ce que les acteurs attendaient et ce qu'ils étaient eux même prêts à faire.

Nous avons également pu tendre à valider nos trois hypothèses. Celles-ci concernaient la possibilité d'implémenter des actions de résilience sur un territoire non résilient en entamant une dynamique territoriale. Une nécessité d'augmentation de la demande en priorité car l'offre suivra et la demande enclenchera la résilience. Et enfin les trois critères principaux pour espérer atteindre une résilience alimentaire sont la gouvernance participative, le soutien et l'offre locale. Notre étude qualitative, bien qu'avec trop peu de répondants pour tirer de réelles conclusions, nous permet quand même de tendre vers ces conclusions.

Nous avons décrit les limites et les perspectives de ce mémoire, mais gardons tout de même en tête que nous n'avons pas pu tirer des conclusions grâce aux vingt acteurs interrogés, dont un maximum de quatre acteurs par catégorie d'acteurs. Il serait intéressant d'analyser un autre territoire qui possède déjà une dynamique territoriale et comparer leurs critères de réussite avec ceux que nous avons trouvés dans ce mémoire.

Bibliographie

- Agricoeur. (2023). *Notre raison d'être et nos valeurs*. <https://www.agricoeur.be/la-cooperative/>
- Albouy, J., Lapeyre, A., Malas, Z., & Maumon, N. (2019). *Les coopératives de consommateurs : Une analyse à travers le prisme de la gouvernance et de la viabilité*. <https://hal.science/hal-03228692/document>
- Angeler, D. G., & Allen, C. R. (2016). Quantifying resilience. *Journal of Applied Ecology*, 53(3), 617-624. <https://www.jstor.org/stable/43869692>
- Apaq-W, & Observatoire de la consommation. (2022). *Canaux de vente*. <https://www.apaqw.be/sites/default/files/uploads/Observatoire/2023/obs-edm-canauxdevente0523.pdf>
- Axa. (2023). *Future risks report 2023* (10th edition). https://www-axa-com.cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa-com/464f15a8-2d73-4d53-adeb-32ae9796a419_AXA_Future+Risks_Report_2023_English.pdf
- Balembois, E., Sirven, L., & Chafii, N. (2022). Les villes peuvent-elles devenir autonomes sur le plan alimentaire ? Le cas de Paris. *Annales des Mines - Gerer et comprendre*, 147(1), 21-36. <https://doi.org/10.3917/gecol.147.0021>
- Barakate, H. (2016). Commune et dynamique territoriale. *Organisation et Territoires*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.48407/IMIST.PRSM/ot-n2.6520>
- Batterton, K. A., & Hale, K. N. (2017). The Likert Scale What It Is and How To Use It. *Phalanx*, 50(2), 32-39. <http://www.jstor.org/stable/26296382>
- Bauduin, L. (2021). Les ceintures alimentaires. *Manger Demain*. <https://www.mangerdemain.be/2021/01/21/les-ceintures-alimentaires/>
- Bernabei, M., Colabianchi, S., & Costantino, F. (2022). Actions and Strategies for Coronavirus to Ensure Supply Chain Resilience : A Systemic Review. *Sustainability*, 14(20), Article 20. <https://doi.org/10.3390/su142013243>
- Berrou, J.-P., & Gondard-Delcroix, C. (2011). Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain. *Mondes en développement*, 156(4), 73-88. <https://doi.org/10.3917/med.156.0073>
- Billion, C., Baritoux, V., Loudiyi, S., & Lardon, S. (2015). *Vers une alimentation de proximité : Quelle place des acteurs de la distribution dans la gouvernance alimentaire territoriale ?* https://www.researchgate.net/profile/Virginie-Baritoux/publication/282001416_Vers_une_alimentation_de_proximite_quelle_place_des_acteurs_de_la_distribution_dans_la_gouvernance_alimentaire_territoriale/links/5c6d59c04585156b570be3e8/Vers-une-alimentation-de-proximite-quelle-place-des-acteurs-de-la-distribution-dans-la-gouvernance-alimentaire-territoriale
- BI'OK. (s. d.). *Pour un quotidien plus juste*. Consulté 27 mai 2024, à l'adresse <https://biok.be/>
- Biomimicry 3.8. (2013). *Resilience and life's principles*. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10798-020-09574-1/figures/2>
- Biowallonie. (s. d.). *Avantages et inconvénients de la coopérative*. Consulté 3 mai 2024, à l'adresse <https://preprod.web.biolan/accompagnement/cooperatives/avantages-et-inconvenients/>
- Biowallonie, Diversiferm, & Coduco. (2023). *Invendus Bio : Des denrée, pas des déchets*. https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2023/02/GuidePratiqueDeValorisationDesInvendusBioEnWallonie_V2.pdf
- Blanc, J., & Perrissin-Fabert, B. (2016). *Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales*. <https://shs.hal.science/halshs-01270465>

- Bodson, P. (2022). *Halls Relais Agricoles (HRA) : De l'initiative à la mise en œuvre des projets*. SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.
<https://www.diversiferm.be/wp-content/uploads/2021/12/Halls-Relais-Agricoles-de-linitiative-a-la-mise-en-oeuvre-des-projet.pdf>
- Bousbaine, A. (2020). *Ville et agriculture face à l'émergence des systèmes agro-alimentaires innovants. Etudes de cas dans deux agglomérations wallonnes : Charleroi et Liège* [Université Liège].
<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/246026/1/Th%C3%A8se%20FINALE%2004%20f%C3%A9vrier.pdf>
- Bousbaine, A. (2021). Des initiatives citoyennes pour manger local : Le cas wallon. *Pour*, 239(1), 69-84. <https://doi.org/10.3917/pour.239.0069>
- Bousbaine, A., & Bryant, C. (2016). Les systèmes innovants alimentaires, cas d'étude : La Ceinture Aliment Terre de Liège. *Belgeo*, 4. <https://doi.org/10.4000/belgeo.19507>
- Broussolle, Y. (2019). Le développement des monnaies locales. *Gestion & Finances Publiques*, 5, 4-15. <https://doi.org/10.3166/gfp.2019.5.001>
- Callois, J.-M. (2022). Des populations nourries par leurs territoires de proximité ? *Population Avenir*, 756(1), 14-16. <https://ezproxy.ichec.be:2098/10.3917/popav.756.0014>
- Campagne, P., & Pecqueur, B. (2014). *Le développement territorial : Une réponse émergente à la mondialisation*. C. L. Mayer.
https://docs.eclm.fr/pdf_livre/368LeDeveloppementTerritorial.pdf
- Centre Ressource de Développement Durable. (2021). *La résilience territoriale : Enjeux et applications*. <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Ressources-territoires-durables/La-resilience-territoriale-enjeux-et-applications>
- Cera. (s. d.). *Coopératives citoyennes et de consommateurs*. Consulté 3 mai 2024, à l'adresse <https://www.cera.coop/fr/coop%C3%A9ratives/a-propos-de-cera-et-des-coop%C3%A9ratives/coop%C3%A9ratives-de-consommateurs>
- Cerema. (2020). *La boussole de la résilience*. Les cahiers du Cerema.
<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/10/boussoleresilience-cerema-web-finalpdf.pdf>
- Charlier, J. (2023). *Degré d'urbanisation ou de ruralité du territoire : La méthode internationale DEGURBA appliquée à la Wallonie* (39 ; Working paper). IWEPS.
<https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2023/06/WP39.pdf>
- Colletis-Wahl, H.-K., Peyrache-Gadeau, V., & Serrate, B. (2008). Introduction générale. Les dynamiques territoriales : Quelles nouveautés ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, juin(2), 147-157. <https://doi.org/10.3917/reru.082.0147>
- Colruyt Group. (2024). *Agriculture*. <https://www.colruytgroup.com/fr/entrepreneuriat-durable/nos-12-chantiers/agriculture>
- Commission Européenne. (2024). *L'agriculture biologique en bref*.
https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organics-glance_fr
- Corade, N., & Lemarié-Boutry, M. (2020). Les projets alimentaires de territoire : Entre reconfiguration des territoires et nouvelles relations villes/campagnes. *Géographie, économie, société*, 22(3-4), 373-397. <https://doi.org/10.3166/ges.2020.0013>
- CRATer. (s. d.). *CRATer, un outil de diagnostic au service de la transition agro-alimentaire des territoires*. Consulté 21 mai 2024, à l'adresse <https://crater.resiliencealimentaire.org>
- Cuma France. (2012). *Coopérer pour développer les circuits courts*.
<https://gershautespyrenees.cuma.fr/app/uploads/sites/3/2024/01/cooperer-pour-developper-les-circuits-courts.pdf>

- Détang-Dessendre, C., & Guyomard, H. (2020). *Quelle politique agricole commune demain ?* Quae.
https://books.google.be/books?id=DMXrDwAAQBAJ&pg=PA51&hl=fr&source=gbs_selected_pages&cad=1#v=onepage&q&f=false
- Diversiferm, SAW-B, & AEI. (s. d.). *Cahier des ateliers collectifs ou partagés de transformation*. <https://www.diversiferm.be/cahier-des-ateliers-collectifs-ou-partages-de-transformation/>
- Doré, G. (2020). Les régions françaises et le soutien aux territoires depuis 2016 : *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Mars(3)*, 533-554.
<https://doi.org/10.3917/reru.203.0533>
- Duquenoy, S. (2019). *Mettre en œuvre les GAL et les stratégies locales*. Commission Européenne. https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/leader-toolkit/implementing-lags-and-local-strategies-1_fr
- Duru, M. (2021). Le Covid-19 et le dérèglement climatique appellent à refonder notre système alimentaire. *Pour*, 239(1), 109-118.
<https://ezproxy.ichec.be:2098/10.3917/pour.239.0109>
- Ecoconso. (2020). *5 raisons de s'investir dans une coopérative citoyenne*.
<https://www.ecoconso.be/fr/content/5-raisons-de-sinvestir-dans-une-cooperative-citoyenne>
- Ecoconso. (2024). *C'est quoi la résilience alimentaire ?*
<https://www.ecoconso.be/fr/content/cest-quoi-la-resilience-alimentaire>
- Epicoeur. (s. d.). *Votre coopérative circuits-courts*. Consulté 26 mai 2024, à l'adresse
<https://www.epicoeur.be/index.html>
- European Commission. (2021). *LEADER/CLLD, de quoi s'agit-il ?* Commission Européenne.
https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/leader-toolkit/leaderclld-explained_fr
- Fardet, A. (2018). La classification NOVA des aliments selon leur degré de transformation : Définition, impacts santé et applications. *Information Diététique*, 4, 31-42.
https://www.researchgate.net/profile/Anthony-Fardet/publication/323186976_La_classification_NOVA_des_aliments_selon_leur_degre_de_transformation_definition_impacts_sante_et_applications/links/5a8556a1aca272c99ac41df5/La-classification-NOVA-des-aliments-selon-leur-degre-de-transformation-definition-impacts-sante-et-applications.pdf
- Faure-Ferlet, A., Capelli, S., & Sabadie, W. (2017). Les coopératives agricoles doivent-elles dévoiler leur mode de gouvernance aux consommateurs de produits agroalimentaires ? *Décisions Marketing*, 85(1), 63-81. <https://doi.org/10.7193/DM.085.63.81>
- Fellah Trade. (2024). *Belgique : Consommation et distribution*. <https://www.fellah-trade.com/fr/export/atlas-agro/belgique/conso-distribution>
- Folke, C. (2016). Resilience (Republished). *Ecology and Society*, 21(4).
<https://www.jstor.org/stable/26269991>
- Forem. (2024). *Transformation alimentaire*. <https://www.leforem.be/infos-metiers/secteurs/transformation-alimentaire.html>
- GAL Jesuishesbignon.be. (s. d.). *Hall relais agricole*. Consulté 29 mai 2024, à l'adresse
<https://jesuishesbignon.be/hall-relais-agricole/>
- GAL Pays des 4 Bras. (s. d.). *GAL - Groupe d'Action Locale*. Consulté 4 mai 2024, à l'adresse
<https://paysdes4bras.be/>
- Gironde le département. (2019). *Résilience : Répondre à l'urgence et préparer l'avenir*.
<https://www.gironde.fr/grands-projets/resilience-repondre-lurgence-et-preparer-lavenir>

- GRAAP. (s. d.). *Qu'est-ce que la relocalisation*. Consulté 28 mai 2024, à l'adresse <https://agroecologiepaysanne-graap.org/relocalisation-alimentaire/quest-ce-que-la-relocalisation>
- Guichet Agricole. (s. d.). *Aides à l'Installation et aux Investissements*. Le Guichet Agricole. Consulté 29 mai 2024, à l'adresse https://www.guichet-agricole.be/fr_FR/adisa
- Hamdouch, A. (2022). Résilience territoriale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 13(3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.21989>
- Hindriks, J. (2022). La fusion des communes : 202 communes wallonnes sur 262 sont-elles trop petites ? *Itinera Institue Analyse*. <https://www.itinera.team/sites/default/files/content-documents/La%20fusion%20des%20communes.pdf>
- Husson, J.-F. (2020). Réformes territoriales : Où en est la Belgique ? *Revue Européenne de l'Action Publique*, 3, 45-47. <https://hdl.handle.net/2268/234873>
- Interlud. (2022). *Agir pour des solutions logistiques des circuits courts alimentaires de proximité*. <https://www.interlud.green/storage/agir-pour-des-solutions-logist1666171443.pdf>
- Iweps. (2024). *Score de touristicité*. https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/03/E028-SCO.TOUR_.WALL-032024_Full1.pdf
- La coopération agricole. (2024). *Comprendre le modèle coopératif*. <https://www.lacooperationagricole.coop/comprendre-le-modele-cooperatif>
- Lacquement, G., & Chevalier, P. (2016). Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique. *Annales de géographie*, 711(5), 490-518. <https://doi.org/10.3917/ag.711.0490>
- Lafuente-Sampietro, O. (2021). *The multiplier effect of convertible local currencies : Case study on two French schemes*. <https://shs.hal.science/halshs-03324625>
- Larousse. (s. d.-a). *Définitions : Choc - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 12 mars 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/choc/15558>
- Larousse. (s. d.-b). *Définitions : Grossiste - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 26 mars 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/grossiste/38404>
- Larousse. (s. d.-c). *Définitions : Local, locale - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 26 mars 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/local/47582>
- Larousse. (s. d.-d). *Définitions : Système - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 22 avril 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syst%C3%A8me/76262>
- Larousse, É. (s. d.-e). *Définitions : Gouvernance - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 18 avril 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gouvernance/37692>
- Larousse, É. (s. d.-f). *Définitions : Territoire - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 17 avril 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/territoire/77470>
- Le Cacheux, J. (2023). *Agriculture « durable » et alimentation « saine » en Europe. De la ferme à la fourchette..., un très long chemin*. 183(4), 217-237. <https://doi.org/10.3917/reof.183.0217>
- Le Monty. (s. d.). *Tiers lieu culturel, citoyen et bourdonnant*. Consulté 13 juin 2024, à l'adresse <https://lemonty.be/>
- Le Rameau. (2016). *Co-Construction territoriale (Le référentiel)*. Le Rameau. <https://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2015/12/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-Co-Co-Terr-WEB1.pdf>

- Le Rameau. (2019). *Outil d'autodiagnostic* (Diagnostic « Entreprise & territoire »). Le Rameau. https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/wp-content/uploads/2019/03/LR-EntrTerritoires-AutoDiagnostic_Mars2019_vBAD-1.pdf
- Le Talent. (s. d.). *Le Talent, la monnaie locale citoyenne du centre du Brabant wallon*. Consulté 27 mai 2024, à l'adresse <https://letalent.be/>
- Lejeune, L., Theis, M., & Scheiner, J. (2018). *Agriculture raisonnée : Définition*. <https://doi.org/10.17180/5S9W-BB68>
- Leloup, F. (2017). La transcommunalité à l'épreuve du fédéralisme : Une illustration en Région wallonne : *Revue française d'administration publique*, N° 162(2), 353-368. <https://doi.org/10.3917/rfap.162.0353>
- Les Greniers d'abondance. (2020). *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires* (Deuxième édition). <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>
- Les Greniers d'abondance (Éd.). (2022). *Qui veille au grain ? Sécurité alimentaire, une affaire d'État*. Éditions Yves Michel. <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2022/02/Livre-Qui-veille-au-grain-3.pdf>
- Les petits producteurs. (2024). *Coopérative*. <https://lespetitsproducteurs.be/cooperative/>
- Les P'tits pots. (s. d.). *Les P'tits Pots*. Consulté 26 mai 2024, à l'adresse <https://www.lesptitspots.be/>
- Little Green Box. (2020). *La box repas bio, belge et presque zéro déchet*. <https://www.littlegreenbox.be/>
- LPTransition UCLouvain, & Innovons. (2023). *Enquête sur la qualité de vie des exploitants agricoles et forestiers à Genappe*. <https://www.genappe.be/commune/administration/services-communiaux/communication/fichiers/rapport-qualite-de-vie-des-exploitants-agricoles-et-forestiers-a-genappe.pdf>
- Made in BW. (s. d.). *Notre mission*. Consulté 25 mai 2024, à l'adresse https://bwaqasbl.be/MinBW/index.php?id_cms=4&controller=cms&id_lang=1
- Maillefert, M., & Robert, I. (2017). Nouveaux modèles économiques et création de valeur territoriale autour de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité et de l'écologie industrielle. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Décembre(5), 905-934. <https://doi.org/10.3917/reru.175.0905>
- Manger Demain. (2021a). *CPA locaux*. <https://www.mangerdemain.be/cpa-locaux/>
- Manger Demain. (2021b). *Label Cantines Durables*. <https://www.mangerdemain.be/label-cantines-durables/>
- Manger Demain. (2022). *Les légumeries de produits de 4ème gamme locaux, une réelle opportunité ?* <https://www.mangerdemain.be/wp-content/uploads/2022/05/Fiche-legumeries.pdf>
- Mascia, C. (2015). Le marché, outil de développement urbain ? In *Bruxelles, ville mosaïque Entre espaces, diversités et politiques* (Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 49-59). https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/228097/3/Carla_Mascia.pdf
- Melt, M. (2023). *A Table, mangeons mieux, jetons moins ! Une campagne de sensibilisation citoyenne*. <https://melt-communication.fr/a-table-mangeons-mieux-jetons-moins-une-campagne-de-sensibilisation-citoyenne/>

- Mottet, A., de Haan, C., Falcucci, A., Tempio, G., Opio, C., & Gerber, P. (2017). Livestock : On our plates or eating at our table? A new analysis of the feed/food debate. *Global Food Security*, 14, 1-8. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2017.01.001>
- Nakide. (2020). *Les différentes halles alimentaires ou Food Halls*. <https://nakide.fr/2020/03/10/differentes-halles-alimentaires-food-halls/>
- Navarro, A. (2018). Marchés, halles alimentaires et mise en tourisme des lieux en Europe. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 95(1), 7-22. <https://doi.org/10.4000/bagf.2503>
- Noireaux, V. (2017). Rôle des supply chains locales dans la résilience des territoires : L'exemple des produits alimentaires en Auvergne. *Logistique & Management*, 25(3), 225-237. <https://doi.org/10.1080/12507970.2017.1336949>
- Objectif Résilience Alimentaire. (2022). *Calculateur de l'Etat de Résilience Alimentaire*. <https://resiliencealimentaire.be>
- OCDE. (2018). *Perspectives régionales de l'OCDE 2016 : Des régions productives pour des sociétés inclusives*. OECD. <https://doi.org/10.1787/9789264284050-fr>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2015). *La souveraineté alimentaire, une friche fertile*. <https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/1642396/>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2016). *Education alimentaire et nutritionnelle pour une alimentation saine*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/db3766e7-5472-46d4-8781-16c10b190271/content>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2021). *Rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients face aux chocs : Enseignements tirés de la pandémie de covid-19*. <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-agrifood-systems-agriculture-resilience-SOFA-covid/fr>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2024). *Plateforme de Connaissances sur les Chaines de Valeur Alimentaires Durables*. <https://www.fao.org/sustainable-food-value-chains/what-is-it/fr/>
- Ozer, P. (2021). *La vérité sur le « Made in Belgium » de l'e-commerce alimentaire*. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/258326/1/Made%20in%20Belgium%20e-commerce.pdf>
- Paysans Artisans. (s. d.). *Les acteurs de la coopérative*. Consulté 2 mai 2024, à l'adresse <https://paysans-artisans.be/les-combattants/>
- Péan, V. (2021). [Souveraineté alimentaire] À boire et à manger.... *Sesame*, 9(1), 42-43. <https://www.cairn.info/revue-sesame-2021-1-page-42.htm>
- Pecqueur, B. (2014). Esquisse d'une géographie économique territoriale. *L'Espace géographique*, 43(3), 198-214. <https://doi.org/10.3917/eg.433.0198>
- Pignier, N., Alarcon, M., & Lemichez, S. (2024). Résilience alimentaire des territoires : Apports de l'interdisciplinarité dans l'étude des fermes paysannes. *Les journées de l'interdisciplinarité*. <https://doi.org/10.25965/lji.813>
- Plantier, T. (2018). *L'apport des circuits courts à la dynamique territoriale*. <https://enpc.hal.science/hal-01889885>
- Pouch, T., & Raffray, M. (2023). *Eclipse puis résurgence de la souveraineté alimentaire. Une approche en termes d'économie politique*. 183(4), 85-129. <https://doi.org/10.3917/reof.183.0085>

- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., & Mindler, P. (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*, 16(4), 455-478. <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>
- Rastoin, J.-L. (2020). Éditorial : Crises sanitaires, résilience et refondation des systèmes alimentaires. *Systèmes alimentaires/Food systems*, 5, 17-31. <https://doi.org/10.15122/ISBN.978-2-406-11062-0.P.0017>
- Razafindrazaka, T., & Fourcade, C. (2016). L'entrepreneuriat collectif : Un outil du développement territorial ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Décembre*(5), 1017-1042. <https://doi.org/10.3917/reru.165.1017>
- Redlingshöfer, B., & Petit, C. (2022). Le métabolisme urbain : Une approche de la dimension matérielle des systèmes alimentaires des territoires. *Sesame*, 12(2), 57-59. <https://www.cairn.info/revue--2022-2-page-57.htm>
- Réseaux de collectifs en recherche de résilience. (2022). *GAA/GASAP*. Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience. <https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/gac/>
- Roekens, C. (2022). *Sur le Champ*. <https://www.inbw.be/sur-le-champ>
- Roig, J. (2014). Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre. Un essaimage rapide entre effet de mode et réelle évolution du mode d'alimentation des citadins. *Pour*, 224(4), 111-117. <https://doi.org/10.3917/pour.224.0111>
- SEL coup de pouce. (s. d.). *S'entraider entre voisins*. Consulté 27 mai 2024, à l'adresse <https://selcoupdepouce.be/>
- Socopro. (2021). *Manger Demain, l'alimentation durable en Wallonie*. <https://www.mangerdemain.be/>
- SPW. (2022a). *Bilans communaux*. Etat de l'Agriculture Wallonne. <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/home/bilans-communaux.html>
- SPW. (2022b). *Food Wallonia Ensemble pour un système alimentaire durable*. <https://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/resources/FOOD-WALLONIA.pdf>
- SPW. (2023). *Balance commerciale et exportations*. Etat de l'Agriculture Wallonne. http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorshhets/EAW-A_I_c_2.html
- SPW, & Tellier, C. (2022). *Nouvel appel pour la création ou le renouvellement de 20 Groupes d'Actions locales (GAL)*. <https://tellier.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/gw-tellier/home/presse--actualites/communiques-de-presse/presses/nouvel-appel-pour-la-creation-ou-le-renouvellement-de-20-groupes-dactions-locales-gal.html>
- Statbel. (2021). *Chiffres clés de l'agriculture* (L'agriculture belge en chiffres). <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Chiffres-cles-de-l-agriculture-2021--L-agriculture-belge-en-chiffres.pdf/903f8b2d-954d-426f-b93d-3da5305f5e22>
- Statbel. (2022). *Exploitations agricoles et horticoles—Tab B2 : Chiffres agricoles 2022 — Liste réduite de variables : Chiffres agricole par commune*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>
- Statbel. (2023a). *Budget des ménages*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/budget-des-menages>
- Statbel. (2023b). *Chiffres clés de l'agriculture 2023 | Statbel*. https://doc.statbel.fgov.be/publications/S510.01/S510.01F_Chiffres_cle_agri_2023.pdf
- Stockholm Resilience Center. (2015). *Applying resilience thinking. Seven principles for building resilience in social-ecological systems*.

- <https://www.stockholmresilience.org/download/18.10119fc11455d3c557d6928/1459560241272/SRC%20Applying%20Resilience%20final.pdf>
- Sytra. (2023). *Étude basée sur une cartographie relative à l'offre alimentaire existante et à développer pour couvrir les besoins du marché* (Relocalisation des filières). <https://sytra.be/wp-content/uploads/2023/03/envoi-site.pdf>
- TCO service. (2016). *Une cuisine responsable et savoureuse pour les collectivités*. <https://tcoservice.be/>
- Thibaut, A., & Vigneron, S. (2022). *Les conseils de politiques alimentaires : Définition, raison d'être et balises méthodologiques*. Canopea. https://www.canopea.be/wp-content/uploads/2022/05/CPA_recommandation_final.pdf
- Thomas, A., Alpha, A., Barczak, A., & Zakhia-Rozis, N. (2024). *Durabilité des systèmes pour la sécurité alimentaire*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3853-8>
- Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288. <https://doi.org/10.3166/ges.17.273-288>
- Utopies. (2017). Autonomie alimentaire des villes etat des lieux et enjeux pour la filière agro-alimentaire française. *Note de position, 12*. <https://utopies.com/wp-content/uploads/2019/12/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf>
- Vajra. (2024). *Un distributeur fiable sur le marché belge*. <https://vajradelibio.be/fr/content/4-histoire-de-Vajra-Delibio>
- Vázquez-Barquero, A., & Rodríguez-Cohard, J. C. (2019). Local development in a global world : Challenges and opportunities. *Regional Science Policy & Practice*, 11(6), 885-897. <https://doi.org/10.1111/rsp3.12164>
- Vérité, O., Bioteau, E., & Gremy-Gros, C. (2022). La coopération territoriale en vue de la revalorisation des invendus alimentaires : Le cas SoliFoodWaste à Nantes. *EchoGéo*, 60. <https://doi.org/10.4000/echogeo.23329>
- Vermeulen, L. (2018). Le mouvement des Cuma reste dynamique. *Paysans & société*, 372(6), 9-14. <https://doi.org/10.3917/pes.372.0009>
- Verriest, S. (2023). *Les monnaies locales comme levier de transition et outil d'émancipation citoyenne*. Commission Justice & Paix - Belgique francophone. <https://www.justicepaix.be/les-monnaies-locales-comme-levier-de-transition-et-outil-demancipation-citoyenne/>
- Walker, B. (2020). Resilience : What it *is* and is *not*. *Ecology and Society*, 25(2). <https://doi.org/10.5751/ES-11647-250211>
- Wallonie. (2023). *De nouveaux projets de relocalisation alimentaire*. <https://www.wallonie.be/fr/actualites/de-nouveaux-projets-de-relocalisation-alimentaire>
- Wellcoop. (2022). *Prendre soin de l'Humain et de la Terre*. <https://wellcoop.wixsite.com/wellcoop>
- World Economic Forum. (2024). *The Global Risks Report 2024* (19th Edition ; Insight report). https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf
- Zurek, M., Ingram, J., Sanderson Bellamy, A., Goold, C., Lyon, C., Alexander, P., Barnes, A., Bebbler, D. P., Breeze, T. D., Bruce, A., Collins, L. M., Davies, J., Doherty, B., Ensor, J., Franco, S. C., Gatto, A., Hess, T., Lamprinopoulou, C., Liu, L., ... Withers, P. J. A. (2022). Food System Resilience : Concepts, Issues, and Challenges. *Annual Review of Environment and Resources*, 47(1), 511-534. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-112320-050744>

Table des annexes

1. Évaluation des actions de résilience territoriale alimentaire.....	96
1.1 Justification du rating.....	96
1.2 Évaluation des actions.....	97
2. Utilisation de ChatGPT	103
3. Retranscriptions des interviews	105
3.1 Acteurs publics	105
3.1.1 Jean-Marie Thiry – commune de Chastre	105
3.1.2 Olivier Romain – commune de Genappe	113
3.1.3 Olivier Gérin – commune de Mont-Saint-Guibert.....	124
3.2 Associations.....	129
3.2.1 Olivier Gérin – les P’tits Pots	129
3.2.2 Michèle De Coster – Épice locale	135
3.2.3 Eveline Lambertz - Agricoeur	143
3.3 Producteurs	153
3.3.1 Jean-Marc Binet – Ferme du Vallon	153
3.3.2 Jeremy Vermeiren – La ferme de la distillerie.....	167
3.3.3 Karel De Paepe – Ferme du Passavent.....	177
3.4 Transformateurs.....	188
3.4.1 Philippe Brawerman – Indriani.....	188
3.4.2 Emmanuel Robiette – Traiteur Robiette	203
3.5 Distributeurs.....	210
3.5.1 Christophe Megali – Back to vrac.....	210
3.5.2 Anne Sophie Baltes – La Ruche qui dit oui Court Saint Etienne.....	222
3.5.3 Adrienne Rigo et Pauline Henrion – Bi’OK	229
3.6 Consommateurs	239
3.6.1 My-Linh Bui	239
3.6.2 Julie Hocedez.....	246
3.7 Initiatives	256
3.7.1 Ludovic Peeters — Made in BW — logistique locale de distribution.....	256
3.7.2 Jean-Philippe Habran – Agricovert.....	268
3.7.3 Estelle Compère-Leroy – Manger Demain - CPA.....	278
3.7.4 Olivier Servais – Gal pays des 4 bras	286